



AUTOMOTIVE & TELECOMMUNICATIONS



**RAPPORT FINANCIER
2006**

WWW.ACTIELEC.COM

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	3
1 RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	5
1.1 ACTIELEC TECHNOLOGIES : COMPTES CONSOLIDES	6
1.2 ACTIELEC TECHNOLOGIES : COMPTES SOCIAUX	15
1.3 TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES 5 DERNIERES ANNEES	19
1.4 DIRIGEANTS SOCIAUX	20
1.5 LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	27
1.6 LES SALARIES	27
1.7 LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	28
1.8 LES CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITÉ	29
1.9 LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE	38
1.10 MISE EN HARMONIE DES STATUTS AVEC LES DISPOSITIONS DU DECRET DU 11 DECEMBRE 2006	44
1.11 PRESENTATION DES RESOLUTIONS	45
1.12 ANNEXES AU PRESENT RAPPORT	45
1.13 CONCLUSION.....	45
1.14 ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION.....	46
2 COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2006	48
2.1 BILAN CONSOLIDE.....	48
2.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	50
2.3 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	51
2.4 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	83
2.5 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	84
2.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	85
3 COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2006	88
3.1 BILAN	88
3.2 COMPTE DE RESULTAT	90
3.3 ANNEXES	92
3.4 RAPPORT GENERAL ET RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	100
4 ORDRE DU JOUR & RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 MAI 2007	115
4.1 ORDRE DU JOUR	115
4.2 RESOLUTIONS	116
5 CONTACTS	119

1 RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

ACTIELEC TECHNOLOGIES
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 14.894.955,75 €
Siège Social : 25, chemin de Pouvoirville
31400 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 542 080 791

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

DU 3 MAI 2007

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE incluant le rapport de gestion du Groupe

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, pour vous exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, entendre les rapports du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, vous demander de statuer sur les comptes de cet exercice, l'affectation des résultats et sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de la Société et du Groupe.

Les comptes annuels de l'exercice 2006 ont été établis sur la base des principes comptables appliqués conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels prévues par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2006. Les méthodes comptables et les modalités de calcul ont été appliquées de manière identique pour l'ensemble des périodes présentées.

1.1 ACTIELEC TECHNOLOGIES : COMPTES CONSOLIDES

Le périmètre de consolidation pour le Groupe et les Branches dont nous vous décrivons l'activité est le suivant au 31 décembre 2006 :

Nom	Siège	% de Contrôle	Secteur d'activité
ACTIELEC TECHNOLOGIES	Toulouse	Société consolidante	Holding
AUTOMOTIVE			
ACTIA	Toulouse	99,97	Études et fabrications électroniques
ACTIA MULLER SERVICES	Toulouse	99,99	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle
PARMA	Méry sur Oise	100,00	Immobilier
AIXIA	Le Bourget du Lac	99,93	Études et fabrications électroniques
ATON SYSTÈMES	Maison Alfort	87,81	Études et fabrications électroniques
ACTIA UK	Newtown (<i>Pays de Galles</i>)	100,00	Études et fabrications électroniques
TEKHNE	Farnborough (<i>Angleterre</i>)	100,00	Sans activité industrielle depuis 1995
ACTIA VIDEOBUS	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	100,00	Études et fabrications de matériels audio et vidéo
ACTIA AUTOMOTIVE	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	80,01	Distribution de produits de diagnostic
SCI LOS OLIVOS	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	39,99	Immobilier
KARFA	Mexico (<i>Mexique</i>)	90,00	Gestion de participations
ACTIA DE MEXICO	Mexico (<i>Mexique</i>)	100,00	Fabrication et distribution de matériels audio et vidéo
ACTIA DO BRASIL	Porto Alegre (<i>Brésil</i>)	90,00	Études et fabrications électroniques
ACTIA INC.	Elkhart-Indiana (<i>USA</i>)	100,00	Études et fabrications électroniques
ATAL	Tabor (<i>Rep.Tchèque</i>)	89,98	Études et fabrications électroniques
ACTIA ITALIA	Torino (<i>Italie</i>)	100,00	Études et fabrications électroniques
I + ME ACTIA	Braunsweig (<i>Allemagne</i>)	100,00	Études et fabrications électroniques
ACTIA CORP.	Elkhart-Indiana (<i>USA</i>)	100,00	Études et fabrications électroniques
ACTIA NL	Nuenen (<i>Pays-Bas</i>)	100,00	Études et fabrications électroniques
ACTIA POLTIK SP	Lodz (<i>Pologne</i>)	70,00	Études et fabrications électroniques
CIPI	Tunis (<i>Tunisie</i>)	65,80	Fabrications électroniques
ACTIA INDIA	New Delhi (<i>Inde</i>)	51,00	Études et fabrications électroniques
ACTIA SHANGHAI	Shanghai (<i>Chine</i>)	100,00	Études et fabrications électroniques
ACTIA NORDIC	Spanga (<i>Suède</i>)	55,56	Études et fabrications électroniques
TÉLÉCOMMUNICATIONS			
SODIELEC SA	St Georges de Luzençon	91,10	Études et fabrications électroniques
SCI SODIMOB	St Georges de Luzençon	60,00	Immobilier
PILGRIM	Toulouse	99,99	Études et fabrications électroniques
ARDIA	Tunis (<i>Tunisie</i>)	60,00	Études électroniques
SCI DE L'ORATOIRE	Toulouse	100,00	Immobilier
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	Toulouse	27,50	Immobilier

1.1.1 LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de notre Groupe font apparaître un Chiffre d'Affaires de 222,1 M€ en progression de 2,1 % et un Résultat Net Attribuable au Groupe de 1,6 M€ (<1,6> M€ en 2005).

Au titre de l'exercice 2006, les résultats consolidés s'établissent comme suit :

Résultats consolidés GROUPE	2005	2006
Chiffre d'affaires	217.570 k€	222.099 k€
Résultat opérationnel	2.057 k€	4.669 k€
Coût de l'endettement financier net	<3.030> k€	<2.445> k€
Résultat net	<1.557> k€	1.677 k€
✓ attribuable au Groupe	<1.632> k€	1.598 k€
✓ intérêts minoritaires	75 k€	79 k€
EBITDA (§1.1.3.3.)	10.071 k€	13.743 k€

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes.

Activité globale du Groupe au cours de l'exercice écoulé

Le Chiffre d'Affaires a repris sa progression comme attendu au cours du 4^{ème} trimestre 2006.

2006 reste cependant une année de transition pour les deux branches d'activité, l'effet « nouveaux produits » ne portant que sur un trimestre. L'explication vous sera donnée au paragraphe 1.1.4.2.

L'engagement financier a légèrement augmenté, notamment en fin d'exercice du fait de l'accroissement du BFR :

- Par le renouvellement partiel des dettes moyen terme;
- Par la mise en place d'un financement long terme au travers d'une cession bail immobilier (branche Télécommunications).

Le Gearing se trouve donc stabilisé à 121 % après traitement selon les normes IFRS (financement du poste client inclus).

1.1.2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2006

1.1.2.1 Branche Automotive

PARMA a vendu son bâtiment de MERY SUR OISE le 29 novembre 2006, générant une plus-value de 203 k€. Cette Société Civile Immobilière ancienne propriétaire de ce bâtiment doit donc disparaître : le dossier est à l'étude.

1.1.2.2 Branche Télécommunications

Philippe CABON a été nommé Directeur Général de SODIELEC en novembre 2005 : 2006 est donc le 1^{er} exercice plein de son mandat.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires prévu au budget n'a pas été réalisé principalement en raison :

- D'un marché civil difficile à concrétiser dans le cadre des stations terriennes et d'une carence à l'exportation ;
- Des échecs enregistrés dans le marché export pour le Broadcast.

Le 13 mars 2006, SODIELEC a réalisé une opération de cession-bail de son immeuble situé au Puy-Sainte-Réparate avec un groupement de 3 banques. Le prix de vente du bâtiment s'est élevé à 2,7 M€. La plus-value comptable liée à

cette opération est étalée sur la durée du crédit-bail (12 ans) dans les comptes sociaux. Ce contrat est retraité dans les comptes consolidés, en immobilisations (valeur d'origine) et en dettes.

1.1.2.3 Les filiales internationales et les opérations sur les participations intra groupes existantes

Aucune création n'a eu lieu sur 2006 qui a, en revanche, vu la consolidation du périmètre au travers :

- ACTIA : la Société a procédé au rachat des titres détenus par l'ancien Directeur Général d'ACTIA S.A., Guy PELTIER, à savoir :
 - ✓ le rachat d'un titre ATON le 22 février 2006 qui a modifié la participation de 87,80 % à 87,81 % ;
 - ✓ le rachat d'un titre AIXIA le 1er février 2006 qui a modifié la participation de 99,91 % à 99,93 % ;
 - ✓ le rachat d'un titre ACTIA MULLER SERVICES le 26 janvier 2006 ; la participation reste supérieure à 99,99 %.
- CIPI : la Société a procédé au rachat de 10 titres le 27 février 2006 à un actionnaire minoritaire, permettant de passer d'une détention de 65,60 % à 65,80 % ;
- ACTIA NORDIC : la réalisation d'une augmentation du Capital Social a permis d'atteindre une participation à 55,56 %, contre 52,00 % auparavant ;
- ACTIA MULLER SERVICES :
 - ✓ le prêt d'un titre a été mis en place en faveur du Président du Conseil d'Administration de la Société, dans le cadre de son mandat,
 - ✓ le 31 juillet 2006, la Société a absorbé par voie de Fusion Absorption les sociétés AUTOTECH et TECNOFRANCE.

1.1.3 L'ACTIVITÉ DU GROUPE PAR BRANCHE D'ACTIVITÉS

1.1.3.1 Branche Automotive

Résultats consolidés AUTOMOTIVE	2005	2006
Chiffre d'affaires	177.452 k€	184.848 k€
Résultat opérationnel	2.153 k€	6.859 k€
Coût de l'endettement financier net	<2.560> k€	<3.213> k€
Résultat net	<943> k€	3.047 k€
✓ attribuable au Groupe	<1.026> k€	2.888 k€
✓ intérêts minoritaires	83 k€	159 k€
EBITDA (§1.1.3.3.)	6.794 k€	12.609 k€

Pour une meilleure lisibilité dans les activités, la branche Automotive a été réorganisée en 2006 en « Business Group », faisant référence aux métiers contrairement à la présentation antérieure par « Business Unit » qui s'articulait autour des clients. L'évolution de l'activité entre les trois « Business Group » est la suivante :

Libellé	2005 par B.U.	2005 par B.G.	2006 Par B.G.
BG Diagnostic	79.944 k€	80 044 k€	82.674 k€
BG Systèmes Embarqués	76.783 k€	73 107 k€	81 382 k€
BG Services	20.724 k€	24 301 k€	20 793 k€

B.G. Diagnostic :

- L'année 2006 a vu la multiplication par trois des ventes d'outils de diagnostic de la gamme Multidiag, par rapport aux ventes enregistrées en 2005. Ce secteur enregistre le succès incontestable du nouveau produit « Mobile » qui répond véritablement aux attentes des garagistes indépendants et des chaînes de réparation rapide. Sur le plan général, ce produit connaît un bon accueil et est soutenu par une chaîne de réparation rapide ;
- Parallèlement, ACTIA MULLER SERVICES a atteint son objectif de retour à l'équilibre, notamment grâce à la commercialisation des produits de la gamme Multidiag (dont le « Mobile » lancé en avril 2006) et la croissance globale du chiffre d'affaires qui a atteint 36,5 M€ (+ 11 %). Le résultat net est donc passé positif à 90 k€ ;
- Les activités de diagnostic usine pour PSA ont été soutenues en 2006. Par contre, les difficultés rencontrées par PSA dans le cadre de son projet Groupe avec un de nos concurrents l'ont conduit à réexaminer les propositions de produits et de services de ACTIA en demandant un engagement sur la pérennisation des solutions et des services ;
- Les ventes de Multidiag Usine pour un constructeur de poids lourds ont enregistré une reprise au cours du 2^{ème} trimestre ;
- Le développement de l'activité diagnostic au bénéfice des industriels constructeurs de véhicules spéciaux a été poursuivi au niveau mondial ;
- FACELIFT : nous avons enregistré une excellente fin d'année dans la commercialisation de ce produit en Allemagne.

B.G. Systèmes Embarqués :

- Chronotachygraphe :
 - ✓ les essais (winter tests et summer tests) se sont conclus favorablement avec pour conséquence le démarrage de la production série pour MERCEDES ;
 - ✓ plus de 7.000 chronotachygraphes ont été livrés en 2006 ;
 - ✓ des discussions ont repris avec des clients potentiels ;
- DBOX (outil de déchargement des données pour le chronotachygraphe) : très fort succès du produit, avec des ventes significativement supérieures aux prévisions ;
- FLEXTACH : suite aux délais très importants d'homologation, ce produit n'a pas connu le développement attendu en 2006 ;
- Télématique : fin du développement des produits portails télématiques et démarrage de la production série en fin de période ;
- Constructeurs de véhicules spéciaux : développement des produits pour les premiers clients du Groupe et prospection du marché ;
- Electronic Speed Limiter : percée sur le marché indien avec ce produit, mais une attention particulière doit être apportée aux problèmes de qualité ;
- Audio Vidéo : développement et début de la commercialisation d'un système d'information passager avec des applications train et bus ;
- Multibus : poursuite du succès commercial (40% du chiffre d'affaires) avec notre système « Multibus » dédié aux architectures électronique et électrique des bus et cars.

B.G. Services :

Pour ce Business Group, l'année 2006 a été principalement marquée par les deux faits suivants :

- La montée en puissance du site de Colomiers pour les activités aéronautiques, avec de nouvelles productions de cartes ou des augmentations substantielles de quantités sur l'existant ;
 - La montée en cadence des productions pour SIEMENS VDO (productions sans achat matière), avec introduction d'un troisième calculateur au second semestre.
- B.U. Services :
 - ✓ premières migrations vers des technologies de production sans plomb (normes RoHS);
 - ✓ consolidation de clients, malgré la concurrence des pays bas coût ;
 - ✓ fin des désengagements auprès de clients n'entrant pas dans les objectifs de l'entreprise ;
 - ✓ les résultats qualité atteints sont de très haut niveau tant sur le site tunisien que sur le site de Colomiers.
 - B.U. Pérennisation :
 - ✓ retrait enregistré par rapport à 2005, essentiellement lié à l'évolution du GIE PERENEO qui a été restructuré en 2006 permettant de limiter les pertes qui sont de 65 k€.

1.1.3.2 Branche Télécommunications

Résultats consolidés TÉLÉCOMMUNICATIONS	2005	2006
Chiffre d'affaires	40.041 k€	37.461 k€
Résultat opérationnel	133 k€	<1.082> k€
Coût de l'endettement financier net	<663> k€	<400> k€
Résultat net	159 k€	<1.049> k€
✓ attribuable au Groupe	145 k€	<1.063> k€
✓ intérêts minoritaires	14 k€	15 k€
EBITDA (§1.1.3.3.)	3 318 k€	1.099 k€

L'évolution de l'activité entre les quatre « Business Units » est la suivante :

Libellé	2005	2006
BU Broadcast	10.647 k€	7.348 k€
BU Stations terriennes	10.434 k€	7.919 k€
BU Réseaux	14.748 k€	17.548 k€
BU Aéronautique / Défense	4.212 k€	4.646 k€

L'activité de la Branche Télécommunications est en retrait par rapport à l'exercice 2005 avec un chiffre d'affaires qui est passé de 40,0 M€ en 2005 à 37,5 M€ en 2006, ce qui conduit à un résultat négatif de <1.049> k€. Cette situation s'explique par :

B.U. Stations Terriennes :

- Activité en retrait essentiellement à la suite de la perte de deux marchés importants prévus au budget ;
- Diversification des donneurs d'ordre ;
- Déroulement normal du contrat SYRACUSE avec le développement des nouvelles stations terriennes largement réalisé en 2006.

B.U. Broadcast :

- Stagnation de l'activité Broadcast notamment au niveau de la TNT. Les autorités n'ont décidé qu'en janvier 2007 que le financement des équipements des zones complémentaires serait assuré par les chaînes (couverture à 95 % de la population française). Le retard de cette décision a entraîné le retard de ce marché.
- Erosion de notre compétitivité sur ce segment. Il faut par ailleurs signaler l'entrée sur le marché de deux concurrents : un français et un étranger ;
- Développement de gammes de produits qualifiés et sélectionnés ;
- Mise au point de produits pour le réseau complémentaire et conception de systèmes pour le marché des radios numériques : SODIELEC conserve toute sa capacité d'innovation ;
- Obtention d'un important contrat pour la radio numérique (WORLDSPACE).

B.U. Réseaux :

- Activité très soutenue (17,5 M€) avec une augmentation de 2,8 M€ par rapport à 2005, grâce notamment au développement de la fourniture de baies câblées pour la téléphonie ;
- Gain d'un important marché pour la numérisation de réseaux qui s'étalera sur plusieurs années.

B.U. Aéronautique / Défense :

- Gain d'une affaire spécifique pour application militaire ;
- Qualification et développement de l'autocom pour avions (eCTU), certification 9100 en cours.

1.1.3.3 EBITDA

	31/12/2006		
	Branch AUTOMOTIVE	Branch TÉLÉCOMMUNICATIONS	Consolidé A.T.
Chiffre d'Affaires	184.848.318 €	37.460.558 €	222.099.216 €
Résultat net	3.046.618 €	<1.048.552> €	1.676.816 €
Charge d'impôt	624.585 €	<433.464> €	648.969 €
Intérêts et charges financières	3.395.893 €	424.938 €	3.609.434 €
Dotations aux amortissements	5.542.225 €	2.155.640 €	7.807.469 €
EBITDA	12.609.321 €	1.098.562 €	13.742.688 €

1.1.4 PROGRÈS RÉALISÉS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

1.1.4.1 Les progrès réalisés

Les progrès réalisés ont surtout concerné la recherche de sources d'économie, avec des succès importants, notamment au niveau :

- Des frais de déplacement ;
- De la renégociation des primes d'assurances, avec un effet à partir de 2007.

Les autres progrès concernent les réalisations suivantes :

- Création d'une fonction de Directeur International chargé de la refonte des prix de transfert ;
- Refonte de la méthode de détermination des conventions d'assistance et mise en place des conventions associées ;
- Définition des responsabilités commerciales par zone géographique ;
- Evolution des stratégies produits/marchés pour les chronotachygraphes, outils de diagnostic et équipements de garage ;
- Dimension plus importante donnée à la fonction « Achat Groupe » avec la mise en place de Purchasing Committees.

1.1.4.2 Les difficultés rencontrées

- Arrêt quasi brutal des ventes du 028 (chronotachygraphe analogique) en Pologne avec pour conséquence une restructuration d'ACTIA POLTIK ;
- Maîtrise des plannings des marchés civils pour les Stations Terriennes ;
- Développement de l'export plus difficile que prévu pour le Broadcast ;
- Mise en place d'une stratégie commerciale long terme pour l'Aéronautique / Défense ;
- Hausse des frais financiers (+ 9,9 %) liée à la hausse des taux Court Terme des marchés financiers, qui impacte directement nos coûts (61 % des emprunts à taux variable) ainsi que le financement du poste client.

1.1.5 ACTIVITÉS RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

L'activité R&D reste importante, puisqu'elle permet de maintenir à un niveau élevé la technicité du Groupe. Le tableau ci-dessous résume son évolution :

En M€	2006
Coût total de la R&D	36,7
Coût de la R&D vendue	20,1
R&D immobilisée dans l'exercice	2,5
Charges de l'exercice	14,2
Amortissement R&D immobilisée de l'exercice	3,5
Impact de la R&D dans le compte de résultat	17,7

Il est à noter que le coût de la R&D vendue représente 54,7 % du coût total contre 48,1 % en 2005.

1.1.5.1 Branche Automotive

Le total des dépenses de la R&D en 2006 a été de 29.816 k€, ventilé en :

- ✓ Coût des études vendues 17.410 k€,
- ✓ Immobilisations 1.015 k€,
- ✓ Charges de l'année 11.391 k€.

1.1.5.2 Branche Télécommunications

Le total des dépenses de la R&D en 2006 a été de 6.889 k€, ventilé en :

- ✓ Coût des études vendues 2.650 k€,
- ✓ Immobilisations 1.469 k€,
- ✓ Charges de l'année 2.770 k€.

1.1.6 OBJECTIFS 2007 – ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

1.1.6.1 Évolution du Chiffre d'Affaires

Objectif 2007	AUTOMOTIVE	TÉLÉCOMMUNICATIONS	Total
CA Consolidé	193 - 197 M€	38 - 42 M€	235 M€

1.1.6.2 Les perspectives d'avenir

Automotive

B.G. Diagnostic :

- Renouvellement de la confiance de PSA pour ses outils de diagnostic ;
- Poursuite du déploiement du Multidiag ;
- Conquête de nouveaux clients, notamment pour les véhicules spéciaux ;
- Poursuite des FACELIFTS (remise à niveau) ;
- Commercialisation des ponts élévateurs et des réglo-phares suite aux accords d'approvisionnements avec des fournisseurs chinois, signés en 2006.

B.G. Systèmes Embarqués :

- Objectif de vente de plus de 40.000 chronotachygraphes ;
- Développement du marché Marine aux USA avec des résultats espérés dès 2007 ;
- Finalisation d'un contrat pour le développement d'un calculateur générique standard pour le machinisme agricole et émergence de l'activité des véhicules spéciaux ;
- Renforcement des systèmes embarqués pour les bus et cars.

B.G. Services :

- B.U. Services :
 - ✓ maintien du très haut niveau de qualité atteint avec la volonté d'obtenir la nouvelle certification aéronautique « NADCAP » en 2007 ;
 - ✓ maintien de nos actions pour renforcer encore la qualité à tous les niveaux (études, fournisseurs, ...).
- B.U. Pérennisation :
 - ✓ refonte de la stratégie et amélioration de la compétitivité des prestations pour relancer cette activité.

Télécommunications

B.U. Stations terriennes :

- Qualification de la station HD et prospection active à l'export.

B.U. Broadcast :

- Démarrage du contrat pour la radio numérique (fourniture du marché italien et attente de l'agrément de notre client pour un 2^{ème} pays européen) ;
- Livraison des systèmes complémentaires sur le réseau TNT (produit re-designé en 2006).

B.U. Réseaux :

- Poursuite de la montée en puissance des PCCN ;
- Fin des contrats pour les constructeurs ferroviaires au niveau des liaisons Train/Sol qui entraînera une baisse du chiffre d'affaires à 12,5 M€ en 2007.

B.U. Aéronautique / Défense :

- Développement des prestations de service pour la défense.

1.1.6.3 Les priorités pour 2007

Les efforts 2007 vont porter sur les points suivants :

- Reprise des investissements dans le domaine du diagnostic avec un nouveau PC et un nouveau logiciel cœur des solutions diagnostic électronique ;
- Poursuite de la croissance du chiffre d'affaires d'ACTIA MULLER SERVICES par l'introduction des ponts élévateurs et la croissance des activités Multidiag, chronotachygraphe et contrôle technique notamment à l'exportation ;
- Pour ARDIA, poursuite du développement avec le passage d'un effectif de 30 à 50 personnes ; structuration et amélioration de la qualité : la certification ISO 9001 est programmée pour fin 2007 ;
- Pour ACTIA NORDIC, rachat en cours de la totalité des actions avec une détention à terme de 100 % du Capital Social ;
- Déploiement à l'export des produits Télécommunications (Stations Terriennes - Broadcast).

1.1.7 EVÈNEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLÔTURE

En date du 18 janvier 2007, la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES a procédé au rachat des 10.001 actions SODIELEC détenues par le fonds FCPR ADVANCE CAPITAL EUROPE - ACE à Paris, portant le taux de détention et de contrôle de 91,10 % à 91,51 %.

Par ailleurs, la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES a fait jouer son droit de préemption pour les 941 BSA ACTIA détenus par OSEO ANVAR, pour un montant de 650.000 €. La Société devrait se porter acquéreur dans le courant du 1^{er} semestre 2007.

1.1.8 SITUATION DE L'ENDETTEMENT

Au cours de l'exercice 2006, le ratio « Endettement Net / Fonds Propres » s'est maintenu à 121 % (121 % au 31/12/05), selon les nouvelles normes, c'est-à-dire en prenant en compte le financement du poste client dans les dettes nettes.

Conformément à la politique annoncée, le Groupe a maintenu son ratio d'endettement et ce malgré la très forte activité de fin d'exercice. Le financement du BFR est soutenu par la mobilisation du poste client, qui est en augmentation de 20 % et qui ne représente que 30 % du poste client. La répartition des différentes formes de dettes financières est indiquée en paragraphe 2.3.11 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.1.9 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET RISQUES SIGNIFICATIFS

1.1.9.1 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan et les garanties sur éléments de l'actif sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés (note 2.3.21 et 2.3.22) et représentent au 31 décembre 2006 :

➤ Engagements donnés :	0,6 M€
➤ Engagements reçus :	0,0 M€
➤ Garanties sur éléments d'actif :	10,0 M€

1.1.9.2 Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés (note 2.3.11).

Les dettes financières à moins d'un an s'élèvent à 58,0 M€, dont le financement du poste client pour 21,9 M€.

Le détail des covenants à respecter est également indiqué dans la note 2.3.11.

1.1.9.3 Politique de couverture du risque

Les risques de taux sont partiellement couverts par des contrats de CAP dont les montants et conditions sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés dans la note 2.3.23.

1.2 ACTIELEC TECHNOLOGIES : COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux d'ACTIELEC TECHNOLOGIES S.A. font apparaître un Chiffre d'Affaires de 3,4 M€, en baisse de 52,3 % par rapport à l'exercice précédent, du fait de la fin des livraisons du contrat DGA dont la Société est cocontractante ; la facturation est maintenant liée au Maintien en Condition Opérationnelle. Dans le même temps, on observe une baisse des charges liées à ces contrats. Le résultat net ressort à <786.417 €> contre une perte de <139.722 €> pour l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice 2006, les principaux indicateurs des comptes sociaux sont :

Chiffre d'Affaires net	3.407.860 €
Produits d'Exploitation	3.517.323 €
Résultat d'Exploitation	<1.157.844> €
Résultat Financier	388.206 €
Résultat Exceptionnel	1.972 €
Perte nette	<786.417> €

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes sociaux.

1.2.1 LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Au cours de cette année de transition pour le Groupe, ACTIELEC TECHNOLOGIES a continué à soutenir ses filiales, qui n'ont connu une réelle reprise de leur activité qu'en fin d'exercice (augmentation des comptes courants de 3,3 M€). Corrélativement, les dettes de la structure ont augmenté de 2,8 M€ (46 % en Moyen Terme, 54 % en Court Terme).

Les nouvelles conventions ont mis en évidence les coûts de structure propres à l'activité de la holding.

1.2.2 LES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

Une réflexion a été menée par la Direction de la Société sur la demande du Conseil de Surveillance, avec l'aide d'un cabinet juridique Parisien sur une refonte des conventions de Groupe qui lient l'ensemble des filiales, au niveau des prestations d'assistance. Cette réflexion a conduit à l'élaboration d'une nouvelle convention d'assistance avec la Société mère et de nouvelles conventions d'assistance entre chaque filiale avec notamment la mise en place d'outils pour évaluer l'ensemble de ces prestations. S'agissant de ces nouvelles conventions réglementées, elles ont fait l'objet d'un vote du Conseil de Surveillance et seront présentées à votre approbation dans le cadre du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes.

1.2.3 L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

En conformité avec la loi et à nos statuts, nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à une perte de 786.416,78 € au poste de Report à Nouveau.

Origine

Report à Nouveau « solde créditeur » 11.082.552,14 €
 Résultat de l'exercice : perte de <786.416,78> €

Affectation

Compte « Report à Nouveau »
 Qui s'établira à 10.296.135,36 €

TOTAUX 10.296.135,36 € 10.296.135,36 €

1.2.3.1 Les distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'au cours des trois derniers exercices aucune distribution de dividendes n'a eu lieu.

1.2.3.2 Les charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)

Nous vous demanderons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 2.186,29 €, correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2006.

1.2.4 CAPITAL SOCIAL

1.2.4.1 Répartition du Capital Social

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2006, plus de 5% - 10% - 15% - 20% - 25% - 33,33% - 50% - 66,66% - 90% ou 95% du Capital Social ou des droits de vote aux Assemblées Générales:

	Détenion		Contrôle /droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP2C	8.218.769	41,38%	16.182.188	49,13%	16.182.188	49,23%
SIDMIA INT.	1.159.369	5,84%	1.886.266	5,73%	1.886.266	5,74%
Divers	826.524	4,16%	1.444.361	4,39%	1.444.361	4,39%
Total Pacte Concert	10.204.662	51,38%	19.512.815	59,25%	19.512.815	59,36%
SALVEPAR	3.069.617	15,46%	5.839.234	17,73%	5.839.234	17,76%
SGPFEC	977.660	4,92%	1.861.930	5,65%	1.861.930	5,66%
Public	5.544.641	27,92%	5.657.225	17,18%	5.657.225	17,21%
Autocontrôle	63.361	0,32%	63.361	0,19%	0	0,00%
Total droits de vote	19.859.941	100,00%	32.934.565	100,00%	32.871.204	100,00%

Cette liste a connu des modifications au cours de l'exercice écoulé, principalement liées à l'arrivée à terme du protocole signé le 13 juillet 2000 entre SALVEPAR et les familles PECH et CALMELS. De ce fait, la Société LP2C a déclaré avoir franchi, à la baisse, le seuil des 2/3 de détenion et de contrôle. SALVEPAR a déclaré avoir franchi, à la baisse, les seuils des 2/3, 50%, 1/3, 25% et 20% du capital et des droits de vote.

Un pacte d'actionnaires entre Messieurs Louis PECH et Pierre CALMELS d'une part et la famille THRUM d'autre part a été signé le 8 novembre 2000. Les parties déclarent agir de concert à l'égard de la société ACTIELEC TECHNOLOGIES en vue de prévoir principalement :

- Un engagement de concertation précédant tout Conseil et toute Assemblée Générale d'Actionnaires,
- Un engagement de maintien de la répartition des sièges au Conseil,
- Un engagement de maintien de participation afin que les adhérents détiennent un pourcentage minimal de droit de vote de la Société,
- Un engagement de concertation avant toute cession réalisée par l'un des quelconques signataires de tout ou partie des valeurs mobilières qu'il détient (y compris les titres non maintenus au nominatif),
- En cas d'offre publique, à laquelle l'une d'elles souhaiterait apporter ses titres, l'ensemble des parties s'engage à se concerter.

Ce pacte d'actionnaire été déclaré au CMF le 17 novembre 2000.

1.2.4.2 Autres informations concernant le Capital Social

En application de l'article L. 225-100-3, nous vous précisons les points suivants susceptibles d'avoir une incidence en matière d'offre publique :

- La structure du Capital Social ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière sont décrites au § 1.2.4.1 ;
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote ;
- A la connaissance de la Société, un pacte d'actionnaire a été conclu entre les familles des dirigeants (Louis PECH et Pierre CALMELS) et un industriel (la Société SIDMIA International) ; il est décrit au § 1.2.4.1 ;
- Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux ;
- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier ;
- Les règles de nomination et de révocation des membres du Conseil de Surveillance sont les règles légales et statutaires prévues aux articles ;
- En matière de pouvoirs du Directoire, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations d'augmentation du capital en annexe ;
- La modification des statuts de notre Société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- Il n'existe pas d'accord (contrats commerciaux, contrats financiers...) conclu par la Société qui soit modifié ou prenne fin en cas de changement de contrôle de la Société ;
- Les accords prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du Conseil de Surveillance ou au Directoire sont décrits dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance au § 1.4.4.

1.2.4.3 Actions propres détenues par la Société

Depuis l'opération de fusion ACTIELEC – MORS, la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES détient 1.400 de ses actions.

Par décisions successives des Assemblées Générales des 29 décembre 2000, 30 avril 2002, 9 mai 2003, 30 avril 2004 et 9 mai 2005, la Société a été autorisée à procéder au rachat de ses propres actions.

Au cours de l'exercice 2006, la Société n'a procédé à aucune acquisition supplémentaire de titres en Bourse. Le nombre d'actions propres détenues par la Société au 31 décembre 2006 reste donc de 63.361 actions.

En septembre 2003, 60.000 de ces titres ont été bloqués sur un compte spécial afin de répondre au plan de Stock Option (correspondant à l'offre d'options d'achat d'actions) décidé par le Directoire du 1er septembre 2003.

La valeur d'achat est de à 443.470 € hors frais de négociation. Ce nombre d'actions, d'une valeur nominale totale de 47.521 €, représente 0,32 % du Capital Social.

1.2.4.4 Autres valeurs mobilières donnant accès au Capital Social

Nous vous rappelons qu'en date du 11 octobre 2004 notre Société a émis des valeurs mobilières donnant accès au Capital Social, sous la forme de Bons de Souscription d'Actions (1.875.000 titres) arrivant à échéance le 14 octobre 2007.

Au cours de l'exercice 2006, aucune conversion de BSA n'a été réalisée.

A ce jour, le nombre de BSA restant en circulation est de 1.832.530 bons. Vous trouverez en annexe le rapport spécial du Directoire relatif aux plans d'options de souscription ou d'achat d'actions relatant les opérations en cours de validité.

1.2.4.5 Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscription et d'achat et des actions gratuites

Nous vous rappelons que notre Société a émis des valeurs mobilières donnant accès au capital social.

Au cours de l'exercice 2006, aucun ajustement des bases de conversion n'a été opéré.

1.2.4.6 Vie Boursière du Titre

Au cours de l'exercice 2006, le total des actions ACTIELEC TECHNOLOGIES échangées (code ISIN FR0000076655) a été de 4.343.993 contre 4.744.689 en 2005, soit une moyenne quotidienne de 17.035 sur 255 jours de Bourse (contre 18.534 actions en 2005).

En 2006, le cours en valeur de clôture a varié :

✓ Plus haut	4,82 €	(02/02/2006)
✓ Plus bas	2,60 €	(18/07/2006)
✓ Clôture	2,95 €	(29/12/2006)

Les BSA assortis aux actions nouvelles, cotés pour la première fois le 22 octobre 2004 (code ISIN F0010121061), ont enregistré un cours en valeur de clôture comme suit :

✓ Plus haut	0,85 €	(02/02/2006)
✓ Plus bas	0,18 €	(19/12/2006)
✓ Clôture	0,22 €	(29/12/2006)

Le volume moyen quotidien échangé a été de 9.333 BSA, pour 187 jours de cotation.

1.3 TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES 5 DERNIERES ANNEES

En Euros	2002	2003	2004	2005	2006
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	12.864.906	12.864.906	14.271.156	14.879.024	14.894.956
Nombre d'actions ordinaires existantes	17.153.208	17.153.208	19.028.208	19.838.699	19.859.941
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	240.000	1.177.500	1.158.098	1.753.895
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'Affaires hors taxes	9.585.941	12.889.205	16.652.359	7.139.786	3.407.860
Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	1.914.298	<2.380.375>	91.623	<224.187>	<536.059>
Impôt sur les sociétés	3.811	15.245	3.750	15.000	18.750
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	1.713.366	121.570	<1.018.840>	<139.722>	<786.417>
Résultat distribué	0	0	0	0	0
RÉSULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôt mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	0,11	<0,14>	0,00	<0,01>	<0,03>
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	0,10	0,01	<0,05>	<0,01>	<0,04>
Dividendes attribués à chaque action (Brut)	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Dividendes attribués à chaque action à dividende prioritaire (Brut)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PERSONNEL					
Effectif <u>MOYEN</u> des salariés employés pendant l'exercice	6	7	7	7	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	716.135	687.909	786.270	1.363.759	709.970
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc....)	283.540	282.850	326.414	338.289	302.099

1.4 DIRIGEANTS SOCIAUX

1.4.1 COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE

1.4.1.1 Conseil de Surveillance

Louis PECH	Président du Conseil de Surveillance
Pierre CALMELS	Vice-Président du Conseil de Surveillance
SALVEPAR S.A. - représentant permanent Pierre DEGEORGE	Membre du Conseil de Surveillance
Günther THRUM	Membre du Conseil de Surveillance
Véronique VEDRINE	Membre du Conseil de Surveillance
Alain COSTES	Membre du Conseil de Surveillance

Modification intervenue dans la composition du Conseil de Surveillance : par courrier du 22 novembre 2006, la Société SALVEPAR a présenté au Conseil sa démission de son poste de membre du Conseil de Surveillance, avec effet en date du 31 décembre 2006, suite à l'arrivée du terme du protocole signé le 13 juillet 2000.

1.4.1.2 Directoire

Christian DESMOULINS	Président du Directoire
Catherine MALLET	Membre du Directoire
Marine CANDELON-BONNEMAISON	Membre du Directoire

Le Directoire a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2006.

1.4.2 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

- **Louis PECH** est le Président du Conseil de Surveillance de la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2008 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après :

✓ *Mandats :*

Fonction	Société	Pays	Fin du mandat
Président du Conseil d'Administration	ACTIA S.A.	France	04/04/2006
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	
	IDEI (Institut d'Économie Industrielle)	France	
Président Directeur Général	Fonderies Financière MERCIE S.A.	France	
Président du Directoire	LP2C S.A.	France	
Administrateur	IDE Ingénierie S.A.	France	04/04/2006
	ENERTEC S.A.	France	
	ACTIA VIDEOBUS Paher SA	Espagne	
	ACTIA DE MEXICO SA de CV	Mexique	
	ACTIA ITALIA Srl	Italie	2002
	ACTIA INDIA Private Limited	Inde	
	CIPI SA	Tunisie	
	ACTIA NORDIC AB	Suède	
	INPT	France	
	FACE Grand Toulouse	France	
ESPORTEC	France	01/09/2005	
Groupe ESC de Toulouse	France		

Fonction	Société	Pays	Fin du mandat
Administrateur	YMCA Cépière	France	
	Société Locale d'Épargne Toulouse Nord	France	
	Eurosud Transport Atlantique Méditerranée	France	
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
Président du Comité d'Orientation	OSEO ANVAR Midi-Pyrénées	France	
Représentant permanent d'ACTIELEC TECHNOLOGIES	PILGRIM S.A.	France	30/12/2004
	DATENO S.A.	France	30/12/2004
	EBIM S.A.S.	France	
	SODIELEC S.A.	France	
Membre du Conseil de Surveillance	ACTIA POLTIK	Pologne	
Représentant permanent de LP2C	Alpha Recyclage Franche Comte S.A.	France	07/01/2005
	MORS Technologies S.A.S.	France	30/12/2004
Représentant permanent de ACTIA	ACTIA MULLER SERVICES S.A.	France	
	AIXIA S.A.	France	
Membre du Conseil d'Administration	ACTIA CORP	USA	
	ACTIE CHINA	Chine	
Co-Gérant	ORBIEU S.C.	France	30/12/2004
	LA VOIX S.C.	France	30/12/2004
	SCI de l'Oratoire	France	
	SCI du 4 rue Jules Védrières	France	
Président	IERSET	France	2003
	Société d'Épargne Locale de Toulouse Nord	France	2004
	Comité d'investissement MIDI CAPITAL	France	
Vice-Président	LE CERCLE D'OC	France	
Membre du Conseil Consultatif Régional	Société Générale	France	
Conseiller	BANQUE DE FRANCE de Toulouse	France	2005
	COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE	France	
Conseiller Honoraire	BANQUE DE FRANCE de Toulouse	France	
Président d'honneur	CCI de Toulouse	France	
	Conseillers du COMMERCE EXTERIEUR de Midi-Pyrénées	France	
Membre	Académie d'Occitanie	France	
	Association des Capitouls	France	
Censeur du Conseil d'Orientation et de Surveillance	Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées	France	

- **Pierre CALMELS** est le Vice-Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2003 ; son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2009 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ; il exerce également les mandats fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées et :

✓ Mandats :

Fonction	Société	Pays	Fin du mandat
Président du Conseil d'Administration	SODIELEC S.A.	France	
	ENERTEC S.A.	France	04/04/2006
Membre du Conseil d'Administration	SCI Los Olivos	Espagne	
	ACTIA CORP	USA	
Président du Conseil de Surveillance	LP2C S.A.	France	
Vice-Président du Conseil d'Administration	Fonderies Financière MERCIE S.A.	France	
	ACTIA S.A.	France	
Administrateur	IDE Ingénierie S.A.	France	
	ENERTEC HOLDING S.A	France	04/04/2006
	ENERTEC S.A	France	22/09/2005

Fonction	Société	Pays	Fin du mandat
Administrateur	ACTIA ITALIA Srl	Italie	
	AIXIA S.A.	France	
	ATON Systèmes S.A.	France	
	CIPI	Tunisie	
	ACTIA VIDEOBUS Pajer SA	Espagne	
Président Directeur Général	PILGRIM S.A.	France	
Administrateur	ACTIA DE MEXICO SA de CV	Mexique	
	Alpha Recyclage Franche Comte S.A. ACTIA MULLER SERVICES S.A.	France France	07/01/2005
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
Représentant permanent de ACTIA MULLER SERVICES	TECNOFRANCE	France	31/07/2006
Représentant permanent de FFM	M3S S.A.	France	18/11/2002
Représentant permanent de SODIELEC	DATENO S.A.	France	30/12/2004
	EBIM S.A.S.	France	30/12/2004
Représentant permanent de ACTIELEC TECHNOLOGIES	MORS Technologies S.A.S.	France	30/12/2004
Représentant permanent de LP2C	FONDERIE MERCIE EUROPE	France	
Gérant	SCIPIA S.C.	France	
Co-Gérant	ORBIEU S.C.	France	30/12/2004
	LA VOIX S.C.	France	30/12/2004
	SCI de l'Oratoire	France	
	SCI les Coteaux de Pouvoirville	France	
	SCI du 4 rue Jules Védrières	France	

- **La Société SALVEPAR** (Société Alsacienne et Lorraine de Valeurs, d'Entreprises et de Participations) est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; elle a été nommée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; par courrier du 22 novembre 2006, la Société SALVEPAR a présenté au Conseil sa démission de son poste de membre du Conseil de Surveillance, avec effet en date du 31 décembre 2006. Cette Société exerce également les mandats suivants dans les sociétés ci-après désignées :

✓ Mandats :

Fonction	Société	Pays	Fin du mandat
Administrateur	AFFINAGE CHAMPAGNE ARDENNES	France	
	CONFANDLEY	France	08/12/2003
	CROMETAL	France	16/11/2004
	FAVI-LE LAITON INJECTE	France	
	GEODIS	France	06/03/2003
	LATECOERE	France	
	Groupe LIPPI	France	
	LOHR S.A.	France	
	NORINCO	France	28/07/2004
	Société SAVOISIENNE DE PARTICIPATIONS	France	19/05/2003
	RG SAFETY	France	
	TOUAX	France	
	SAMSE	France	17/01/2005

- **Pierre DEGEORGE**, représentant permanent de la Société SALVEPAR, est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

✓ *Mandats :*

Fonction	Société	Pays	Fin du mandat
Représentant Permanent de SALVEPAR	AFFINAGE CHAMPAGNE ARDENNES	France	
	FAVI-LE LAITON INJECTE	France	
	Groupe LIPPI	France	
	LOHR S.A.	France	
	SG FINANCE PRAHA	Rép. Tchèque	01/08/2003
	Société SAVOISIENNE DE PARTICIPATIONS	France	19/05/2003
	RG SAFETY	France	

✓ *Fonction :*

Directeur Général Adjoint de SALVEPAR, S.A. au Capital de 12.523.408 €, Siège social : Tour Pacific, 11, Cours Valmy – 92800 PUTEAUX.

- **Günther THRUM** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2008 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

✓ *Mandats :*

Fonction	Société	Pays	Fin du mandat
Administrateur	ENERTEC HOLDING S.A.	France	04/04/2006
Gérant	SIDMIA S.A.S.	France	
	SIDMIA INTERNATIONAL SARL	France	

✓ *Fonction : néant*

- **Alain COSTES** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2003 ; son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2009 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

✓ *Mandats :*

Fonction	Société	Pays	Fin du mandat
Président du Conseil d'Administration	RENATER	France	
	Groupe ESC de Toulouse	France	
	IUT de Figeac	France	
Vice Président	ADERMIP	France	30/06/2006
	IERSET	France	30/06/2006
	AMPERE	France	
Administrateur	ACTIA S.A.	France	
	Université Technologique de Compiègne	France	octobre 2006
Membre Associé	CCI de Toulouse	France	

✓ *Fonctions :*

- Professeur à l'INP – 6 Allées Émile Monso – 31000 TOULOUSE ;
- Cadre scientifique au LAAS-CNRS – 7 Avenue du Colonel Roche – 31077 TOULOUSE Cedex 04 ;
- Membre de l'Académie des Technologies.

- **Véronique VEDRINE** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; elle a été co-optée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2004 ; son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2009 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

✓ *Mandats :*

Fonction	Société	Pays	Fin du mandat
Censeur	Banque TOFINSO	France	04/2005
	Société Midi-Pyrénées Création S.A.	France	02/2005
Conseiller Technique	Institut Régional Développement Industriel	France	02/2005
Administrateur	OSEO SOFARIS régions S.A.	France	
	DEPECHMAG FRANCE	France	

✓ *Fonction :*

Directeur Régional à la Banque du Développement des PME Société Anonyme au Capital de 337.230.064 €, 27 avenue du Général Leclerc – 94700 MAISONS ALFORT, 320 252 489 RCS CRETEIL.

- **Christian DESMOULINS** est le Président du Directoire de la Société ; son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2006 et arrivera à expiration le 12 novembre 2010 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

✓ *Mandats :*

Fonction	Société	Pays	Fin du mandat	
Administrateur	SODIELEC S.A.	France		
	ACTIA MULLER SERVICES S.A.	France		
	CIPI S.A.	Tunisie		
	ACTIA INDIA	Inde		
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	04/04/2006	
	ENERTEC S.A.	France	04/04/2006	
	OSEO ANVAR	France		
	École Nationale Supérieure des Mines de SAINT ETIENNE	France	2004	
Directeur Général et Administrateur	École Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques	France		
	Club des Affiliés du LAAS-CNRS	France		
	Association Nationale de la Recherche Technique	France		
	Directeur Général et Administrateur	ACTIA S.A.	France	
	Conseiller	BANQUE DE FRANCE de Toulouse	France	
	Représentant permanent d'ACTIELEC TECHNOLOGIES	ARDIA	Tunisie	
	Gérant	SCI les Coteaux de Pourville	France	
		ACTIA AUTOMOTIVE SARL	Espagne	
	Président du Conseil Consultatif	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
	Président du Conseil d'Évaluation Scientifique	École des Mines d'Alès	France	
	Président du Conseil d'Administration	École Nationale Supérieure Mécanique et Microtechnique de Besançon	France	
		ACTIA NORDIC AB	Suède	
		ACTIA CORP	USA	
		ACTIA POLTIK	Pologne	
		ACTIA INC	USA	
ACTIA DO MEXICO		Mexique		
ACTIA ITALIA		Italie		

Fonction	Société	Pays	Fin du mandat
Président du Conseil d'Administration	ACTIA CHINA ACTIA Vidéobus SCI Los OLIVOS	Chine Espagne Espagne	

✓ *Fonction :*

- Contrat de travail dans la Société LP2C Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire au Capital de 5.876.400 €, 25 chemin de Pouvoirville - 31400 TOULOUSE, 384 043 352 RCS TOULOUSE ;
- Membre de l'Académie des Technologies.

- **Marine CANDELON-BONNEMAISON** est Membre du Directoire de la Société ; son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2006 et arrivera à expiration le 12 novembre 2010 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

✓ *Mandats :*

Fonction	Société	Pays	Fin du mandat
Membre du Directoire	LP2C S.A.	France	
Président Directeur Général	M3S S.A.	France	18/11/2002
Administrateur	Fonderies Financière MERCIE S.A. ACTIA S.A.	France France	12/11/2002

- **Catherine MALLET** est Membre du Directoire de la Société ; son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2006 et arrivera à expiration le 12 novembre 2010 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

✓ *Mandats :*

Fonction	Société	Pays	Fin du mandat
Présidente du Directoire	LP2C S.A.	France	01/12/2006
Membre du Directoire	LP2C S.A.	France	
Directeur Général	ENERTEC S.A.	France	04/04/2006
Administrateur	PILGRIM S.A.	France	
	Fonderies Financière MERCIE S.A..	France	
	MORS Technologies SAS	France	30/12/2004
	EBIM SAS	France	30/12/2004
Représentant permanent de LP2C	M3S	France	18/11/2002
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	04/04/2006
	ENERTEC S.A.	France	04/04/2006

1.4.3 LES NOMINATIONS, RENOUELEMENTS ET RATIFICATIONS DE COOPTATION

Aucun mandat des membres du Conseil de Surveillance n'arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

1.4.4 RÉMUNÉRATIONS ET JETONS DE PRÉSENCE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels) et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements. Les rémunérations versées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 sont les suivantes :

Mandataires	Dans la société, les sociétés contrôlées et la société contrôlante					
	Rémunération			Jetons de présence	Avantages en nature	Total
	Fixe	Variable	Exceptionnelle			
Louis PECH						
- Versées en n ⁻¹	216.515 €	50.000 €	0 €	0 €	3.380 €	269.895 €
- Versées en n	99.667 €	20.833 €	45.274 €*	0 €	1.431 €	167.205 €
- Restant à verser au titre de n	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Pierre CALMELS						
- Versées en n ⁻¹	84.000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	84.000 €
- Versées en n	84.000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	84.000 €
- Restant à verser au titre de n	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Christian DESMOULINS						
- Versées en n ⁻¹	184.481 €	68.962 €	0 €	0 €	1.816 €	255.259 €
- Versées en n	187.800 €	76.577 €	0 €	0 €	1.844 €	266.221 €
- Restant à verser au titre de n	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catherine MALLET						
- Versées en n ⁻¹	64.240 €	0 €	0 €	0 €	1.338 €	65.578 €
- Versées en n	68.640 €	0 €	0 €	0 €	1.541 €	70.181 €
- Restant à verser au titre de n	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Marine CANDELON						
- Versées en n ⁻¹	31.915 €	0 €	0 €	0 €	1.829 €	33.744 €
- Versées en n	32.630 €	0 €	0 €	0 €	1.858 €	34.488 €
- Restant à verser au titre de n	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

* Prime de départ en retraite conforme à la Convention Collective.

Deux types de rémunération apparaissent :

- Des rémunérations versées au titre des mandats qui sont exercés au niveau de la Société Anonyme LP2C et votées par le Conseil de Surveillance de cette dernière ; ces rémunérations ne sont donc pas spécifiquement des rémunérations versées au titre de ACTIELEC TECHNOLOGIES ;
- Des rémunérations liées aux contrats de travail.

D'une manière générale, les rémunérations fixes suivent l'évolution des salaires décidée au sein du Groupe.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minimum indexé sur le salaire n-1.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Le Président du Directoire percevra une indemnité dans le cas de la rupture de son contrat de travail en l'absence de faute grave ou lourde ; cette indemnité est équivalente à 1,5 salaire brut annuel.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit, correspondant à des éléments de rémunération, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction du mandataire ou postérieurement à celle-ci n'a été pris, en dehors des engagements cités ci-dessus.

Par ailleurs, il n'est versé aucun jeton de présence.

Un plan de stock option a été souscrit en 2003 : il est détaillé dans le rapport spécial du Directoire sur les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions.

1.4.5 TRANSACTIONS EFFECTUÉES SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Les mandataires sociaux n'ont effectué aucune transaction sur l'exercice 2006.

1.5 LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire Éric BLACHE et du Commissaire aux Comptes suppléant Jean FONTA arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Le Conseil de Surveillance vous soumettra sa décision sur le renouvellement de ces mandats.

1.6 LES SALARIES

1.6.1 LA QUOTITÉ DE CAPITAL DÉTENU À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

A la clôture de l'exercice il n'y a pas de participation des salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de Commerce dans le Capital Social de la Société.

1.6.2 AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE

Les dispositions de la loi sur l'épargne salariale du 19 février 2001 obligent les Dirigeants à soumettre périodiquement aux Actionnaires, à savoir tous les trois ans, un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise à partir du moment où ceux-ci détiennent moins de 3 % du Capital Social.

La participation des salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de Commerce étant inférieure à 3% du Capital Social de la Société et l'Assemblée Générale ayant statué sur le principe d'une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un P.E.E. remontant au 21 septembre 2004, il est normalement fait obligation au Directoire de convoquer une nouvelle Assemblée Générale appelée à statuer sur un tel projet.

Nous vous proposons donc de statuer sur un projet de délégation de compétence à donner au Directoire permettant de réaliser une augmentation de capital, réservée aux adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise et effectuée dans les conditions de l'article L.443-5 du Code du Travail par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.443-5 du Code du Travail, le prix des actions à émettre ne pourra être ni inférieur de plus de 20 % (ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application de l'article L.443-6 du Code du Travail est supérieure ou égale à dix ans) à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Directoire relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieure à cette moyenne.

Le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la délégation est de 3 % du Capital Social atteint lors de la décision du Directoire de réalisation de cette augmentation.

A cet effet, nous vous proposons de conférer au Directoire, pour une durée de 26 mois, tous pouvoirs à l'effet d'utiliser la délégation.

Le Directoire disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.

1.6.3 NOMINATION D’ACTIONNAIRES SALARIES EN QUATITÉ DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous informons que le Conseil de Surveillance n’a reçu aucune candidature.

1.6.4 DÉSIGNATION DE MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE PAR LES SALARIÉS

La participation des salariés telle que définie à l’article L.225-102 du Code de Commerce étant inférieure à 3 % du Capital Social de notre Société, il n’y a pas lieu de prévoir la mise en place des dispositions relatives à la désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés.

1.7 LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons d’approuver les conventions visées à l’article L.225-86 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil de Surveillance.

Vos Commissaires aux Comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

1.8 LES CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITÉ

Sur l'ensemble du Groupe, l'évolution des effectifs sur les trois derniers exercices est la suivante :

2004	1.942
2005	2.121
2006	2.123

Il est à noter que la première société créée du Groupe, ACTIA S.A. a fêté ses 20 ans en novembre 2006, célébrant ainsi l'évolution de cette PME toulousaine qui comptait 50 salariés à la fin de son premier exercice et emploie aujourd'hui 484 personnes sur Toulouse et sa banlieue.

La photographie détaillée du Groupe au 31 décembre 2006 est la suivante :

Branche	Société	Effectifs au 31.12.06			
		Hommes	Femmes	Cadres	Non Cadres
HOLDING	ACTIELEC TECHNOLOGIES	5	2	6	1
AUTOMOTIVE	ACTIA	337	147	214	270
	ACTIA Muller Services	131	28	53	106
	ATON Systèmes	11	2	9	4
	AIXIA	7	3	7	3
	Sous Total France	486	180	283	383
	ACTIA Italie	29	15	6	38
	ACTIA NL	5	3	3	5
	ACTIA POLTIK	6	1	3	4
	I + ME ACTIA	57	15	5	67
	ACTIA Vidéobus	38	9	9	38
	ACTIA Automotive	5	0	2	3
	ACTIA Nordic	15	7	9	13
	ACTIA UK	21	5	7	19
	ATAL	34	11	8	37
	Sous Total Europe hors France	210	66	52	224
	ACTIA India	39	2	10	31
	ACTIA de Mexico	78	21	21	78
	ACTIA Shanghai	18	6	7	17
	CIPI	131	329	25	435
	ARDIA	26	8	33	1
ACTIA do Brasil	56	31	16	71	
ACTIA Inc	6	2	1	7	
ACTIA Corp	47	65	12	100	
Sous Total International	401	464	125	740	
TOTAL AUTOMOTIVE	1.097	710	460	1.347	
TÉLÉCOMMUNICATIONS	SODIELEC Ets d'Aveyron	72	28	51	49
	SODIELEC Ets de Bretagne	62	13	31	44
	SODIELEC Ets de Manosque	19	4	68	63
	SODIELEC Ets de Provence	99	32	3	20
	TOTAL TÉLÉCOMMUNICATIONS	252	77	153	176
TOTAL GROUPE France	743	259	442	560	
TOTAL GROUPE Europe hors France	210	66	52	224	
TOTAL GROUPE International	401	464	125	740	
TOTAL GENERAL GROUPE	1.354	789	619	1524	

Pour l'amélioration de votre information, nous détaillons l'ensemble des informations sur le périmètre suivant :

Branche	Société	Salariés au 31.12.05	Salariés au 31.12.06
HOLDING	ACTIELEC TECHNOLOGIES	8	7
Automotive	ACTIA	491	484
	CIPI	497	460
	ACTIA Muller Services	165	159
	ATON	13	13
	AIXIA	10	10
	PILGRIM	1	0
	ACTIA DO BRASIL	Non pris en compte	87*
SOUS TOTAL AUTOMOTIVE		1.177	1.213
Télécommunications	SODIELEC Aveyron	100	100
	SODIELEC Bretagne	67	75
	SODIELEC Manosque	26	23
	SODIELEC Provence	136	131
SOUS TOTAL TÉLÉCOMMUNICATIONS		329	329
TOTAL GROUPE		1.514	1.549

* Ces effectifs prennent en compte 13 personnes en contrat de sous-traitance que la réglementation brésilienne assimile à des Contrats à Durée Déterminée.

Un plan d'extension de recueil des données à toutes les filiales est en cours.

Au 31 décembre 2006, les effectifs du Groupe sont de 2.123 personnes. Les effectifs concernés par ce rapport sont de 1.549 personnes (73 %), contre 1.514 (71 %) au 31 décembre 2005.

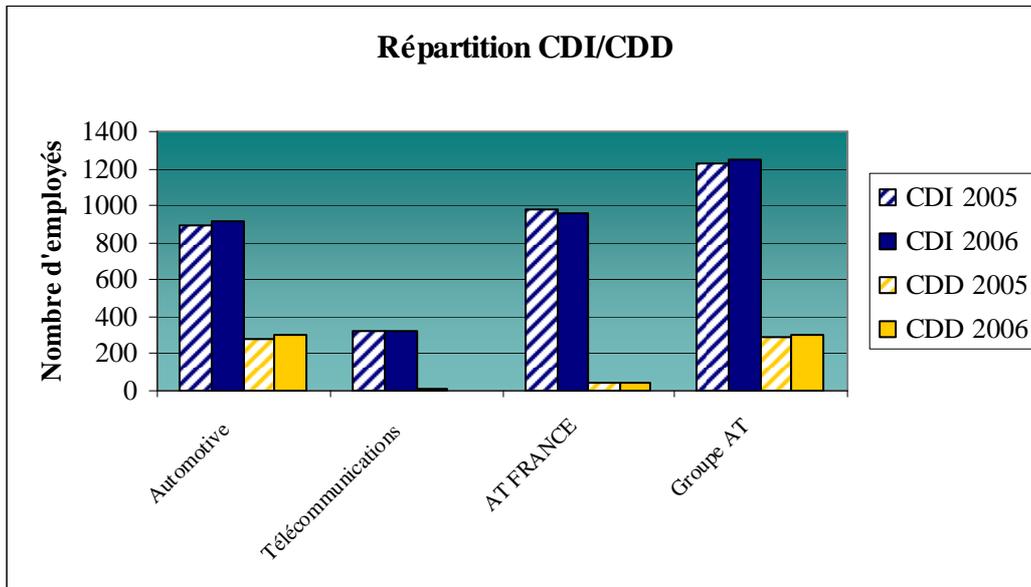
Une nouvelle structure entre en ligne de compte pour le rapport social 2006 : ACTIA DO BRASIL, avec ses 87 employés, qui constitue une extension du périmètre pris en compte à la fois pour les données sociales et environnementales du Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES.

1.8.1 EMPLOI

1.8.1.1 Les effectifs

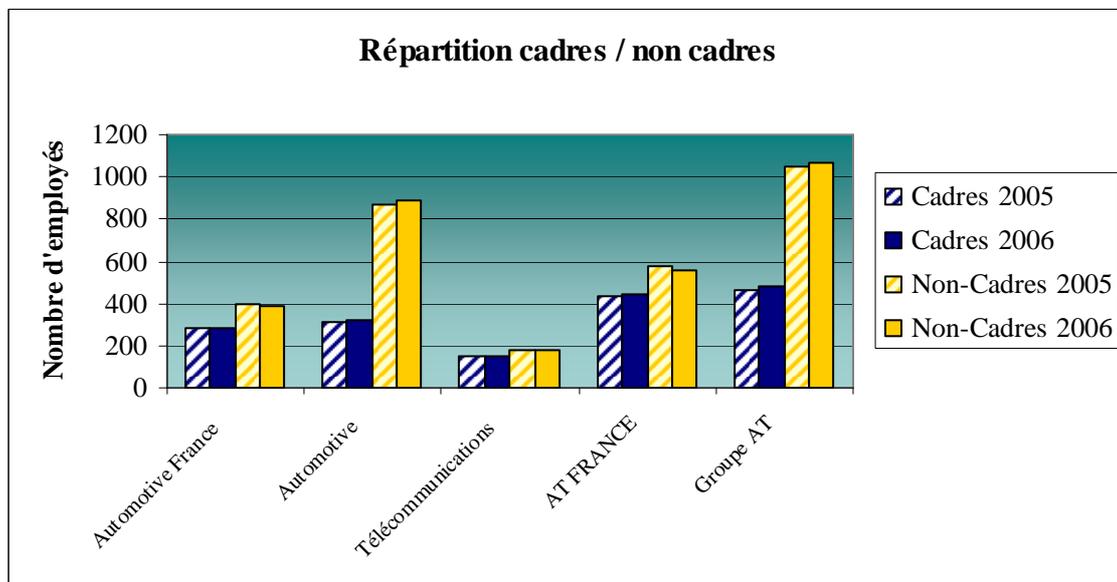
Les évolutions et répartitions des effectifs au 31 décembre 2006 sont les suivantes :

Le recours à des personnels en CDD est surtout pratiqué en Tunisie (50 %) et au Brésil (39 %), contre 4 % en France ; les statistiques, qui évoluent très peu sur l'exercice, sont les suivantes :



Au global, les contrats CDD représentent 20 % des effectifs du périmètre interrogé.

La répartition cadres / non cadres est la suivante au 31 décembre 2006 :



Les effectifs évoluent comme suit :

- Au 31 décembre 2004 : 42 % de cadres et 58 % de non cadres ;
- Au 31 décembre 2005 : 31 % de cadres et 69 % de non cadres ⁽¹⁾ ;
- Au 31 décembre 2006, la situation est identique à celle de 2005, avec 31 % de cadres.

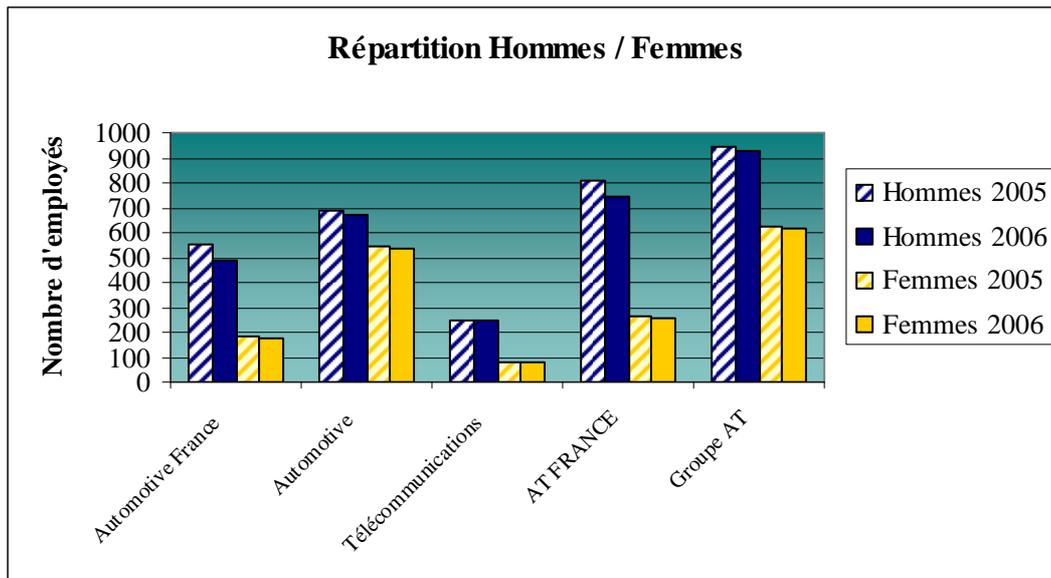
⁽¹⁾ L'évolution de ce ratio était essentiellement due à la modification du périmètre et à l'intégration de l'entité tunisienne.

La filiale brésilienne compte 14 % de cadres, puisque la structure bénéficie d'un atelier de production (assemblage intégration) en local.

Sur le territoire national, la répartition reste homogène, avec 44 % de cadres, en légère hausse par rapport à la situation au 31 décembre 2005.

Au niveau de la répartition hommes / femmes, la situation de la filiale Tunisienne est très différente des implantations françaises : la Tunisie emploie 72 % de femmes contre 27 % dans les sites français. ACTIA DO BRASIL se situe légèrement au-dessus des sites français avec un taux de 36 %.

En 2006, la moyenne des effectifs féminins représente 40 % des effectifs du périmètre interrogé.



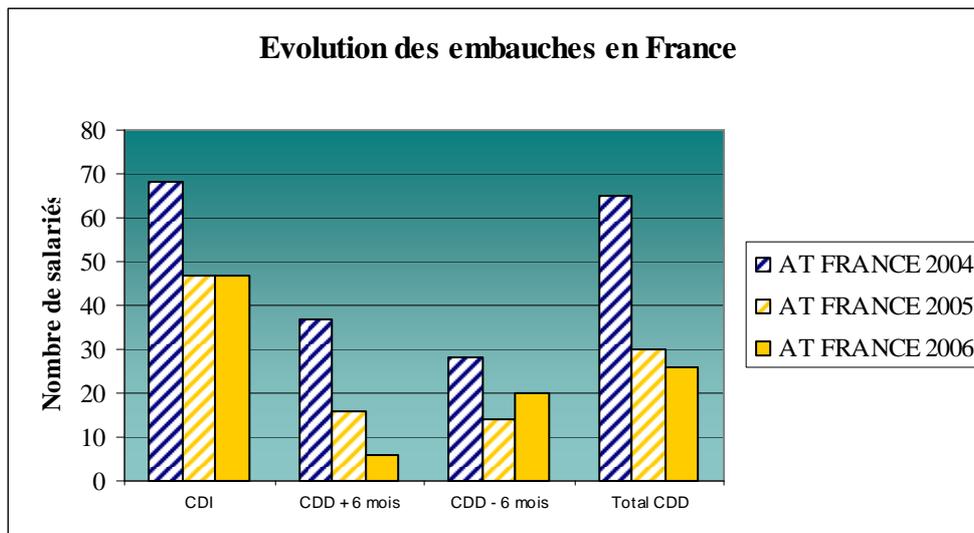
1.8.1.2 Embauches

Sur l'exercice 2006, les effectifs du Groupe n'ont globalement pas évolué. Les embauches ont globalement compensé les fins de contrats et les licenciements (cf. § 1.8.1.3).

Sur le périmètre étudié, le Groupe a embauché 89 personnes (192 en 2005 sans le Brésil) dont 42 personnes en CDD, et 47 personnes en CDI. Concernant les contrats à durée déterminée, les CDD longue durée (plus de 6 mois) représentent 14 %.

Le fort ralentissement des embauches est lié à la situation en Tunisie qui avait connu une forte progression en 2005 avec 115 embauches, alors qu'elle a procédé à 16 embauches sur l'exercice 2006. Cependant, ce site de production est voué à connaître des évolutions significatives, liées à la charge de travail.

Sur le périmètre français, l'évolution des embauches a été la suivante :



Quelques légères difficultés de recrutement ont été enregistrées :

- Pour SODIELEC, site de Bretagne, en raison du profil spécifique demandé ; aucun Curriculum Vitae ne correspondait à ce poste ;
- Pour ACTIA DO BRASIL, en raison d'un manque de profils adéquats et de la compétitivité de ce marché.

Le recours au travail en intérim a aussi été utilisé sur 2006 avec près de 82 intérimaires sur une partie des filiales. La durée moyenne des missions d'intérim est d'environ un mois, avec une moyenne supérieure à 3 mois au Brésil.

Le Groupe a aussi employé 27 personnes en contrat aidé au cours de l'exercice 2006. A ce jour, ces contrats, qui peuvent aller jusqu'à 5 ans ont généré 5 embauches. La totalité de ces contrats a concerné la Branche Automotive.

Enfin, le Groupe fait appel à des stagiaires dans le cadre de formations diplômantes : parmi ces stagiaires, 4 ont été embauchés à la fin du stage.

1.8.1.3 Licenciements et démissions

46 personnes ont été licenciées sur 2006 sur l'ensemble des filiales. La répartition est la suivante :

- ✓ 14 cadres et 32 non cadres ;
- ✓ 35 hommes et 11 femmes ;
- ✓ 25 pour motif économique, 18 pour faute ou faute grave, 3 pour inaptitude.

Concernant les démissions, le Groupe a enregistré sur ses filiales :

- ✓ 24 démissions d'employés non cadres ;
- ✓ 22 démissions de cadres.

1.8.2 ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Dans le cadre de la législation française, les filiales françaises (à l'exception d'AIXIA) ont signé un accord « 35 heures ». Les cadres et assimilés sont employés selon un forfait annuel de jours de travail (en général 213 jours par an) ; les autres employés bénéficient de l'horaire hebdomadaire légal de 35 h en temps plein annualisé.

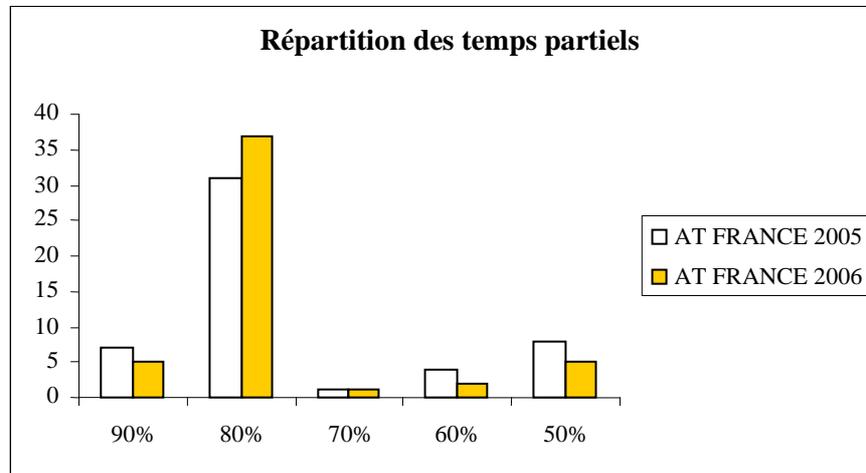
En France, le travail est organisé en 5 jours ; seul le site de Colomiers, qui présente une activité de production a une organisation en 2 x 8.

En Tunisie, l'horaire hebdomadaire légal appliqué est de 40 h / semaine réparties sur 6 jours. Les équipes travaillent en 3 x 8.

Au Brésil, l'horaire hebdomadaire est réparti sur 6 jours et les équipes travaillent également en 3 x 8.

Temps partiels:

Sur les 1.549 employés du périmètre considéré, 50 personnes sont employées à temps partiel contre 51 en 2005. Parmi elles, 83 % sont des femmes. La répartition du temps partiel est détaillée dans le graphe ci-après :



Heures supplémentaires:

Le volume global des heures supplémentaires s'élève à 20.170 heures, effectuées par les non cadres. Le site de production de Tunisie totalise 59 % des heures supplémentaires effectuées.

1.8.3 RELATIONS PROFESSIONNELLES ET SOCIALES

Convention collective:

La totalité des sites français du Groupe est rattachée à la convention nationale de la métallurgie, via ses antennes régionales. La convention Tunisienne est celle de l'Électricité & de l'Électronique. La filiale brésilienne est rattachée à une convention nationale de la métallurgie, équivalente à celle de la France, selon la loi brésilienne.

Représentation des organisations syndicales et représentants du personnel:

Sur les 11 sites considérés, les employés de 6 d'entre eux sont représentés par des **organisations syndicales**. Sur le global du nombre d'employés, cela représente 82 % des employés qui ont au sein de leur structure des représentants syndicaux. Tous les sites représentés par des organisations syndicales mettent à leur disposition des locaux.

Les **représentants du personnel**, quant à eux, sont au nombre de 71. Ces représentants sont répartis en plusieurs collèges: cadre / ouvrier / ETAM, sauf au Brésil où la notion de collègue n'existe pas.

Relations sociales et information des employés:

Les employés reçoivent des informations de la direction via différents moyens qui varient d'une filiale à l'autre. Globalement, l'affichage sur tableau est toujours utilisé, ainsi que les courriers électroniques, les réunions, journaux et courriers. Les employés sont dans tous les sites informés des résultats et objectifs de l'entreprise. La Tunisie répond aux mêmes critères avec en plus la mise en place d'une commission paritaire sur son site pour faciliter la communication entre le personnel et la Direction.

Avantages :

En dehors des obligations légales, les prestations suivantes sont proposées aux employés:

- Santé: complémentaire, prévoyance... : totalité des sites,
- Retraite complémentaire : 5 sites sur 11, soit 26 % de la population,
- Tickets restaurants : 9 sites sur 11, soit 69 % de la population,
- Maternité (prime naissance) : 4 sites sur 11, soit 47 % de la population.

A l'exception d'ATON, structure de bureaux d'études, tous les sites procèdent à des entretiens annuels, dans le contexte d'une politique de suivi de carrières.

1.8.4 SANTÉ & SÉCURITÉ

Accidents du travail:

Sur l'année 2006, 31 accidents du travail ont été recensés, dont 2 pour la Branche Télécommunications. Au total, ces accidents représentent 81 jours d'arrêt de travail contre 204 en 2005 et 322 en 2004. On note donc une nette diminution.

Arrêts maladie:

Les arrêts maladie représentent 11.912 jours sur 2006. Répartis par branche d'activité et par employé, cela équivaut à :

➤ Automotive France	16,0 jours / employé / an
➤ Automotive	8,9 jours / employé / an
➤ Télécommunications	3,3 jours / employé / an
➤ Sociétés françaises	13,4 jours / employé / an
➤ Groupe	10,2 jours / employé / an

Santé et sécurité au travail:

Toutes les sociétés du Groupe respectent la Loi EVIN concernant les zones fumeurs et non-fumeurs. Par ailleurs, la grande majorité des sites a mis en œuvre des diagnostics ou actions d'évaluation de l'ergonomie des postes de travail, la plupart du temps dans le cadre des CHSCT.

La majorité des sites considérés effectue au delà des visites médicales réglementaires, un suivi du personnel à risque par des visites médicales supplémentaires.

Les normes de sécurité incendie et d'installation électrique sont respectées dans toutes les filiales.

Sur les 11 sociétés considérées, 5 ont mis en place le document unique d'évaluation des risques.

1.8.5 FORMATION & EDUCATION

Toutes les entités spécifient l'existence d'un plan de formation annuel. Ces plans sont élaborés via:

- Une gestion prévisionnelle des compétences,
- Les entretiens annuels,
- Les négociations avec les représentants du personnel ou le responsable du site.

Ainsi, sur 2006 et sur l'ensemble du Groupe, les heures de formation suivantes ont été dispensées:

- 15.021 heures de formation continue soit 9,7 heures de formation par employé (-4,9 % par rapport à 2005),
- 3.871 heures au titre des congés individuels de formation, en nette augmentation (+ 34,8 %),
- 1.934 heures de formation en alternance.

En majorité, les heures de formation correspondent à des formations techniques, avec quelques formations au management des équipes. ACTIA DO BRASIL a dispensé, en moyenne, 42,6 heures de formation par employé sur l'exercice 2006, largement en tête par rapport à toutes les autres sociétés du Groupe.

1.8.6 DIVERSITÉ & EGALITÉ DES CHANCES

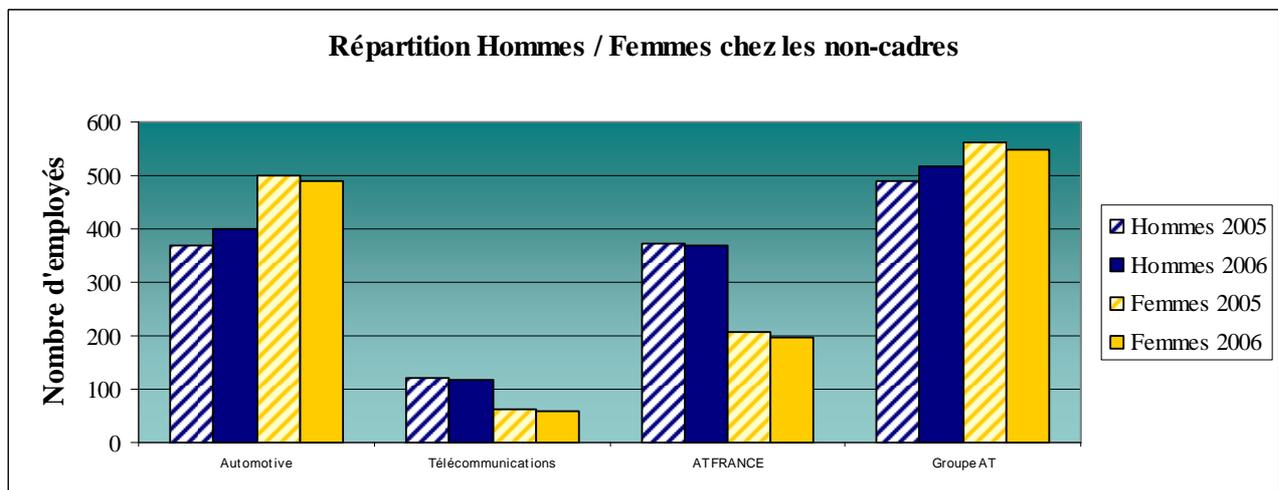
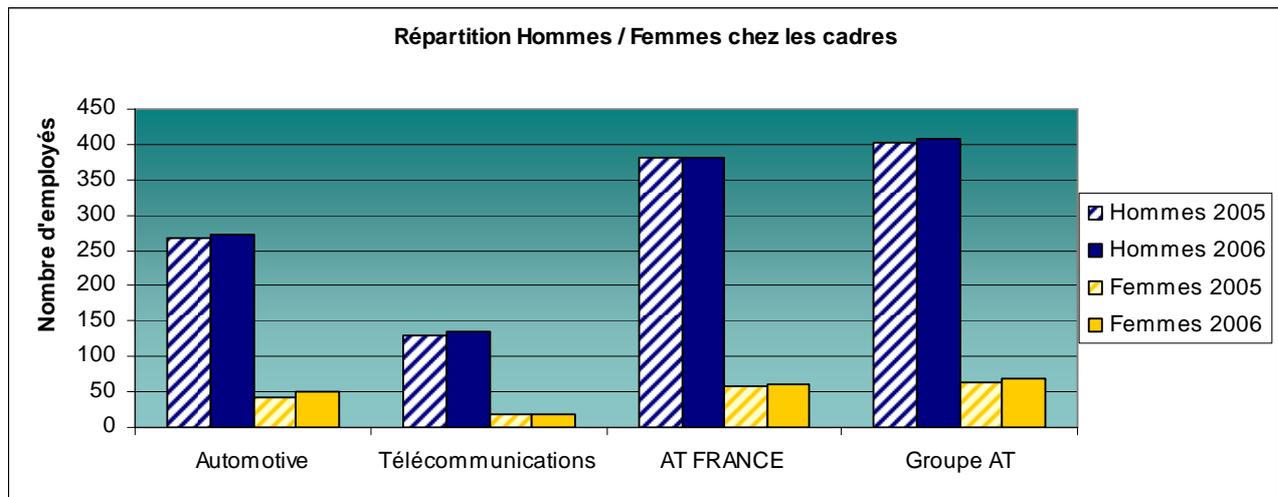
Sur les 1.549 employés du périmètre considéré du Groupe, 54,58 % sont de nationalité française. Les ressortissants de l'Union Européenne représentent 0,33 % et les autres nationalités 45,09 %.

Sur le plan national, ces pourcentages sont les suivants :

- Nationalité française : 99,1 % ;
- Union Européenne : 0,6 % ;
- Hors UE : 0,3 %.

L'égalité professionnelle Hommes / Femmes est respectée au niveau des salaires.

Les graphes suivants présentent la répartition cadres / non-cadres pour les catégories hommes et femmes.



Proportionnellement, les femmes sont donc moins bien représentées chez les cadres que chez les non cadres.

Enfin, certains sites sont dans l'obligation d'employer des travailleurs handicapés. Sur la totalité du Groupe, les entreprises concernées employaient, sur l'année 2006, 17 personnes entrant dans cette catégorie sur les 61 légalement imposés. On note donc un déficit du nombre de personnes handicapées employées dans le Groupe.

Pour pallier cette déficience, ces sites ont recours à des travaux via des CAT. Cette sous-traitance ne couvre que partiellement ce manque, représentant un équivalent de 9 personnes.

1.8.7 SOUS TRAITANCE

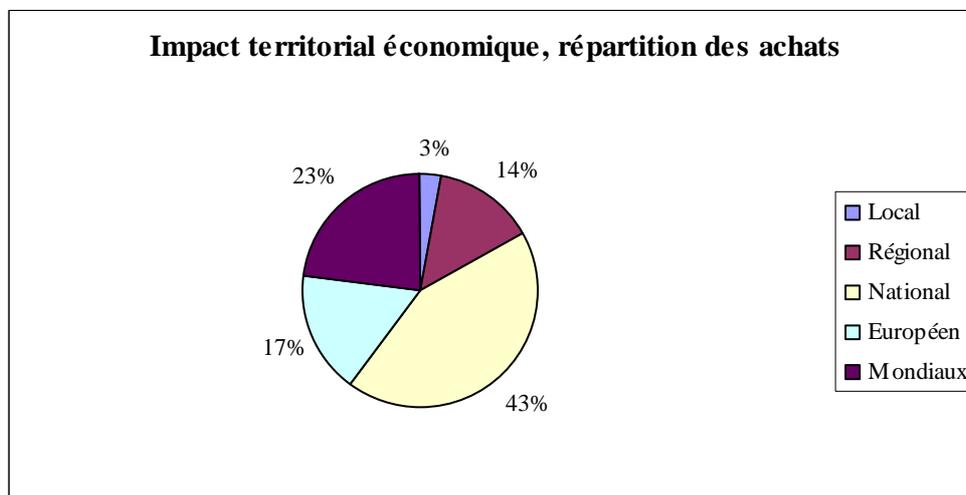
La plupart des sites considérés font appel à de la sous-traitance pour certains travaux.

Les sous-traitants actuels varient selon les entités du Groupe, et certaines de nos filiales ont d'ores et déjà mis en place des procédures d'évaluation des sous-traitants (audits), au titre du respect des standards de qualité demandés et des normes environnementales souhaitées en fonction de leur niveau de certification.

Concernant l'éthique des sous-traitants, aucun des partenaires des sites étudiés (territoire national) n'est aujourd'hui implanté dans des pays en voie de développement où le respect des règles de l'OIT peuvent être bafouées.

1.8.8 IMPACT TERRITORIAL ET ÉCONOMIQUE

Cet impact est calculé à partir de la répartition des achats et se répartit comme suit :



Pour les filiales considérées, l'impact territorial de nos entités s'effectue majoritairement sur leur territoire national (60 % des achats), mais l'on note une baisse significative de ce taux, lié à l'augmentation des achats de composants ou de sous-systèmes en Asie.

Par ailleurs, tout en ayant une croissance internationale, la pérennité du Groupe permet d'avoir des retombées positives en terme d'impact économique sur le territoire français.

1.8.9 RELATION AVEC LES PARTIES PRENANTES ET ŒUVRES SOCIALES

Les entités du Groupe sont adhérentes à certains organismes professionnels (UIMM - Union des Industries et Métiers de la Métallurgie - par exemple). Par ailleurs, le Groupe entretient d'excellentes relations avec les établissements d'enseignement via lesquels il conduit d'importantes activités de recherche.

Enfin, aucun litige, ni différend n'est à signaler avec les associations, ou même avec les particuliers vivant à proximité de nos sites.

1.9 LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Les données recueillies et présentées ci-après concernent les structures suivantes :

Branche	Nom	Salariés au 31.12.05	Salariés au 31.12.06
Holding	ACTIELEC TECHNOLOGIES	8	7
Automotive	ACTIA	491	484
	CIPI	497	460
	ACTIA Muller Services	165	159
	ATON	13	13
	AIXIA	10	10
	PILGRIM	1	0
	ACTIA DO BRASIL	Non pris en compte	87*
Télécommunications	SODIELEC Aveyron	100	100
	SODIELEC Bretagne	67	75
	SODIELEC Manosque	26	23
	SODIELEC Provence	136	131
Sous Total Télécommunications		329	329
TOTAL GROUPE		1.514	1.549

* Ces effectifs prennent en compte 13 personnes en contrat de sous-traitance que la réglementation brésilienne assimile à des Contrats à Durée Déterminée.

1.9.1 CONSOMMATIONS ET REJETS

1.9.1.1 Consommation de ressources en eau

La consommation totale d'eau sur les 11 sites en 2006 est de 46.053 m³ (40.799 m³ en 2005), soit une augmentation globale de 13 %, alors que la population prise en compte a augmenté de 3,6 %. CIPI représente 15.900 m³ consommés, soit une progression de 12 % par rapport à 2005. Cette augmentation s'explique également par les prélèvements sur le site de Pouvoirville dus à l'utilisation de l'eau de ville pour le refroidissement des étuves. Pour y remédier, il est prévu d'installer en 2007 un groupe froid en circuit fermé. Par ailleurs, il faut noter que la valeur de l'année 2005 sur le site de Colomiers était fautive en raison du compteur défectueux. Ce dernier a été changé en fin d'année 2005, et une fuite a été colmatée en juillet 2006. 2007 devrait donc logiquement voir une certaine baisse de la consommation d'eau sur les sites de Pouvoirville et de Colomiers.

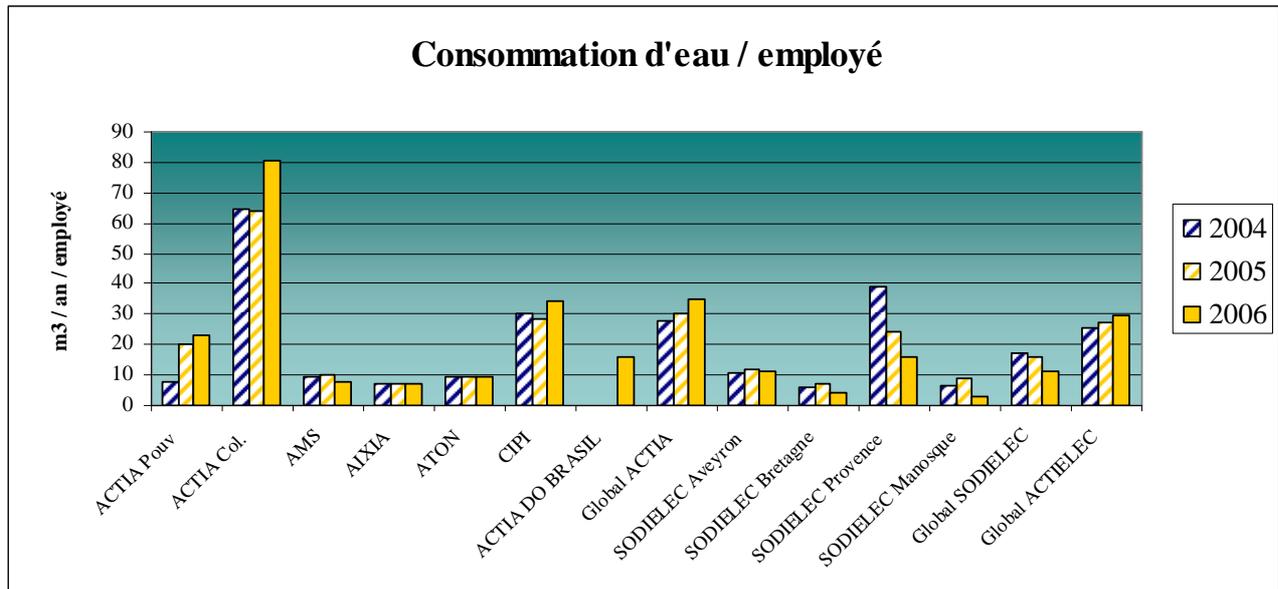
L'eau consommée sur l'ensemble des sites est issue pour 73 % du réseau de distribution d'eau potable (29.784 m³ en 2006 contre 25.915 m³ en 2005). 27 % de l'eau consommée vient de prélèvements privés. Les deux seuls sites procédant à cette forme d'utilisation sont ACTIA Colomiers et CIPI Tunis, qui sont par ailleurs les deux plus gros sites de production du Groupe et ayant donc la consommation d'eau la plus forte.

Ramenée au nombre d'employés, la consommation de l'ensemble des sites en 2006 avoisine les 29,7 m³ / an / employé, soit une augmentation de 9,7 % par rapport à 2005.

m ³ /an/employé	ACTIA Pouv	ACTIA Col.	AMS	AIXIA	ATON	CIPI	ACTIA Do Brasil	Global ACTIA
2005	20,2	64,0	9,9	6,9	9,6	28,6		30,3
2006	22,9	80,6	7,7	6,9	9,2	34,6	16,2	35,0

m ³ /an/employé	SODIELEC Aveyron	SODIELEC Bretagne	SODIELEC Provence	SODIELEC Manosque	Global SODIELEC	Global ACTIELEC
2005	11,8	7,4	24,1	9,2	15,8	27,1
2006	11,3	4,4	15,8	3,1	11,0	29,7

Indicateur de consommation d'eau par employé sur l'année 2006 (m³ / employé / an)



Les consommations des sites (sauf les sites de production comme ACTIA Colomiers, CIPI Tunis et SODIELEC Provence) sont significatives d'une activité « services - études ». Pour ces sites la consommation journalière d'eau est en moyenne de 40 litres par jour et par employé (sur la globalité du Groupe), en comparaison à la consommation moyenne d'eau à usage domestique qui est de l'ordre de 150 à 200 litres par jour et par personne. La consommation des sites de production s'établit à 120 litres par jour et par employé, ce qui donne une consommation moyenne sur les sites considérés de 81 litres par jour et par personne.

1.9.1.2 Consommation matières premières

L'activité de la Société ne consomme pas directement de matières premières extraites du milieu naturel puisqu'elle n'intervient que sur des produits déjà en partie manufacturés (composants électroniques, câbles électriques...), essentiellement composés de métaux et de matières plastiques. Plusieurs sites ont déjà mis en place des systèmes pour le tri des déchets : emballage essentiellement, avec la réutilisation des caisses bois et cartons. La standardisation et la diminution du nombre de référence d'emballages sont également de rigueur.

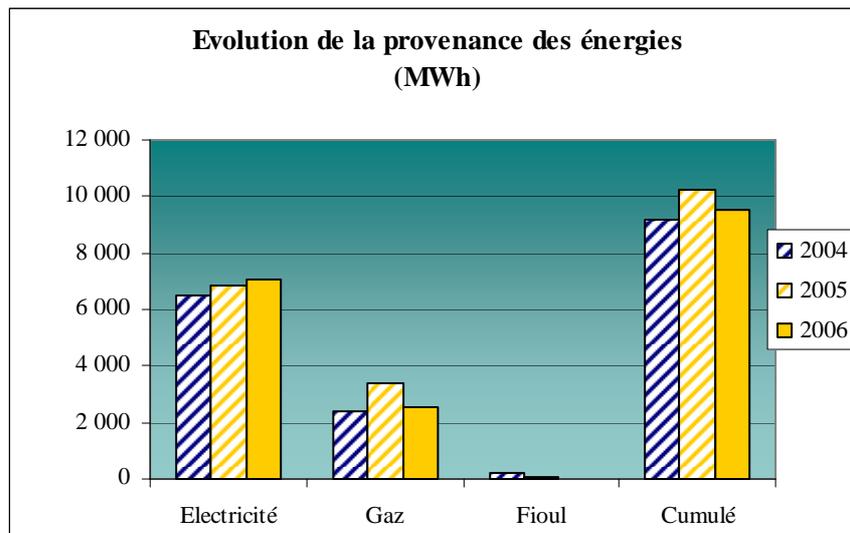
1.9.1.3 Consommation énergie

Deux types d'énergie sont utilisés sur l'ensemble des sites :

- L'électricité : 7.034 MWh en 2006 (6.851 MWh en 2005), soit une légère augmentation de 3 % ;
- Le gaz naturel : 2.513 MWh en 2006 (3.376 MWh en 2005), soit une baisse significative de 26 %.

La consommation totale d'énergie sur l'ensemble des sites s'élève sur l'année 2006 à 9.547 MWh (10.268 MWh en 2005), soit une baisse de 7 %. On note surtout un changement dans les sources d'énergie utilisées avec un abandon du fioul, une baisse du gaz naturel et une légère augmentation de l'électricité.

La consommation d'énergie par les différentes sources se répartit comme suit :



Le graphe suivant illustre l'évolution de l'énergie consommée ramenée au nombre d'employés :

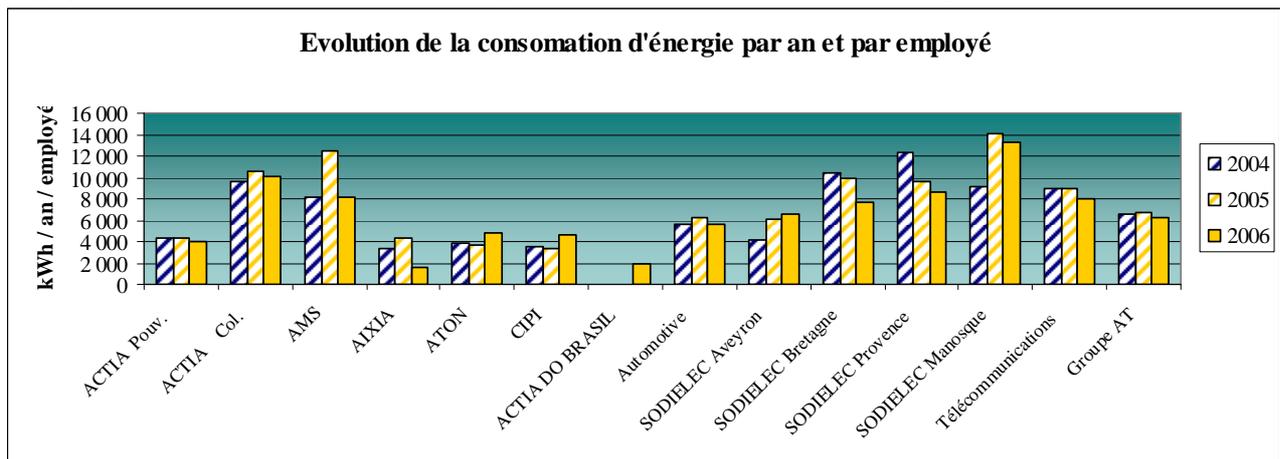


Tableau récapitulatif des consommations énergétiques :

	ACTIA Pouv.	ACTIA Col.	AMS	AIXIA	ATON	CIPI	ACTIA Do Brasil	Automotive
2004	4 255	9 550	8 171	3 363	3 813	3 552		5 665
2005	4 277	10 535	12 403	4 363	3 740	3 421		6 179
2006	3 927	10 153	8 083	1 650	4 777	4 565	1 849	5 647

	SODIELEC Aveyron	SODIELEC Bretagne	SODIELEC Provence	SODIELEC Manosque	Global SODIELEC	Global ACTIELEC
2004	4 205	10 337	12 285	9 131	8 964	6 485
2005	6 150	9 872	9 595	14 044	8 956	6 782
2006	6 493	7 613	8 631	13 342	8 079	6 163

Le ratio de consommation énergétique sur la totalité de Groupe s'élève à 6.163 kWh /an / employé. A périmètre constant, on constate donc une baisse de la consommation de l'ordre de 9 % par an et par employé. Cette baisse s'explique par une baisse de la consommation électrique du site de LUCE par rapport à 2005. En effet, les chiffres pris en compte en 2005 provenaient d'une estimation basée sur le coût unitaire de Colomiers alors que ce dernier est plus faible que la valeur réelle de LUCE. En 2006, des chiffres sont réels, basés sur les factures reçues.

1.9.1.4 Conditions d'utilisation des sols

L'activité de l'ensemble des sites n'utilise pas les sols en tant que tels, si ce n'est pour l'implantation des bâtiments. L'ensemble des sites représente une emprise globale sur les sols de 10 hectares. Sur la totalité de la superficie des sites, 48 % de la surface est occupée par des espaces verts entretenus.

1.9.1.5 Rejets dans l'air

Les activités réalisées sur les sites ne semblent pas à l'origine de rejets significatifs dans l'atmosphère. Environ 74 % de l'énergie consommée est électrique ce qui ne génère pas de gaz à effet de serre (CO₂, ...).

Le site de CIPI en Tunisie a programmé de manière volontaire sur l'année 2006 une série de mesures destinées à évaluer plus précisément ses rejets dans l'atmosphère. Des mesures ont été faites au niveau des métaux lourds et des COV (Composés Organique Volatiles) ; le site est aujourd'hui en attente de résultats quantifiés. En fonction des résultats, des actions seront entreprises.

1.9.1.6 Rejets dans l'eau, dans les sols

Les activités réalisées sur les sites ne sont pas à l'origine de rejets significatifs dans l'eau ou dans les sols :

- Les eaux usées présentent un caractère « domestique » et sont rejetées dans les réseaux d'assainissement communaux pour être traitées en station d'épuration,
- Les produits potentiellement polluants ne sont pas stockés à même le sol, puisqu'ils sont sous rétention.

Les réseaux d'eaux des sites de Pouvoirville et Colomiers, SODIELEC Aveyron et SODIELEC Provence sont du type séparatif : les eaux pluviales rejoignent le réseau d'eaux pluviales local.

1.9.1.7 Nuisances sonores ou olfactives

Au regard des activités peu bruyantes et non odorantes exercées sur ces sites, aucune nuisance sonore ou olfactive n'a été enregistrée par les différents sites, ni même signalée par le voisinage sur l'année 2006.

1.9.1.8 Déchets

Les déchets issus des activités de l'ensemble des sites sont essentiellement des emballages (cartons, palettes, housses plastiques, ...), des déchets de bureau, des rebuts de fabrication et quelques déchets dangereux. Ces déchets ne sont pas éliminés ou traités sur place, ils sont stockés provisoirement dans des zones dédiées et équipées pour recevoir chaque type de déchets (bennes, compacteurs, bacs de rétention...) avant d'être régulièrement évacués vers les filières de recyclage, de valorisation ou de traitement.

Le recyclage déjà mis en place sur les sites concerne surtout les emballages : cartons, papiers, plastiques ainsi que les métaux. Certains sites ayant mis en place un tri des déchets pratiquent sur certains matériaux (cartons, palettes, caisses en bois...) une politique de réutilisation de ces matériaux.

Une politique active de tri est d'ores et déjà en place sur 9 sites. Cependant, les sites n'ayant pas encore mis en place une démarche de management environnemental ne font pas aujourd'hui de bilans quantitatifs de la quantité de déchets produite.

Sur l'exercice 2006, les déchets ont suivi les traitements suivants :

Déchets	Site	Volume	Méthode
Déchets de soudure	CIPI	6,0 t	reprise par le fournisseur
Cartons d'emballage, papiers et métaux	France	139,0 t	recyclage
Cartons et plastiques	Tunisie	160,0 t	recyclage
Déchets DIB - DIS	ACTIA	39,0 t	valorisation énergétique
Déchets (DIB)	ACTIA	5,6 t	incinération
Déchets (DIB)	ACTIA et CIPI	38,8 t	incinération

ACTIA S.A., pour ses 2 sites de Pouvoirville et Colomiers, représentant plus de 32 % de l'effectif du Groupe sur le périmètre environnemental considéré a mis en place des démarches de management environnemental. La Société a évalué les ratios de production de déchets sur l'année 2006 qui s'élèvent à 198 kg / an / employé, contre 193 kg / an / employé en 2005.

A titre de comparaison, les déchets ménagers représentent environ 370 kg/an/habitant.

Le site de production de ACTIA MULLER SERVICES a un ratio de production de déchet de 597 kg / an / employé sur l'exercice 2006 ; celui de Tunisie est de 437 kg / an / employé.

1.9.2 MESURES PRISES POUR LIMITER LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT NATUREL

Les activités des sites n'entraînent pas d'atteintes significatives à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales :

- Quasi absence de rejets atmosphériques (gaz à effet de serre), d'émissions sonores et d'utilisation directe du milieu naturel (utilisation des sols, consommations de matières premières, ...),
- Les mesures pour limiter les rejets liés aux eaux usées et aux produits potentiellement polluants sont déjà en place :
 - ✓ les eaux usées (essentiellement domestiques) rejoignent le réseau d'assainissement et sont traitées en station d'épuration,
 - ✓ les produits potentiellement polluants pour les eaux et les sols sont stockés sous rétention, ils ne sont pas en contact direct avec le sol.

Les espaces verts présents sur les sites occupent 48 % de la surface totale, ce qui témoigne d'un souci d'intégration paysagère des activités dans leur contexte local.

1.9.3 DÉMARCHES D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

Les deux sites d'ACTIA Pouvoirville et d'ACTIA Colomiers (environ un tiers de l'effectif total du périmètre étudié) ont obtenu leur certification ISO 14001 en juillet 2003 ; cette certification a été renouvelée en novembre 2006.

Il est à noter que le site de production de CIPI en Tunisie (31 % des effectifs) s'est engagé dans une démarche de certification similaire sur l'année 2006 qui a abouti à une certification ISO 14001 fin janvier 2007.

Le site de ACTIA DO BRASIL est également certifié ISO 14001.

1.9.4 MESURES PRISES POUR ASSURER LA CONFORMITÉ

A travers les systèmes de management environnemental mis en place sur les sites certifiés (Pouvoirville, Colomiers et Brésil), la veille réglementaire et les processus de suivi qui en découlent, assurent le maintien de leur conformité réglementaire.

1.9.5 DÉPENSES ENGAGÉES POUR PRÉVENIR LES CONSÉQUENCES

Compte tenu :

- Des dangers très limités en cas de dysfonctionnement des sites,
- Des mesures déjà en place pour limiter les impacts des sites en fonctionnement normal sur l'environnement (évacuation des déchets, raccordement des eaux usées au réseau, ...)

- Des démarches de certification environnementale engageant les sites sur une amélioration continue et une meilleure maîtrise de leurs impacts environnementaux,

Les dépenses suivantes pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement ont été engagées en 2006 :

- Site de Pouvoirville : réparation du réseau de l'eau, augmentation de la capacité du groupe froid, extension de la zone et du traitement des déchets, cartérisation de machines pour la diminution des nuisances sonores, représentant un coût global de 37 k€.
- Site de Tunisie : obturateur sable pour les huiles au niveau des réseaux de l'eau, installation de bacs de rétention pour les sols, augmentation des effectifs dédiés au management de l'environnement.
- Site du Brésil : équipement de zones de stockage et amélioration de l'élimination des déchets, mesures annuelles du bruit, équipes dédiées à l'environnement, représentant un coût global d'environ 4 k€ en 2006.

1.9.6 ORGANISATION INTERNE DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Direction Administrative du Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES a la charge de coordonner l'ensemble des actions environnementales.

La mise en œuvre des démarches de management environnemental des deux sites ACTIA Pouvoirville et ACTIA Colomiers est assuré par un Responsable Environnement au sein de la Direction des Systèmes - Qualité / Environnement ACTIA. En outre, un technicien est en place sur le site de Colomiers pour la gestion des déchets du site.

Sur les sites de production de CIPI (Tunisie) et d'ACTIA DO BRASIL (Brésil), il convient de noter la présence d'un service dédié à l'environnement avec un effectif global de 4 personnes.

Le budget global du Groupe pour la formation à l'environnement est de l'ordre de 5,5 k€ par an.

Par ailleurs, une veille réglementaire est réalisée sur ces sites qui prennent également en compte les impacts environnementaux au niveau de la conception des nouveaux produits.

Le Responsable Environnement a suivi des formations relatives au management environnemental.

Conformément à la mise en place de la norme ISO 14001, la session générale de sensibilisation pour la formation et l'information des salariés en matière d'environnement a été effectuée. Un plan de formation et un planning de sensibilisation ont été établis dans le cadre du SME (Système de Management Environnemental) afin de sensibiliser tout nouvel employé. Sur les sites concernés, le personnel est informé des démarches qui sont menées et des moyens sont à sa disposition pour qu'il fasse remonter toute information pertinente.

L'organisation interne de la gestion des risques en cas d'accident a été menée sur les sites ayant engagé une démarche de mise en place d'un système de management environnemental (ACTIA Pouvoirville et Colomiers, via la méthode AMDEC), système qui exige l'identification et l'évaluation des situations d'urgence (comme les accidents de pollution) afin de mieux y pallier avec obligation de rédiger une procédure de « réponse aux situations d'urgence », ainsi que d'identifier ces dernières.

1.9.7 MONTANTS DES PROVISIONS ET GARANTIES

Au regard des activités du Groupe qui ne représentent pas de risque significatif en matière d'environnement, aucune provision et garantie n'a été contractée sur l'année 2006, ni sur les exercices antérieurs.

1.9.8 MONTANTS DES INDEMNITÉS VERSÉES SUR L'EXERCICE ET ACTIONS RÉPARATRICES

Aucune indemnité n'a dû être versée en 2006 suite à un problème ou accident environnemental ; aucune action réparatrice en matière d'environnement n'a été nécessaire en 2006.

1.9.9 OBJECTIFS ASSIGNÉS POUR LES FILIALES À L'ÉTRANGER

Les sites français se sont engagés dans une voie de progression visant à mieux prendre en compte les différents aspects de l'environnement dans les activités des sites.

Les filiales étrangères ont été informées de la démarche suivie par le Groupe dans le cadre du droit français et relative à la loi NRE.

Cela dit, les sites implantés à l'étranger présentent les mêmes caractéristiques que les sites français : les conséquences de leurs activités restent limitées.

La prise en compte de l'environnement est étendue aux filiales étrangères, conformément aux réglementations en vigueur sur chacun des territoires et au-delà, dans le cadre de l'engagement volontaire du Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES.

1.9.10 SYNTHÈSE

A périmètre constant, il n'y a pas de modifications significatives des consommations et rejets. Les fluctuations des consommations d'eau et d'énergie sont expliquées et maîtrisées lorsqu'une intervention humaine peut y remédier.

Les sites principaux : Pouvourville, Colomiers, la Tunisie et le Brésil (qui représentent 1.031 salariés, soit plus de 48 % d'ACTIELEC TECHNOLOGIES), sont aujourd'hui certifiés ISO 14001, ce qui représente un engagement actif de progrès en matière environnementale.

Par ailleurs, le site de Colomiers a effectué de manière volontaire, une série de mesures destinées à évaluer plus précisément les rejets dans l'air émis par l'activité. Les conclusions sont excellentes et montrent la volonté du Groupe de maîtriser les nuisances environnementales.

1.10 MISE EN HARMONIE DES STATUTS AVEC LES DISPOSITIONS DU DECRET DU 11 DECEMBRE 2006

Nous vous proposons de réaliser une mise en harmonie des statuts avec les dispositions du décret n° 2006-1566 du 11 décembre 2006. En effet, ce décret a notamment apporté des modifications en termes de participation aux Assemblées Générales : le droit de participer à l'Assemblée Générale d'une société de l'Eurolist est subordonné à l'inscription en compte de titres au nom de l'Actionnaire au moins trois jours ouvrés précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

En conséquence de ces nouvelles dispositions, nous vous proposons de mettre les statuts de la Société en conformité avec les dispositions du décret n° 2006-1566 du 11 décembre 2006, en ce qui concerne le droit de participer aux Assemblées, et de modifier l'article 31 des statuts « Assistance et représentation aux Assemblées ».

1.11 PRESENTATION DES RESOLUTIONS

Conformément à l'ordre du jour de l'Assemblée, nous allons soumettre à votre approbation un certain nombre de résolutions.

Dans la première résolution, nous vous demandons d'approuver les comptes sociaux annuels de l'exercice écoulé.

Dans la deuxième résolution, nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice de consolidation clos le 31 décembre 2006 faisant ressortir un Résultat d'Ensemble Consolidé de 1.676.816 €.

Vous aurez ensuite, dans une troisième résolution, à approuver les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de Commerce.

Si vous approuvez les comptes et le bilan du dernier exercice clos de ACTIELEC TECHNOLOGIES S.A., nous vous proposons, dans une quatrième résolution de procéder à l'affectation du résultat.

Dans les cinquième et sixième résolutions, il conviendra de statuer sur le renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes.

La septième résolution concernera l'autorisation à conférer au Directoire à l'effet de réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents du Plan d'Épargne Entreprise de la Société.

La huitième résolution concernera la mise en harmonie des statuts avec le décret du 11 décembre 2006.

La dernière résolution sera consacrée aux pouvoirs à conférer.

1.12 ANNEXES AU PRESENT RAPPORT

Nous vous rappelons que, conformément à la loi, se trouve annexé au présent rapport :

- Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des Actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital ainsi que l'utilisation de ces délégations au cours de l'exercice.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code du Commerce, le rapport du Président du Conseil de Surveillance sera joint au présent rapport, rendant compte :

- Des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance,
- Des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société.

1.13 CONCLUSION

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif à votre Directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils vous relatent dans leur rapport général.

Votre Directoire vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

LE DIRECTOIRE

1.14 ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

1.14.1 RAPPORT SPÉCIAL DU DIRECTOIRE : PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Un plan d'options de souscription ou d'achat d'actions a été consenti en 2003 au profit d'un mandataire social, au titre des mandats exercés.

Ce plan d'options de souscription ou d'achat d'actions a été attribué par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 9 mai 2003, dans sa neuvième résolution. Il a été consenti par le Directoire lors de sa réunion du 1er septembre 2003.

Le plan porte sur :

I - Options consenties par la Société		
Nature	Souscription d'actions	Achat d'actions
Nombre	240.000	60.000
Échéance	31 août 2008	31 août 2008
Prix d'exercice	1,92 €	3,76 €
Bénéficiaire unique	Christian DESMOULINS - Président du Directoire	Christian DESMOULINS - Président du Directoire
II - Options exercées en 2006		
Options exercées en 2006	Néant	Néant

Mis à part ce plan, il n'existe aucun autre plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

1.14.2 ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS

1.14.2.1 En matière d'augmentation de Capital en cours de validité

LIBELLE	A.G.E.	Échéances	Montant autorisé	Augmentations et émissions réalisées les années précédentes	Augmentations et émissions réalisées au cours de l'exercice	Autorisation résiduelle au jour de l'établissement du présent tableau
Autorisation d'augmenter le Capital avec maintien du DPS - Cumul maximal avec la suivante	21-sept-04	21-nov-06	3.093.750 € soit 4.125.000 actions à 0,75 €	607.868,25 € soit 810.491 actions à 0,75 €		
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS - Cumul maximal avec la précédente	21-sept-04	21-nov-06	3.093.750 € soit 4.125.000 actions à 0,75 €	1.406.250 € soit 1.875.000 actions à 0,75 € et 1.875.000 BSA soit 939.375 actions possibles		
Autorisation d'augmenter le capital en faveur des adhérents d'un PEE	21-sept-04	21-sept-09	3 % du Capital			3 % du Capital

1.14.2.2 En matière d'attribution d'options de souscription d'actions entraînant augmentation du Capital Social

LIBELLE	A.G.E.	Échéances	Options de souscription d'actions consenties par A.G.E.	Offres d'options de souscription d'actions accordée	Offres d'options de souscription d'actions accordées au cours de l'exercice	Options de souscription résiduelles au jour de l'établissement du présent tableau
Autorisation d'émettre des options de souscription d'actions	9-mai-03	9-juil-06	500.000 actions	240.000 actions		

2 COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2006

2.1 BILAN CONSOLIDE

BILAN ACTIF Consolidé Normes IFRS en k€	Notes Annexes	Montants 31/12/06	Montants 31/12/05
ACTIF NON COURANT			
Goodwill	2.3.3	22.102	21.998
Frais de développement	2.3.3	18.101	18.921
Autres immobilisations incorporelles	2.3.3	1.293	1.766
Total Immobilisations Incorporelles		41.495	42.685
Terrains	2.3.4	1.473	1.606
Constructions	2.3.4	5.506	6.192
Installations techniques	2.3.4	7.055	7.042
Autres immobilisations corporelles	2.3.4	3.454	3.733
Total Immobilisations corporelles		17.489	18.573
Titres des sociétés M.E.	2.3.5	167	143
Actifs financiers non courants	2.3.6	684	1.020
Impôt différé actif	2.3.10	7.857	8.258
Crédit impôt recherche non courant	2.3.8	3.472	2.604
TOTAL ACTIF NON COURANT		71.165	73.282
ACTIF COURANT			
Stocks	2.3.7	57.520	53.543
Créances clients	2.3.8	72.958	65.716
Autres créances courantes liées à l'activité	2.3.8	3.211	3.790
Crédit d'impôt courant	2.3.8	2.316	1.694
Autres créances courantes diverses	2.3.8	1.136	1.287
Instruments financiers			
Total Créances Courantes		137.140	126.030
Valeurs mobilières de placement	2.3.9	118	115
Disponibilités	2.3.9	10.674	8.558
Total Trésorerie et Equivalents de Trésorerie		10.791	8.673
TOTAL ACTIF COURANT		147.932	134.703
BILAN ACTIF		219.097	207.985

BILAN PASSIF ET CAPITAUX PROPRES Consolidé Normes IFRS en k€	Notes Annexes	Montants 31/12/06	Montants 31/12/05
CAPITAUX PROPRES			
Capital	2.3.12	14.895	14.879
Primes	2.3.12	17.280	17.296
Réserves	2.3.12	10.625	12.152
Report à nouveau	2.3.12	11.083	11.222
Écart de conversion		<1.057>	<920>
Actions propres	2.3.12	<443>	<443>
Résultat de l'exercice		1.598	<1.632>
Capitaux propres attribuables au Groupe		53.980	52.553
Résultat des minoritaires		79	75
Réserves minoritaires		4.085	3.837
Capitaux propres minoritaires		4.164	3.911
CAP. PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		58.144	56.465
PASSIF NON COURANT			
Emprunts obligataires	2.3.11		416
Emprunts auprès des établissements de crédit	2.3.11	15.324	18.337
Dettes financières diverses	2.3.11	1.192	2.228
Dettes financières Crédit-bail	2.3.11	6.961	5.026
Total Dettes financières non courantes		23.478	26.007
Impôt différé passif	2.3.10	97	112
Provision pour retraite et autres avantages à long terme	2.3.14	2.977	2.656
TOTAL PASSIF NON COURANT		26.552	28.775
PASSIF COURANT			
Provisions à court terme	2.3.14	4.996	4.623
Emprunts obligataires	2.3.11	912	736
Dettes financières à moins d'un an	2.3.11	57.045	50.439
Instruments financiers	2.3.23		7
Total Dettes financières courantes		57.957	51.182
Fournisseurs		42.073	37.237
Autres dettes d'exploitation		20.505	19.239
Dettes fiscales (IS)		914	644
Autres dettes diverses		2.521	4.437
Produits constatés d'avance		5.434	5.384
TOTAL PASSIF COURANT		134.401	122.746
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		219.097	207.985

2.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT Consolidé Normes IFRS en k€	Notes Annexes	Montants 31/12/06	Montants 31/12/05
Chiffre d'affaires	2.3.15	222.099	217.570
- Achats consommés	2.3.15	<96.923>	<92.776>
- Charges de personnel	2.3.15	<66.114>	<64.245>
- Charges externes	2.3.15	<45.156>	<46.721>
- Impôts et taxes	2.3.15	<3.860>	<3.481>
- Dotations aux amortissements	2.3.15	<7.807>	<7.669>
+/- Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	2.3.15	2.742	<770>
+/- Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation	2.3.15	<77>	<37>
+ Autres produits d'exploitation	2.3.15	641	456
- Autres charges d'exploitation		<950>	<229>
+/- values sur cessions d'immobilisations	2.3.15	73	<39>
Résultat opérationnel		4.669	2.057
+ Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2.3.15	25	113
- Intérêts et charges financières	2.3.15	<3.609>	<3.281>
+ Autres produits financiers	2.3.15	1.197	149
- Autres charges financières <i>(dont gains et pertes de change)</i>		<58>	<12>
Coût de l'endettement financier net		<2.445>	<3.030>
+ Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	2.3.5	102	94
- Charge d'impôt	2.3.16	<649>	<678>
Résultat		1.677	<1.557>
* attribuable au Groupe		1.598	<1.632>
* intérêts minoritaires		79	75
Résultat de base par action (En €)		0,081	<0,084>
Résultat dilué par action (En €)		0,074	<0,079>

2.3 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2006 ont été arrêtés par le Directoire du 12 mars 2007.

Base de préparation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2006.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul ont été appliquées de manière identique pour l'ensemble des périodes présentées.

Les montants mentionnés dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros (k€).

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs, passifs, produits et charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables compte tenu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables de certains actifs et passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est enregistré dans la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou dans la période du changement et les périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont les impôts différés actifs, les écarts d'acquisition, les frais de développement immobilisés et les provisions.

2.3.1 PRINCIPES COMPTABLES

2.3.1.1 Périmètre et critères de consolidation

Les états financiers des entreprises contrôlées, directement ou indirectement, par ACTIELEC TECHNOLOGIES sont intégrés globalement dans les états financiers consolidés. Les comptes des sociétés dans lesquelles ACTIELEC TECHNOLOGIES possède une influence notable sont consolidés par mise en équivalence.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels le 31 décembre.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation figure au paragraphe 2.3.2.

2.3.1.2 Élimination des opérations entre les sociétés consolidées

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes réalisés, compris dans l'actif immobilisé et dans les stocks des sociétés consolidées, sont éliminés. Les pertes internes sont éliminées de la même façon que les profits internes, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.3.1.3 Conversion des comptes annuels des filiales libellés en monnaies étrangères

Les comptes annuels des sociétés étrangères, hors zone Euro, sont convertis de la manière suivante :

- Les actifs et les passifs, y compris les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis au taux de clôture, (à l'exception des écarts d'acquisition antérieurs à la date de transition),
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de l'exercice. En cas d'activité située dans des pays à forte inflation, les postes du compte de résultat de la filiale concernée seraient convertis au taux de clôture en application de la norme IAS 29,
- La différence de conversion est inscrite en tant que composante distincte des capitaux propres et n'affecte pas le résultat.

2.3.1.4 Conversion des transactions libellées en devises

- Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction,
- Les dettes et créances libellées en devises sont converties au taux en vigueur au 31 décembre 2006. Les différences de change latentes dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat,
- Conformément à l'IAS 21, les différences de change relatives à des financements permanents faisant partie de l'investissement net dans une filiale consolidée sont constatées dans les capitaux propres (en réserve de conversion). Lors de la cession ultérieure de ces investissements, les résultats de change cumulés constatés dans les capitaux propres seront enregistrés en résultat.

2.3.1.5 Principes de reconnaissance du revenu

La reconnaissance du revenu dans les comptes consolidés dépend de la nature du revenu :

- Contrats de construction,
- Prestations de services : études, service après vente ...,
- Ventes de biens.

Les produits des activités ordinaires sont reconnus lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable,
- Les coûts encourus ou restant à encourir peuvent être évalués de façon fiable,
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise.

Les contrats de construction

Critères de sélection d'un contrat de construction IAS 11 :

- Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés ou interdépendants en termes de conception, de technologie et de fonction, ou de finalité ou d'utilisation,
- Un ensemble de contrats, qu'ils soient passés avec un client ou avec un ensemble de clients différents, doit être traité comme un contrat de construction unique lorsque :
 - ✓ cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global,
 - ✓ les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale,
 - ✓ les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Nature des contrats de construction :

Dans le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES, les contrats de construction sont de deux natures différentes :

- Les contrats d'étude et de fabrication pour un client spécifique ; la marge est reconnue à l'avancement physique (méthode dite des « millesstones » ou des pièces fabriquées),
- Les contrats de fabrication spécifiques pluriannuels ; le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés en fonction de l'avancement des coûts réalisés par rapport aux coûts estimés du contrat.

Lorsqu'il est probable que les coûts estimés du contrat seront supérieurs aux produits estimés, la perte attendue est immédiatement constatée en charges.

Les prestations de services

Le service après vente et les contrats d'abonnement :

- Le produit résultant du service après vente est étalé de façon linéaire sur la période couverte par la garantie.
- Dans le cadre des contrats d'abonnement, les sociétés sont amenées à facturer en début de période des prestations qui sont livrées de manière échelonnée. Les produits sont pris en compte de manière linéaire sur les périodes concernées.

Les autres prestations de service :

- Lorsque le résultat peut être connu de façon fiable, la comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon le degré d'avancement.

Les ventes de biens

Le produit résultant de la vente de biens est comptabilisé en chiffre d'affaires lors du transfert des risques et avantages liés aux biens. Dans la majorité des cas, il s'agit de la date de livraison du bien.

2.3.1.6 Regroupement d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2004 sont évalués :

- Les actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquis à leur juste valeur,
- Le coût d'acquisition des titres comprenant les coûts directs attribuables.

L'écart résiduel entre ces deux valeurs correspond à l'écart d'acquisition. Lorsque l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif du bilan en immobilisation incorporelle non amortissable (IFRS 3). Lorsque l'écart d'acquisition est négatif, il est intégré au résultat de la période.

Des intérêts minoritaires sont constatés à hauteur de leur quote-part dans les différences entre les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels à la date d'acquisition.

Pour les acquisitions antérieures au 1er janvier 2004, l'écart d'acquisition est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1er janvier 2004.

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation (cf. § 2.3.1.10 – Dépréciation des actifs) dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

Lorsqu'il résulte du test une perte de valeur, l'écart d'acquisition est diminué du montant correspondant de façon définitive.

2.3.1.7 Les autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont comptabilisées si elles procurent des avantages économiques futurs au Groupe et si elles satisfont aux critères d'identifiabilité ci-dessous :

- Elles sont séparables de l'entité (peuvent être vendues, transférées, cédées ...) de façon individuelle ou liées avec un autre actif / passif, ou
- Elles résultent des droits contractuels ou autres droits légaux.

Les différentes natures d'immobilisations incorporelles identifiées dans le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES sont les frais de développement et brevets et marques.

Les amortissements des immobilisations incorporelles autres que les frais de développement sont calculés linéairement sur des durées d'utilité de 3 à 5 ans.

Les frais de développement : une immobilisation incorporelle résultant de la phase de développement est comptabilisée à l'actif si, et seulement si, les critères suivants sont respectés :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- L'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- La capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- La façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité,
- La disponibilité des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- Sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût de cette immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par le Groupe.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche n'est comptabilisée à l'actif. Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les immobilisations sont constatées à leur coût historique d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les amortissements des frais de développement reflètent le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Les méthodes utilisées sont l'amortissement linéaire ou la méthode des unités d'œuvre. Les durées d'utilité sont fonction des actifs concernés. Elles sont de 3 à 5 ans, à l'exception du chronotachygraphe dont la durée d'utilité est estimée à 15 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilité est considérée indéfinie.

2.3.1.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES a choisi le modèle du coût historique comme méthode d'évaluation.

Les éléments du coût comprennent :

- Le prix d'achat y compris droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordées,
- Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif,
- Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et remise en état du site.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Lorsque des éléments significatifs d'immobilisations corporelles peuvent être déterminées et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (par composant).

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où le coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES a déterminé trois composants pour les constructions :

- Le gros œuvre : durée d'utilité 40 ans,
- Le second œuvre : durée d'utilité 20 ans,
- L'agencement : durée d'utilité 10 ans.

La décomposition de certains bâtiments dont la structure est très spécifique (bardage verre ...) a été adaptée pour que les durées d'utilité correspondent à la véritable durée de vie du bien.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : sur 6 à 10 ans,
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Le Groupe n'a pas déterminé de valeur résiduelle significative pour ses immobilisations corporelles.

2.3.1.9 Contrats de location financement

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location - financement.

Les actifs financés au moyen de contrats de location financement sont présentés à l'actif à leur juste valeur ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Cette valeur est ultérieurement minorée du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers, et amortie sur la durée du contrat. Au compte de résultat, la charge de location est remplacée par une dotation aux amortissements et une charge financière.

L'actif est amorti conformément à la durée d'utilité prévue par le Groupe pour les actifs de même nature.

2.3.1.10 Dépréciations d'actifs incorporels et corporels

Des tests de dépréciation annuel sont réalisés sur :

- Les écarts d'acquisition (§ 2.3.1.6),
- Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie,
- Les immobilisations incorporelles en cours de constitution.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation des autres actifs est systématiquement réalisé.

Ce test porte sur un actif déterminé ou sur une Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.). Une U.G.T. est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les écarts d'acquisition sont affectés à une ou plusieurs U.G.T.. En règle générale, l'U.G.T. pour les écarts d'acquisition est l'entité acquise à l'origine. Dans un cas particulier, l'écart d'acquisition d'ACTIA Corp. est affecté à plusieurs U.G.T. :

- A hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la Branche AUTOMOTIVE (en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis),
- Pour le reliquat aux entités américaines : ACTIA Corp. (Systèmes Embarqués) et ACTIA Inc. (Diagnostic).

Le test de dépréciation a pour but de comparer la valeur comptable de l'actif ou de l'U.G.T. à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- La valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente,
- La valeur d'utilité, valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'actif ou d'une U.G.T.. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de prévisionnels à quatre ans de l'U.G.T. ou des groupes d'U.G.T. concernés, validés par la direction du Groupe. Les taux de croissance retenus pour les périodes ultérieures sont stables. Les taux d'actualisation sont déterminés en retenant un taux sans risque de la zone géographique concernée, augmenté d'une prime de risque spécifique aux actifs concernés.

Lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel. La perte de valeur d'une UGT est affectée en priorité aux écarts d'acquisition puis aux autres actifs de l'U.G.T., au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition n'est pas reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.3.1.11 Les stocks

Les coûts des stocks comprennent :

- Les coûts d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
- Les coûts de transformation (main d'œuvre et frais indirects de production)
- Les autres coûts ne sont inclus dans les coûts des stocks que s'ils sont encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les stocks d'encours de services sont évalués à leur coût de production (main d'œuvre et autres frais de personnel directement engagés pour fournir le service).

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS/FIFO) ou celle du coût moyen pondéré.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation (prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

2.3.1.12 Les créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur, le montant de la perte constatée est la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

2.3.1.13 Affacturage, escompte, Dailly et cessions de créances

S'il n'y a pas possibilité de recours par le banquier ou le factor, les créances sont décomptabilisées. Les risques attachés à la créance sont en effet transférés.

En cas de garantie, les créances sont décomptabilisées, sauf à hauteur de la garantie donnée.

Dans le cas contraire, les créances sont maintenues à l'actif du bilan, le Groupe gardant le risque de défaillance du débiteur. La somme versée par la banque est inscrite au compte banque en contrepartie de l'inscription d'une dette bancaire au passif. Celle-ci et la créance ne disparaissent du bilan que lorsque le débiteur s'est acquitté de sa dette auprès de l'établissement financier. Les frais encourus sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, au taux d'intérêt effectif, c'est à dire présentés en déduction de la dette et étalés sur la durée de celle-ci. Enfin, s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

2.3.1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La **trésorerie** est constituée des disponibilités bancaires en compte à la date de clôture. Les découverts bancaires remboursables à vue constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les **équivalents de trésorerie** sont des placements à court terme très liquides constitués de valeurs mobilières de placement facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont comptabilisés à la valeur liquidative à la date de clôture, le boni de placement étant constaté au compte de résultat.

2.3.1.15 Les subventions et autres aides publiques

Le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES a bénéficié d'aides publiques du type "Avances Remboursables". Ces types de financements porteurs d'intérêts ne rentrent pas dans le cadre de gestion des subventions publiques et des critères de la norme IAS 20. Compte tenu des projets financés et de la forte probabilité de remboursement de ces avances, elles sont présentées en dettes dans les états financiers.

2.3.1.16 Les impôts

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période, en retenant les taux d'impôt en vigueur, et tout ajustement de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt exigible comprend également le crédit impôt recherche calculé au titre de la période.

Les impôts différés

Les impositions différées résultent notamment :

- Des pertes fiscales reportables,
- Du décalage temporel pouvant exister entre la valeur en consolidation et la base fiscale de certains actifs et passifs.

En application de la méthode bilancielle du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Ils doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

En application d'IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

2.3.1.17 Les instruments financiers

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise, les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les autres passifs financiers.

- Actifs détenus jusqu'à échéance : le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES n'en possède aucun,
- Prêts et créances émis par l'entreprise :
Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indicateur de perte de valeur.
La décomptabilisation des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif. De ce fait, les effets escomptés non échus et les Dailly à titre de garantie sont maintenus au poste clients et comptes rattachés.
- Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat :
Les achats et ventes d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés à la date de transaction.
Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture,
- Autres dettes (prêts et emprunts portant intérêt) : elles sont comptabilisées selon la méthode du taux d'intérêt effectif,

- **Titres de participation** : le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Conformément à la Norme IAS 39, les titres sont analysés comme disponibles à la vente et sont normalement comptabilisés à la juste valeur avec variations de valeur en capitaux propres. Toutefois, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût. En cas d'indication objective de dépréciation, une provision pour dépréciation est comptabilisée.
- Le Groupe utilise également des **instruments financiers composés** du type Obligations Convertibles ou Bons de Souscription d'Actions. Ces instruments financiers composés sont ventilés en une composante dette et une composante capitaux propres.
- **Instruments financiers dérivés** : le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient ni n'émet des instruments financiers à des fins de transactions. Cependant, les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs.
 - ✓ La couverture de risque de taux : le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES a adopté une politique globale de couverture de taux ; ces instruments de couverture ne sont pas directement affectables à certains emprunts mais permettent de couvrir les emprunts à taux variable de façon globale. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat.
 - ✓ La couverture du risque de change : pour certaines filiales du Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES, la comptabilité de couverture (couverture de flux futurs - cash-flow hedge) a été appliquée lorsque les critères étaient respectés (la part efficace de la juste valeur des instruments de couverture est constatée en capitaux propres, puis rapportée en résultat opérationnel lors de la réalisation du sous-jacent, les variations de juste valeur ultérieures suivent le traitement des variations de valeur du sous-jacent liées au change). Les instruments de couverture du risque de change ne respectant pas les critères liés à la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme ci-dessus (instruments de couverture du risque de taux).

2.3.1.18 Les actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES sont déduites des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente ou de l'annulation des actions propres. La contrepartie versée ou reçue lors de ces transactions est directement comptabilisée en capitaux propres.

Le plan de stocks options existant dont les droits sont acquis avant la date de transition n'a fait l'objet d'aucun retraitement conformément à la dérogation prévue par IFRS 1.25.

2.3.1.19 Les provisions

Une provision est comptabilisée :

- Lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés,
- Lorsqu'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources pour éteindre l'obligation,
- Lorsque son montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation de la dépense. Si l'impact est significatif, le montant est actualisé par application d'un taux avant impôt qui reflète la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques au passif.

Une provision pour garanties est comptabilisée au moment de la vente des biens ou services correspondants. La provision repose sur les données historiques des garanties et est évaluée en pondérant toutes les sorties possibles en fonction de leur probabilité.

2.3.1.20 Avantages au personnel

Les avantages à court terme sont reconnus en charges de personnel de la période.

Les avantages à long terme concernent :

- Les régimes à cotisations définies : les obligations du Groupe se limitent au paiement des cotisations périodiques à des organismes extérieurs. La charge est comptabilisée au cours de la période sous la rubrique « charges de personnel »,
- Les régimes à prestations définies : il s'agit des indemnités de départ en retraite, provisionnées selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte de facteurs démographiques (rotation du personnel, mortalité) et de facteurs financiers (augmentation des salaires). Le taux d'actualisation retenu est le taux des obligations d'État. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été calculés,
- Les autres avantages à long terme : ils sont provisionnés en fonction de leur acquisition par les salariés concernés. Le montant de l'obligation est calculé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été calculés.

2.3.1.21 Fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres créiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Des produits constatés d'avance concernent les contrats d'abonnement souscrits par les clients. Les revenus relatifs à ces contrats sont répartis linéairement sur la durée du contrat (cf. § 2.3.1.5).

2.3.1.22 Modalités de calcul du Résultat par action

- Le résultat de base par action correspond au résultat net de l'exercice attribuable au Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice retraité des actions propres.
- Le résultat dilué par action prend en compte tous les contrats qui peuvent donner à leur titulaire le droit d'acheter des actions ordinaires appelées actions ordinaires potentielles dilutives.

Pour le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES, l'effet des plans de souscription d'actions et des bons de souscription d'actions est pris en compte dans le résultat dilué par action.

2.3.1.23 Informations sectorielles

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activités), soit dans la fourniture de produits ou services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Le Groupe a retenu une ventilation par secteur d'activité pour le niveau primaire d'information sectorielle, et une ventilation géographique pour le niveau secondaire, ainsi qu'exposé dans la note 2.3.15.

2.3.2 SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Nom	Siège	N° Siren	% de Contrôle		Méthode de consolidation		Métiers
			12/05	12/06	12/05	12/06	
ACTIELEC TECHNOLOGIES	Toulouse	542 080 791	Société consolidante		Société consolidante		Holding
AUTOMOTIVE							
ACTIA	Toulouse	389 187 360	99,97	99,97	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA MULLER SERVICES	Toulouse	350 183 182	99,99	99,99	I.G.	I.G.	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle
TECNOFRANCE ⁽¹⁾	Méry sur Oise	342 201 563	99,50	-	I.G.	-	Sans activité industrielle
AUTOTECH ⁽¹⁾	Méry sur Oise	392 235 586	92,89	-	I.G.	-	Sans activité industrielle
PARMA	Méry sur Oise	400 812 897	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
AIXIA	Le Bourget du Lac	381 805 514	99,91	99,93	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ATON SYSTÈMES	Maison Alfort	384 018 263	87,80	87,81	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA UK	Newtown (<i>Pays de Galles</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
TEKHNE	Farnborough (<i>Angleterre</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Sans activité industrielle depuis 1995
ACTIA VIDEOBUS	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications de matériels audio et vidéo
ACTIA AUTOMOTIVE	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)		80,01	80,01	I.G.	I.G.	Distribution de produits de diagnostic
SCI LOS OLIVOS	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)		39,99	39,99	M.E.	M.E.	Immobilier
KARFA	Mexico (<i>Mexique</i>)		90,00	90,00	I.G.	I.G.	Gestion de participations
ACTIA DE MEXICO	Mexico (<i>Mexique</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Fabrication et distribution de matériels audio et vidéo
ACTIA DO BRASIL	Porto Alegre (<i>Brésil</i>)		90,00	90,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA INC.	Elkhart-Indiana (<i>USA</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ATAL	Tabor (<i>Rep.Tchèque</i>)		89,98	89,98	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA ITALIA	Torino (<i>Italie</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
I + ME ACTIA	Braunsweig (<i>Allemagne</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA CORP.	Elkhart-Indiana (<i>USA</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA NL	Nuenen (<i>Pays-Bas</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA POLTIK SP	Lodz (<i>Pologne</i>)		70,00	70,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
CIPI	Tunis (<i>Tunisie</i>)		65,60	65,80	I.G.	I.G.	Fabrications électroniques
ACTIA INDIA	New Delhi (<i>Inde</i>)		51,00	51,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA SHANGHAI	Shanghai (<i>Chine</i>)		100,00	100,00	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ACTIA NORDIC ⁽²⁾	Spanga (<i>Suède</i>)		52,00	55,56	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
TÉLÉCOMMUNICATIONS							
SODIELEC SA	St Georges de Luzeçon	699 800 306	91,10	91,10	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
SCI SODIMOB	St Georges de Luzeçon	419 464 490	60,00	60,00	I.G.	I.G.	Immobilier
PILGRIM	Toulouse	403 566 375	99,99	99,99	I.G.	I.G.	Etudes et fabrications électroniques
ARDIA	Tunis (<i>Tunisie</i>)		60,00	60,00	I.G.	I.G.	Études électroniques
SCI DE L'ORATOIRE ⁽³⁾	Toulouse	345 291 405	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	Toulouse	343 074 738	27,50	27,50	M.E.	M.E.	Immobilier

⁽¹⁾ Le 31 juillet 2006, les sociétés Autotech et Tecnofrance ont été absorbées par voie de Fusion Absorption par la société Actia Muller Services.

⁽²⁾ La société ACTIA Nordic a procédé à une augmentation de capital social en date du 10 juillet 2006. Le pourcentage de contrôle de la société est désormais de 55,56 % contre 52 % en 2005. Cette opération a conduit à la comptabilisation d'un goodwill de 104 k€.

⁽³⁾ SCI de l'Oratoire est détenue à 86% par ACTIELEC TECHNOLOGIES et 14% par ACTIA.

2.3.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les valeurs brutes des **immobilisations incorporelles** ont évolué comme suit :

➤ Au cours de l'exercice 2006 :

Chiffres exprimés en k€	Au 31/12/05 IFRS	Variation périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transfert>	Cessions et autres diminutions	Au 31/12/06 IFRS
Écarts d'acquisition	21.998	104				22.102
Frais de Développement	27.254		<126>	2.538	<2.679>	26.987
Autres immobilisations incorporelles	6.913	<17>	<40>	298	<100>	7.053
Total	56.165	<87>	<166>	2.836	<2.780>	56.143

➤ Au cours de l'exercice 2005 :

Chiffres exprimés en k€	Au 31/12/04 IFRS	Variation périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transfert>	Cessions et autres diminutions	Au 31/12/05 IFRS
Écarts d'acquisition	21.905	93				21.998
Frais de Développement	24.595		132	3.439	<912>	27.254
Autres immobilisations incorporelles	6.497		5	479	<68>	6.913
Total	52.997	93	137	3.918	<980>	56.165

Et les **amortissements** :

➤ Au cours de l'exercice 2006 :

Chiffres exprimés en k€	Au 31/12/05 IFRS	Variation périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	Au 31/12/06 IFRS
Frais de Développement	8.333		<32>	3.506	<2.921>	8.886
Autres immobilisations incorporelles	5.147	<17>	<20>	751	<100>	5.761
Total	13.480	<17>	<52>	4.257	<3.021>	14.647

➤ Au cours de l'exercice 2005 :

Chiffres exprimés en k€	Au 31/12/04 IFRS	Variation périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	Au 31/12/05 IFRS
Frais de Développement	6.042		<6>	3.209	<912>	8.333
Autres immobilisations incorporelles	4.786		<10>	417	<46>	5.147
Total	10.828		<16>	3.626	<958>	13.480

En 2006, l'écart d'acquisition d'ACTIA Nordic (d'une valeur initiale de 587 k€ calculée lors de l'acquisition de la société le 1er avril 2004) a augmenté de 104 k€ suite à une augmentation de capital totalement souscrite par ACTIA SA par le biais d'un abandon de créance. Le pourcentage de détention de ACTIA SA s'élève à 55,6 % contre 52,0 % en 2005.

Les nouvelles immobilisations incorporelles :

- Ont été générées en interne (production immobilisée) + 2,5 M€ (+ 3,4 M€ en 2005),
- Ont été acquises à l'extérieur + 0,1 M€ (+ 0,5 M€ en 2005),

L'augmentation des frais de développement immobilisés provient essentiellement de :

- ACTIA SA + 0,7 M€
- ACTIA Muller Services + 0,2 M€
- SODIELEC SA + 1,5 M€ (dont 0,7 M€ concernant la TN).

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du coût total des dépenses de recherche et développement :

Chiffres exprimés en k€	2005	2006
Automotive	24.530	29.816
<i>dont coût des études commandées par les clients</i>	12.748	17.410
<i>dont immobilisations</i>	2.146	1.015
<i>dont charges de l'année</i>	9.636	11.391
Télécommunications	10.820	6.889
<i>dont coût des études commandées par les clients</i>	2.339	2.650
<i>dont immobilisations</i>	1.283	1.469
<i>dont charges de l'année</i>	7.138	2.770
Total	35.350	36.705
Amortissement des immobilisations de développement immobilisés n'entrant pas dans le calcul du coût total	3.245	3.495

Le détail des **écarts d'acquisition** est le suivant :

Chiffres exprimés en k€	Valeurs au bilan
CIPI	922
ATON Systemes	390
KARFA	31
ACTIA Corp.	7.501
ACTIA Poltik	224
ACTIA Automotive	38
ACTIA Nordic	691
SODIELEC	12.305
Total	22.102

Conformément à la Norme IAS 36, la totalité des écarts d'acquisition a été soumise à des tests de dépréciation, qui n'ont pas mis en évidence de perte de valeur.

Il s'agit notamment des écarts d'acquisition de ACTIA Corp. et de SODIELEC dont les informations relatives aux tests sont détaillées ci-dessous :

➤ **Test sur l'écart d'acquisition de ACTIA Corp. (USA) :**

L'écart d'acquisition d'ACTIA Corp. est affecté à plusieurs UGT :

- ✓ A hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la Branche Automobile (en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux Etats-Unis),
- ✓ Pour le reliquat aux entités américaines : ACTIA Corp. (Systèmes Embarqués) et ACTIA Inc. (Diagnostic). La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'UGT. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :
- ✓ Les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des quatre prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- ✓ Le niveau d'investissement annuel,
- ✓ Le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur l'expérience passée,
- ✓ La période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de quatre années (de 2007 à 2010),
- ✓ Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital. Il a été établi sur la base d'un coût du capital de 10,1 % et d'un coût net de la dette de 3,6 %. Le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 8,5 %.
- ✓ Ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
 - Coût du capital :
 - T Bonds US : 4,59 %
 - Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 5,3 %
 - Beta compris entre 1,027 (Source Barra), 1,10 (Source Bloomberg) et 0,97 (Source Datastream),

- Coût de la dette :
Coût de la dette à moyen long terme avant impôt de 6%,
Un taux d'imposition de 40 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows.
- ✓ La valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %.

➤ **Test sur l'écart d'acquisition de SODIELEC :**

L'écart d'acquisition de SODIELEC a été rattaché à une UGT composée de l'ensemble des actifs immobilisés de la société SODIELEC SA, le tout représentant une valeur nette globale de **19,9 M€**.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'UGT. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- ✓ Les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des quatre prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- ✓ Le niveau d'investissement annuel,
- ✓ Le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur l'expérience passée,
- ✓ La période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de quatre années (de 2007 à 2010),
- ✓ Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital. Il a été établi sur la base d'un coût du capital de 9,3 % et d'un coût net de la dette de 3,7 %. Le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 8,1 %.
- ✓ Ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
 - Coût du capital :
OAT 10 ans : 3,83 %
Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 5,30 %
Beta compris entre 1,027 (Source Barra), 1,10 (Source Bloomberg) et 0,97 (Source Datastream),
 - Coût de la dette :
Coût de la dette à moyen long terme avant impôt de 5,5 %,
Un taux d'imposition de 33,33 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows.
- ✓ La valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %.

2.3.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les valeurs brutes des **immobilisations corporelles** ont évolué comme suit :

➤ Au cours de l'exercice 2006 :

<i>Chiffres exprimés en k€</i>	Au 31/12/05	Variation périmètre	Écarts de Conversion	Acquisitions et Transferts	Cessions et autres diminutions	Au 31/12/06
Terrains	1.619		<76>	67	<124>	1.487
Constructions	11.663	<77>	<242>	2.038	<2.335>	11.047
Installations Techniques	28.830	<22>	<325>	2.210	<449>	30.245
Matériels Outillages	13.421	<74>	<273>	1.456	<1.150>	13.380
Autres immobilisations	13.421	<74>	<273>	1.456	<1.150>	13.380
Total	55.533	<173>	<916>	5.771	<4.057>	56.159
Dont crédit bail:						
Terrains	221			67		288
Constructions	4.300			1.837		6.137
Installations Techniques	4.706			873		5.579
Matériels Outillages	1.633			18		1.651

➤ Au cours de l'exercice 2005 :

<i>Chiffres exprimés en k€</i>	Au 31/12/04	Variation périmètre	Écarts de Conversion	Acquisitions et Transferts	Cessions et autres diminutions	Au 31/12/05
Terrains	1.571		48			1.619
Constructions	11.362		291	10		11.663
Installations Techniques	25.885		210	381	<646>	28.830
Matériels Outillages	13.397		364	755	<1.095>	13.421
Autres immobilisations						
Total	52.215		913	4.146	<1.741>	55.533
Dont crédit bail:						
Terrains	62			159 *		221
Constructions	2.256			2.044 *		4.300
Installations Techniques	3.451			1.255		4.706
Matériels Outillages						
Autres immobilisations	2.070				<437>	1.633

* L'augmentation du Crédit-Bail est liée à la cession-bail des bâtiments de la SCI ORATOIRE au cours du 1^{er} semestre 2005 (2,1 M€).

La totalité des nouvelles immobilisations corporelles a été acquise auprès de fournisseurs extérieurs.

En 2006, la société SODIELEC a procédé à la cession de ses bâtiments situés au Puy-Sainte-Réparade (Valeur Brute dans les comptes consolidés : Terrain 67 k€, Constructions 1.837 k€) suivie d'un lease-back sur 12 ans. Les immobilisations ont été comptabilisées en Crédit-Bail à leur valeur historique dans les comptes consolidés.

Les autres acquisitions les plus significatives concernent :

- Les installations techniques + 2,2 M€ (+ 3,4 M€ en 2005),
Dont ACTIA SA 1,2 M€ (1,7 M€ en 2005), CIPI 0,4 M€ (0,6 M€ en 2005).
- Les autres immobilisations + 0,6 M€ (+ 0,7 M€ en 2005),
Dont ACTIA Corp 0,5 M€ (0,2 M€ en 2005), CIPI 0,1 M€ (0,1 M€ en 2005).

Les immobilisations corporelles données en garantie sont détaillées au paragraphe 2.3.22.

Les **amortissements** :

➤ Au cours de l'exercice 2006 :

<i>Chiffres exprimés en k€</i>	Au 31/12/05 IFRS	Variation périmètre	Écarts de Conversion	Dotations	Reprises	Au 31/12/06 IFRS
Terrains	13					13
Constructions	5.471	<77>	<48>	2.014	<1 819>	5.541
Installations Techniques Matériels	21.788	<22>	<173>	2.525	<930>	23.190
Outillages						
Autres immobilisations	9.688	<74>	<127>	873	<434>	9.926
Total	36.960	<173>	<347>	5.413	<3 183>	38.670
Dont crédit bail:						
Terrains	13					13
Constructions	2.022			1.761		3.783
Installations Techniques Matériels	2.751			786		3.536
Outillages						
Autres Immobilisations	1.623			10		1.633

➤ Au cours de l'exercice 2005 :

<i>Chiffres exprimés en k€</i>	Au 31/12/04 IFRS	Variation périmètre	Ecart de Conversion	Dotations	Reprises	Au 31/12/05 IFRS
Terrains	13			13	<13>	13
Constructions	4.875		49	547	0	5.471
Installations Techniques Matériels	19.882		116	2.091	<301>	21.788
Outillages						
Autres immobilisations	9.625		164	294	<395>	9.688
Total	34.395		329	2.945	<709>	36.960
Dont crédit bail:						
Terrains	0			13		13
Constructions	900			1.122		2.022
Installations Techniques Matériels						
Outillages	2.189			562		2.751
Autres Immobilisations	2.023			37	<437>	1.623

2.3.5 TITRES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

<i>Chiffres exprimés en k€</i>	Valeur des titres IFRS		Quote-part du Résultat IFRS	
	31/12/05	31/12/06	31/12/05	31/12/06
SCI Los Olivos	143	167	21	25
SCI de Pouvoirville			73	77
Total	143	167	94	102

La situation nette de SCI de Pouvoirville est devenue négative du fait du retraitement de la plus-value sur lease-back fin 2004 et de la distribution de dividende début 2005. Les titres mis en équivalence négatifs sont présentés en provisions au 31 décembre 2006 (cf. § 2.3.15).

Des informations financières relatives aux sociétés mises en équivalence sont données ci-dessous :

<i>Chiffres exprimés en k€</i>	31/12/05		31/12/06	
	SCI Los Olivos	SCI de Pouvoirville	SCI Los Olivos	SCI de Pouvoirville
Total actifs	1.532	770	1.501	818
Dettes	1.175	38	1.083	194
Chiffre d'affaires	200	624	205	624
Résultat	52	95	62	86

2.3.6 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>Chiffres exprimés en k€</i>	Valeurs Nettes 31/12/05	Valeurs Nettes 31/12/06
Autres Titres immobilisés		
Branche Automotive	453	101
Branche Télécommunications	0	0
Non affecté	19	18
Créances rattachées à des participations		
Branche Automotive	206	174
Branche Télécommunications	0	0
Non affecté	0	0
Dépôts et cautionnements		
Branche Automotive	309	351
Branche Télécommunications	21	21
Non affecté	0	7
Prêts et divers		
Branche Automotive	6	6
Branche Télécommunications	0	0
Non affecté	5	6
Total	1.019	684

2.3.7 STOCKS

Les valeurs de réalisation nette des stocks ont évolué comme suit :

<i>Chiffres exprimés en k€</i>	2005				2006			
	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté (*)	Comptes Consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté (*)	Comptes Consolidés Groupe
Matières premières	17.161	6.118	0	23.279	16.939	6.721	0	23.660
En cours de biens et services	3.737	7.893	0	11.630	3.850	9.080	0	12.930
Produits intermédiaires et finis	7.351	2.595	0	9.946	8.875	2.702	0	11.577
Marchandises	8.616	72	0	8.688	9.219	46	88	9.353
Total	36.865	16.678	0	53.543	38.883	18.549	88	57.520

(*) Stock DGA porté par ACTIELEC TECHNOLOGIES (Comptes sociaux) : 88 k€ (0 k€ en 2005).

La société ACTIA SA a procédé à une mise au rebut de stock de composant au cours de l'exercice 2006 dont la valeur nette s'élevait à 0,4 M€.

Les **dépréciations** de stocks ont évolué comme suit :

Chiffres exprimés en k€	2005				2006			
	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Non affecté	Comptes Consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Non affecté	Comptes Consolidés Groupe
Matières premières	1.755	524	0	2.279	1.819	475	0	2.294
En cours de biens et services	117	0	0	117	54	0	0	54
Produits intermédiaires et finis	486	165	0	651	491	130	0	621
Marchandises	1.886	0	0	1.886	2.045	0	0	2.045
Total	4.244	689	0	4.933	4.409	605	0	5.014

2.3.8 CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les **créances clients** sont à échéance à moins d'un an. Le montant des créances clients ayant fait l'objet :

- d'un financement Dailly s'élève à 19.244 k€ (16.182k€ au 31/12/05),
- d'un escompte non échu s'élève à 2.647 k€ (2.138 k€ au 31/12/05).

Les **créances fiscales et sociales** s'élèvent à 4,2 M€ (3,6 M€ au 31/12/05) et comprennent notamment :

- Du Crédit Impôt Recherche courant (moins d'un an) à hauteur de 0,6 M€ (0,1 M€ au 31/12/05) :
 - ✓ Branche AUTOMOTIVE 0,5 M€
 - ✓ Branche TELECOMMUNICATIONS 0,1 M€
- De la TVA déductible à hauteur de 1,7 M€ (1,8 M€ au 31/12/05) dont :
 - ✓ ACTIA SA 0,5 M€
 - ✓ ACTIA Muller Services 0,5 M€
- Du Crédit d'Impôt sur les Sociétés à hauteur de 1,7 M€ (1,6 M€ au 31/12/05) avec comme principales sociétés concernées :
 - ✓ ACTIA SA 0,6 M€
 - ✓ ACTIA Italie 0,8 M€
- Des créances sociales à hauteur de 0,1 M€ (0,1 M€ au 31/12/05).

2.3.9 TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT

La trésorerie est constituée :

- De Valeurs Mobilières de Placement à hauteur de 118 k€ (115 k€ au 31/12/05),
- De disponibilités bancaires à hauteur de 10.674 k€ (8.558 k€ au 31/12/05),
- De concours bancaires courants, inclus dans les "Dettes Financières à moins d'un an" dans le Passif Courant dont le montant s'élève au 31/12/06 à 45.079 k€ (39.054k€ au 31/12/05).

La trésorerie nette disponible s'élève donc à <34.287 k€> (<30.381 k€> au 31/12/05).

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. L'impact sur les réserves et le résultat est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Chiffres exprimés en k€	31/12/05				31/12/06			
	Valeur comptable	Juste valeur	Impact Réserves	Impact résultat	Valeur comptable	Juste valeur	Impact Réserves	Impact résultat
Valeurs mobilières de placement	89	115	24	2	90	118	26	2

2.3.10 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Chiffres exprimés en k€	31/12/05	31/12/06
Actifs d'impôts constatés au titre des :		
Décalages temporels	440	1.195
Déficits reportables	7.818	6.662
Total Net des Actifs d'impôts	8.258	7.857
Passifs d'impôts constatés au titre des :		
Passifs d'impôts différés	112	97
Total Net des Passifs d'impôts	112	97
Total Net des Actifs ou Passifs d'impôts différés	8.146	7.760

Les moins-values à long terme des sociétés françaises du Groupe s'élèvent à 2,3 M€ (2,3 M€ au 31/12/05) et ne sont pas activées. A compter du 1er janvier 2007, la fiscalité française n'imposera plus le plus-values long terme et le bénéfice potentiel de ces moins-values disparaîtra (l'impôt récupérable aurait été de 184 k€ au 31/12/05).

2.3.11 DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières par nature de crédit et par échéance se répartissent de la façon suivante :

Chiffres exprimés en k€	31/12/05				31/12/06			
	<31/12/06	>01/01/07 <31/12/10	>01/01/11	Total	<31/12/07	>01/01/08 <31/12/11	>01/01/12	Total
Emprunts Obligataires	736	416		1.152	1.142			1.142
Emprunts auprès des établissements de crédit	9.522	15.513	2.824	27.859	9.680	12.888	2.437	25.005
Dettes Financières Diverses	819	2.228		3.047	649	1.192		1.841
Dettes Financières Crédit Bail *	1.044	2.835	2.191	6.070	1.407	3.956	3.005	8.368
Concours Bancaires et Découverts	39.054			39.054	45.079			45.079
Total	51.175	20.992	5.015	77.182	57.957	18.036	5.442	81.435

* Cf. paragraphe 2.3.4

Les dettes financières par devise de souscription se répartissent de la façon suivante :

Chiffres exprimés en k€	31/12/06				
	Euro	Dollar	Couronne Suédoise	Autres	Total
Emprunts Obligataires	1.142				1.142
Emprunts auprès des établissements de crédit	23.031	1.974			25.005
Dettes Financières Diverses	1.734	46		61	1.841
Dettes Financières Crédit Bail	8.368				8.368
Concours Bancaires et Découverts	38.911	2.789	2 664	715	45.079
Total	73.186	4.809	2 664	776	81.435

➤ Le ratio « Endettement Net / Fonds Propres » est le suivant :

Chiffres exprimés en k€	31/12/05	31/12/06
Emprunts obligataires convertibles	1.152	1.142
Dettes Financières établissements de Crédits	27.859	25.005
Dettes financières diverses	3.047	1.841
Dettes Financières de Crédit Bail	6.070	8.368
Concours Bancaires et Découverts	39.054	45.079
Sous-Total A	77.182	81.435
Autres valeurs mobilières	115	118
Disponibilités	8.558	10.674
Sous-Total B	8.673	10.791
Total Endettement Net = A - B	68.509	70.643
Total Fonds Propres	56.465	58.144
Ratio Endettement Net / Fonds Propres	121%	121%

Ce ratio est fortement impacté par le financement du poste client, du retraitement du Crédit-Bail immobilier et des BSA (ci-dessous expliqué).

➤ Les Concours Bancaires et Découverts sont accordés généralement pour une durée de un an et sont renouvelables en milieu d'exercice. Ils sont impactés du poids du financement du poste client (Daily et Effets Escomptés Non Échus) pour 21,9 M€ au 31/12/06 contre 18,3 M€ au 31/12/05.

➤ L'Emprunt Obligataire Convertible en Actions a été émis fin décembre 2001 par SODIELEC SA aux conditions suivantes :

- ✓ Obligations nominatives émises à 18 € de nominal aupair,
- ✓ Durée de l'emprunt : 6 ans à compter de l'émission,
- ✓ Intérêt annuel : 2,5 % l'an payable les 30 juin et 31 décembre de chaque année,
- ✓ Droit de conversion : une action pour une obligation,
- ✓ Exercice du droit de conversion : à tout moment.

En cas de non-conversion, les obligations seront remboursées pour un tiers les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années; elles donneront droit dans ce cas à une prime de non-conversion calculée à un taux tel que le taux actuariel brut global sera de 6 % l'an. Au 31 décembre 2006, aucun droit de conversion n'a été exercé.

➤ Fin 2003, ACTIA SA a obtenu un emprunt de 4 M€ dans le cadre du financement des coûts de développement du chronotachygraphe. Cet emprunt est assorti du respect de conventions liées au démarrage du marché Chronotachygraphe, calculés en fonction de l'endettement de la Branche Automotive. Les ratios financiers d'endettement à respecter sont les suivants :

- ✓ R1 = Dette financière nette consolidée divisée par les fonds propres consolidés : inférieur à 1 en 2005,
- ✓ R2 = Dette financière nette consolidée divisée par l'excédent brut d'exploitation consolidé : inférieur à 4 en 2005 et inférieur à 3 à partir de 2006,
- ✓ R3 = Cash flow libre consolidé divisé par le service de la dette financière consolidée : supérieur à 1,1.

La Société ACTIELEC TECHNOLOGIES, en tant que caution de sa filiale ACTIA, s'engage à distribuer à ses actionnaires à compter des résultats des exercices 2004 et suivants, des dividendes au delà des sommes

nécessaires au désendettement, uniquement si le ratio endettement net sur fonds propres (sans prise en compte du financement du poste client) d'ACTIELEC TECHNOLOGIES au niveau consolidé, et après distribution est inférieur ou égal à 1.

- Les garanties données sur les emprunts et dettes financières sont listées au § 2.3.22.
- En 2003, l'ANVAR, Agence Française de l'Innovation (devenue Oseo Anvar), et ACTIELEC TECHNOLOGIES ont signé un accord pour convertir une aide à l'innovation (avance remboursable) en bons de souscription d'actions (BSA), sur la Société ACTIA. Le 11 juin 2003, l'ANVAR a souscrit 941 bons de souscription d'actions aux conditions suivantes :
 - ✓ chaque bon émis permettra la souscription d'une action de la Société,
 - ✓ les actions nouvelles souscrites au moyen de l'exercice des bons devront être intégralement libérées lors de leur souscription à un prix de 283 € par action,
 - ✓ les bons pourront être exercés à tout moment dans un délai de 8 ans à compter de l'autorisation d'émission. Au delà, les bons non exercés perdront toute valeur.

La Société ACTIELEC TECHNOLOGIES SA s'est engagée à racheter les BSA encore détenus par Oseo Anvar dans les cas et selon les conditions suivantes :

- ✓ Dans la mesure où les titres d'ACTIELEC TECHNOLOGIES n'ont fait l'objet d'aucun dépôt d'offre publique (OPA, OPE, OPR ...) : à compter du 1^{er} janvier 2008, le prix de cession des BSA sera égal à la plus élevée des valeurs définies ci-dessous :
 - la valeur de l'action de la Société telle qu'elle ressort de la dernière opération significative connue à la date de la notification par l'ANVAR (cession d'actions, augmentation de capital ...),
 - la valeur de l'action établie à partir de la valeur de la Société rapportée à une action. La valeur de la Société correspond à la différence entre :
 - ▲ le cours moyen boursier sur 200 jours d'ACTIELEC TECHNOLOGIES multiplié par le nombre total d'actions le tout divisé par 0,85 ;
 - ▲ la somme des valeurs des autres sociétés détenues par ACTIELEC TECHNOLOGIES au prorata de sa participation au capital de chacune de ses sociétés.
- ✓ dans le cas où pendant la durée de la convention, les titres du capital d'ACTIELEC TECHNOLOGIES feraient l'objet du dépôt d'une offre publique (OPA, OPE, OPR ...), le prix de cession des BSA sera égal à la valeur de l'action établie à partir de la valeur de la Société rapportée à une action. La valeur de la Société correspond dans ce cas à la différence entre :
 - le prix de cession par action d'ACTIELEC TECHNOLOGIES retenu à l'issue de l'offre publique multiplié par le nombre total d'actions à la date de dépôt de l'offre publique le tout divisé par 0,85;
 - la somme des valeurs des autres sociétés détenues par ACTIELEC TECHNOLOGIES à la date de dépôt de l'offre publique au prorata de sa participation au capital de chacune de ses sociétés.

En conséquence, au 31 décembre 2005, ces Bons de Souscription d'Action sont présentés en dettes pour un montant de 1,6 M€.

Le 21 décembre 2006, Oseo Anvar (OSEO) a notifié par écrit à ACTIELEC TECHNOLOGIES SA son intention de céder la totalité de ses BSA à un acquéreur extérieur au Groupe ACTIELEC pour une valeur globale de 650 k€. En date du 2 février 2007 et selon les termes de la convention signée avec l'ANVAR le 11 juin 2003, la société ACTIELEC TECHNOLOGIES s'est prévalu de son droit de préemption sur cette cession.

La transaction envisagée entre OSEO et une société tierce permet de déterminer la juste valeur de la dette constatée au bilan d'ACTIELEC TECHNOLOGIES. En conséquence, ces Bons de Souscription d'Action sont présentés en dette financière diverse courante pour un montant de 650 k€. Le produit lié à la comptabilisation de la juste valeur de cette dette, soit 950 k€, est inscrit en "autres produits financiers" de l'exercice.

2.3.12 CAPITAUX PROPRES

Au cours de l'exercice 2006, la variation des **capitaux propres** du Groupe est notamment liée à :

- La variation de périmètre liée à la souscription de l'augmentation de capital de ACTIA Nordic le 10 juillet 2006,
- La fusion-absorption des sociétés AUTOTECH et TECNOFRANCE par ACTIA Muller Services le 31 juillet 2006.

Le **programme de rachat d'actions propres** a été initialement autorisé par l'AMF (COB) le 14 décembre 2000 sous le VISA n°00-2041 puis le 11 avril 2002 sous le VISA n° 02-357. Trois nouveaux programmes de rachat d'actions propres ont été successivement autorisés par les Assemblées Générales des 9 mai 2003, 30 avril 2004 et 9 mai 2006 pour des durées respectives de 18 mois. Ces nouveaux programmes n'ont pas nécessité d'autorisation préalable de l'AMF car la possibilité d'annuler les actions rachetées (prévue dans les deux premiers programmes) a été supprimée. Nous rappelons que ces programmes sont conformes aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce et que l'objectif de ce programme est la régularisation du cours en fonction des situations de marché.

Depuis l'origine du programme et jusqu'au 31 décembre 2006, ACTIELEC TECHNOLOGIES a racheté 61 996 actions propres et transféré 35 actions propres à un actionnaire lors de la transformation de 70 BSA en 2005. Au cours de l'exercice 2006, aucune opération d'acquisition ou de cession n'a été effectuée sur le titre ACTIELEC TECHNOLOGIES.

Au 31 décembre 2006, le programme de rachat d'actions propres se solde par la détention de 61 961 actions comptabilisées en diminution des capitaux propres pour leur valeur brute (290.154 €). Le prix moyen d'achat s'élève à 4,68 €.

Hors programme de rachat, ACTIELEC TECHNOLOGIES détient également 1 400 actions propres comptabilisées en moins des capitaux propres pour une valeur brute de 153 152 €. Ces actions étaient détenues par MORS SA au moment de la fusion.

Lors de l'**augmentation de capital** du 16 octobre 2004, la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES a émis 1.875.000 **BSA** (ISIN FR0010121061). Au 31 décembre 2006, 42.470 BSA ont été exercés et ont donné lieu à :

- Une augmentation de capital en date du 20 mars 2006 suite à la transformation de 42.400 BSA en 2005. Cette augmentation de capital a porté le nombre d'actions à 19.859.941 actions de 0,75 € chacune, soit un Capital Social de 14.894.955,75 €. La société a créé 21.242 actions nouvelles de 0,75 € de nominal et 3,741 € de prim d'émission.
- Un transfert de 35 actions propres suite à une transformation de 70 BSA en 2005, sans effet sur le capital social.

Au 31 décembre 2006, il reste 1.832.530 BSA (ISIN FR0010121061) en circulation. Les caractéristiques des bons de souscription ou d'achat d'actions sont les suivantes :

- Le Droit attaché aux bons : souscrire ou acquérir contre paiement du prix d'exercice des actions à émettre ou existantes,
- La parité d'exercice, fixée initialement à 2 bons pour 1 action, est désormais de 1,002 actions,
- Le prix d'exercice a été fixé à 4,50 euros,
- Le titulaire de bons a la faculté d'exercer les bons à tout moment à partir du 15 octobre 2004 jusqu'au 14 octobre 2007. Passé ce délai de trois ans, les Bons qui n'auront pas été exercés deviendront caducs,
- En cas d'augmentation de capital ou d'émission de valeurs mobilières donnant accès directement ou indirectement au capital, de fusion, de scission et d'autres opérations financières comportant un droit préférentiel de souscription ou réservant une période de souscription prioritaire au profit des Actionnaires de la Société, la Société se réserve le droit de suspendre l'exercice des Bons pendant un délai qui ne pourra excéder trois mois,
- Les bons font l'objet d'une cotation indépendante de celle des actions d'origine Euronext Paris (Code ISIN FR0010121061), Eurolist C. Au 31 décembre 2006, le cours unitaire était fixé à 0,22 €.

Au cours de l'exercice 2006, aucun BSA n'a été exercé.

La situation nette sociale d'ACTIELEC TECHNOLOGIES SA a évolué comme suit pendant l'exercice :

➤ Au cours de l'exercice 2006 :

Chiffres exprimés en k€	Solde au 31/12/05 avant Affectation	Affectation du Résultat 2005		Augmentation de Capital	Exercice BSA	Solde au 31/12/06
		Dividendes	Autres			
Capital	14.879				16	14.895
Prime d'Émission et de Fusion	17.200				80	17.280
Exercice de BSA (FR0010121061)	96				<96>	0
Réserves Légales	1.286					1.286
Réserves Indisponibles	189					189
Report à Nouveau	11.222		<139>			11.083
Résultat Social ACTIELEC TECHNOLOGIES 2005	<139>		139			0
Résultat Social ACTIELEC TECHNOLOGIES 2006	0					<786>
Situation Nette	44.733		0		0	43.947

➤ Au cours de l'exercice 2005 :

Chiffres exprimés en k€	Solde au 31/12/04 avant Affectation	Affectation du Résultat 2004		Augmentation de Capital	Exercice BSA	Solde au 31/12/05
		Dividendes	Autres			
Capital	14.271			608		14.879
Prime d'Émission et de Fusion	13.792			3.408		17.200
Exercice de BSA (FR0010121061)					96	96
Réserves Légales	1.286					1.286
Réserves Indisponibles	189					189
Report à Nouveau	12.241		<1.019>			11.222
Résultat Social ACTIELEC TECHNOLOGIES 2004	<1 019>		1.019			0
Résultat Social ACTIELEC TECHNOLOGIES 2005						<139>
Situation Nette	40.761	0	0	4 016	96	44.733

Un **plan d'options de souscription ou d'achat d'actions** a été consenti en 2003 au profit de mandataires sociaux, au titre des mandats exercés. Ce plan d'options de souscription ou d'achat d'actions porte sur l'option de souscription de 240.000 actions au prix unitaire de 1,92 € et l'option d'achat de 60.000 actions au prix unitaire de 3,76 €. La date d'échéance a été fixée au 31 août 2008. Au 31 décembre 2006, aucune option n'a été exercée. Les options étant acquises dès leur octroi, c'est à dire avant la date de transition aux normes IFRS, la norme IFRS 2 n'a pas été appliquée. Excepté ce plan, il n'existe aucun autre plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la société.

L'Assemblée Générale du 21 septembre 2004 a autorisé :

- L'émission de 4.125.000 actions nouvelles jusqu'au 21 novembre 2006 (date d'échéance). Seules 2.685.491 actions nouvelles (hors transformation de BSA) ont été émises et entièrement libérées lors des augmentations de capital des 21 octobre 2004 (1.875.000 actions nouvelles) et 20 avril 2005 (810.491 actions nouvelles),
- L'émission d'actions nouvelles en faveur des adhérents d'un Plan Épargne Entreprise représentant 3% du capital d'ACTIELEC TECHNOLOGIES. A ce jour, aucune action nouvelle n'a été émise concernant cette autorisation.

Le détail de l'évolution du nombre d'actions au cours de l'exercice est le suivant :

Chiffres exprimés en unités	31/12/05	Augmentation de capital	Transformation de BSA	31/12/06
Actions ACTIELEC Technologies ISIN : FR0000076655	19.838.699		21.242	19.859.941

Au 31 décembre 2006, le capital social est constitué de 6.722.058 actions à droit de vote simple, 13.074.522 actions à droit de vote double et 63.361 actions auto-détenues sans droit de vote. Il existe 14.553.895 titres nominatifs et 5.306.046 titres au porteur. 60.000 actions auto-détenues sont réservées dans le cadre d'un plan de stocks options. Aucune action à dividende prioritaire n'existe dans la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES

2.3.13 RÉSULTAT PAR ACTION

2.3.13.1 Résultat par action

Le calcul du résultat de base par action au 31 décembre 2006 a été effectué sur la base du résultat attribuable au Groupe de la période soit 1.597.703 €, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, soit 19.792.041 actions. Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

	31/12/05	31/12/06
	IFRS	IFRS
Résultat consolidé attribuable au Groupe (en €)	<1.631.936>	1.597.703
Nombre moyen pondéré d'actions		
Actions émises au 1 ^{er} janvier	19.028.208	19.838.699
Actions propres détenues en fin de période	<63.321>	<63.361>
Actions émises en avril 2005	810.491	0
BSA (FR0010121061) exercés en 2005	42.400	0
Transformation de BSA (FR0010121061)		16.703
Nombre moyen pondéré d'actions	19.541.916	19.792.041
Résultat de base par action (en €)	<0,084>	0,081

2.3.13.2 Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2006 a été effectué sur la base du résultat consolidé attribuable au Groupe de la période qui s'élève à 1.597.703 € corrigé des effets des plans de souscription d'actions et des bons de souscription d'actions :

- BSA chez ACTIA SA : 49.045 € au 31/12/06 (0 € au 31/12/05),
 - Obligations Convertibles SODIELEC SA : pas d'incidence sur le résultat au 31/12/06 (3.888 € au 31/12/05),
- Divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles de la période, soit de 20.950.139 actions.

Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

	31/12/05	31/12/06
	IFRS	IFRS
Résultat dilué (en €)	<1.635.824>	1.548.658
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	19.541.916	19.792.041
Effet des BSA (FR 0010121061)	918.098	918.098
Effet des plans de souscription d'actions	240.000	240.000
Nombre moyen pondéré dilué	20.700.014	20.950.139
Résultat dilué par action (en €)	<0,079>	0,074

2.3.14 PROVISIONS

Elles ont évolué de la manière suivante :

Chiffres exprimés en k€	31/12/05	Variation Péri-mètre Écart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/06
				Utilisées	Non Utilisées	
Provisions pour retraite et autres avantages à long terme	2.656		366	<44>		2.977
Provisions à court terme	4.623	<30>	1.523	<764>	<355>	4.996
Total	7.279	<30>	1.889	<809>	<355>	7.973

Les dotations aux provisions à court terme concernent notamment :

- Des provisions sur garanties clients 731 k€
- Des provisions pour autres risques 264 k€
- Des provisions pour autres charges 309 k€ (dont risques liés à des ruptures de contrats 252 k€)

Les reprises de provisions utilisées concernent principalement :

- Des provisions sur garanties clients 528 k€

Les reprises de provisions non utilisées concernent :

- Des provisions pour autres risques 273 k€

Les passifs éventuels : les sorties de ressources considérées comme non probables et n'ayant pas fait l'objet de provisions à la clôture d'élèvent à 125 k€ (litiges en cours avec l'administration fiscale).

La plus-value sur lease-back réalisée en 2004 par la SCI de Pourville est étalée sur 12 ans. Cet étalement permettra de réduire progressivement le montant des titres mis en équivalence négatifs. Au 31 décembre 2006, la provision pour titres des sociétés mises en équivalence s'élève à 452 k€.

Conformément à la Norme IAS 19 - Avantages du personnel, la provision pour retraite comptabilisée au passif du bilan a pour but de constater l'indemnité retraite acquise par les membres du personnel à la fin de la période :

- L'obligation en matière d'engagement retraite est totalement provisionnée car non-couverte par des actifs dédiés,
- La dotation nette de la période s'élève à 366 k€ et correspond au :
 - ✓ Coût du service : 245 k€
 - ✓ Coût financier : 101 k€
 - ✓ Écart actuariel : 20 k€
- La reprise pour provision utilisée s'élève à 44 k€ et concerne ACTIA Italie,
- Les principales hypothèses retenues à la date de la clôture sont :
 - ✓ Taux d'actualisation 3,87 % correspondant au taux des obligations long terme de décembre 2006,
 - ✓ Taux d'évolution des salaires 2 %,
 - ✓ Taux de turn-over provenant de l'étude INSEE réalisée en septembre 2003 « Mobilité selon niveau de qualification et expérience professionnelle » :

	< 10 ans	< 20 ans	< 30 ans	> 30 ans
Cadres	13,70 %	8,30 %	5,20 %	4,10 %
Non cadres	21,20 %	10,90 %	7,30 %	5,10 %

- ✓ Table de mortalité : Table réglementaire TV 88 - 90 simplifiée :

	< 20 ans	< 30 ans	< 40 ans	< 50 ans	< 60 ans	< 65 ans	> 65 ans
Espérance de vie	98,98 %	98,66 %	98,04 %	96,84 %	94,30 %	90,91 %	84,56 %

2.3.15 INFORMATION SECTORIELLE

Le premier niveau d'information sectorielle choisi par le Groupe est la ventilation par activité. Le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES possède deux Branches d'activités distinctes :

- La Branche Automotive qui regroupe les activités Diagnostic, Systèmes Embarqués et Services & Pérennisation,
- La Branche Télécommunications qui regroupe les activités Stations Terriennes, Broadcast, Réseaux et Aéronautique-Défense.

Le Résultat par Branche d'activité est le suivant :

Chiffres exprimés en k€	2005				2006			
	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes Consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes Consolidés Groupe
Chiffre d'Affaires	177.452	40.041	77	217.570	184.848	37.461	<210>	222.099
<i>Dont ventes de marchandises</i>	19.116	3.000	<78>	22.038	21.472	1.259	<17>	22.714
<i>Dont ventes de biens</i>	126.401	23.156	<51>	149.506	128.885	25.042	<264>	153.663
<i>Dont ventes de services</i>	31.935	6.795	206	38.936	34.491	6.519	71	41.081
<i>Dont contrats de construction</i>	0	7.090	0	7.090	0	4.641	0	4.641
Achats consommés	<75.771>	<17.039>	34	<92.776>	<79.952>	<17.241>	270	<96.923>
Charges de personnel	<48.577>	<13.838>	<1.830>	<64.245>	<50.708>	<14.065>	<1.340>	<66.114>
Charges externes	<43.805>	<4.557>	1.641	<46.721>	<41.001>	<4.687>	533	<45.156>
Impôts et taxes	<2.573>	<780>	<128>	<3.481>	<2.717>	<1.048>	<95>	<3.860>
Dotations nettes aux amortissements	<4.472>	<3.092>	<105>	<7.669>	<5.542>	<2.156>	<109>	<7.807>
Var. stocks produits en cours et produits finis	<89>	<681>	0	<770>	1.484	1.259	<1>	2.742
Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation	<30>	<6>	<1>	<37>	68	<60>	<85>	<77>
Autres produits d'exploitation	234	222	0	456	248	466	<73>	641
Autres charges d'exploitation	<164>	<138>	73	<229>	<119>	<831>	0	<950>
+/- values sur cessions d'immobilisations	<52>	1	12	<39>	251	<180>	2	73
Résultat opérationnel	2.153	133	<229>	2.057	6.859	<1.082>	<1.108>	4.669
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	99	14	113	4	18	<3>	25
Intérêts et charges financières	<2.708>	<756>	183	<3.281>	<3.396>	<425>	211	<3.609>
Autres produits financiers	137	1	11	149	218	14	975	1.197
Autres charges financières	11	<7>	<16>	<12>	<39>	<7>	<12>	<58>
Coût de l'endettement financier net	<2.560>	<663>	193	<3.030>	<3.213>	<400>	1.167	<2.445>
Quote part de résultat net des sociétés mises en équivalence	21	0	73	94	25	0	77	102
Charge d'impôt	<557>	689	<810>	<678>	<625>	433	<457>	<649>
Résultat Net	<943>	159	<773>	<1.557>	3.047	<1.049>	<321>	1.677

Au 31 décembre 2006, le chiffre d'affaires global relatif aux contrats de construction s'élève à 50.404 k€ dont 4.641 k€ au titre de l'exercice 2006 (respectivement 45.763 k€ et 7.090 k€ au titre de l'exercice 2005).

Le détail des autres informations concernant la ventilation primaire est le suivant :

Chiffres exprimés en k€	2005				2006			
	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes Consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes Consolidés Groupe
Valeur des Actifs								
Immobilisations	41.345	21.043	31	62.419	39.554	20.302	<20>	59.836
Impôt différé actif	4.866	3.033	359	8.258	5.057	2.879	<79>	7.857
Stocks	36.865	16.678	0	53.543	38.883	18.637	0	57.520
Créances	48.885	25.673	534	75.092	55.483	27.488	122	83.093
Trésorerie	7.862	419	392	8.673	9.409	573	809	10.791
Total des Actifs	139.823	66 846	1 316	207.985	148.386	69.879	832	219.097
Dettes Non Courantes								
Emprunts obligataires	0	493	<77>	416	0	0	0	0
Dettes auprès des établissements de crédit	13.444	2.360	2.533	18.337	11.564	1.320	2.440	15.324
Dettes financières diverses	16.131	0	<13.903>	2.228	19.298	0	<18.106>	1.192
Dettes financières de crédit bail	1.355	1.086	2.585	5.026	1.289	3.294	2.378	6.961
Dettes diverses	112	0	0	112	97	0	0	97
Dettes Courantes								
Dettes Financières	35.172	11.105	4.904	51.181	36.250	11.889	8.906	57.045
Autres Dettes	53.193	14.008	<261>	66.940	53.870	16.712	866	71.448
Total des Dettes	119.407	29.052	<4.219>	144.240	122.368	33.215	<3.516>	152.067
Acquisitions d'actifs immobilisés								
Ecart d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	2.407	1.504	7	3.918	1.257	1.577	2	2.836
Immobilisations corporelles	3.973	137	36	4.146	3.650	2.068	53	5.771
Total des acquisitions	6.380	1.641	43	8.064	4.907	3.645	55	8.607
Dépenses non cash	0	0	0	0	0	0	0	0

La ventilation secondaire définie par le Groupe est une ventilation par zone géographique. Le détail des informations concernant cette ventilation est le suivant :

Chiffres exprimés en k€	2005				2006			
	Zone Europe	Zone Amérique	Zone Asie	Comptes Consolidés Groupe	Zone Europe	Zone Amérique	Zone Asie	Comptes Consolidés Groupe
Chiffre d'affaires (Localisation des clients)	190.311	26.265	994	217.570	193.510	26.796	1.793	222.099
Valeur des Actifs								
Immobilisations	50.275	11.931	213	62.419	48.025	11.418	393	59.836
<i>Dont coût d'acquisition de la période</i>	<i>7.453</i>	<i>504</i>	<i>107</i>	<i>8.064</i>	<i>7.733</i>	<i>742</i>	<i>132</i>	<i>8.607</i>
Impôts différés	8.098	81	79	8.258	7.710	85	62	7.857
Stocks	47.527	5.492	524	53.543	50.908	6.029	583	57.520
Créances	70.283	4.489	320	75.092	78.406	3.667	1.020	83.093
Trésorerie	8.098	480	95	8.673	10.128	572	91	10.791
Total des Actifs	184.281	22.473	1.231	207.985	195.177	21.771	2.149	219.097

2.3.16 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

<i>Chiffres exprimés en k€</i>	2005	2006
Résultat des sociétés intégrées	<1.651>	1.575
Impôt courant <crédit>	271	272
Impôt différé <crédit>	407	377
<i>Dont impôt différé sur différences temporaires</i>	407	377
<i>Dont impôt différé sur changement de taux d'impôt</i>	0	0
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	<973>	2.224

Le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES, par ses branches Automotive et Télécommunications, assume des dépenses de R&D importantes. Sur les trois dernières années, la moyenne s'établit à 16,1 % du Chiffre d'Affaires Consolidé (Cf. § 2.3.3). La conséquence de cette politique volontariste se traduit d'un point de vue fiscal, par l'obtention d'un Crédit d'Impôt Recherche, ayant pour effet de réduire le taux d'impôt habituel applicable en France.

Le tableau détaillé ci-après, permet d'expliquer l'impôt dans les comptes consolidés :

<i>Chiffres exprimés en k€</i>	2005	2006
Impôt Théorique calculé avec un taux français normal	<324>	741
IFA antérieur & Crédit Impôt Recherche	<1.256>	<1.300>
Effets sur l'Impôt Théorique:		
- DIFFÉRENTIEL DE TAUX (PAYS ÉTRANGERS, TAUX FRANÇAIS)	<26>	90
✓ - Pertes fiscales non activées	824	589
✓ - Actualisation des perspectives d'utilisation des pertes fiscales	303	335
<i>Dont bénéfices liés à l'utilisation de pertes fiscales non activées</i>	0	<85>
<i>Dont bénéfices liés aux modifications de l'activation des pertes fiscales</i>	<148>	0
<i>Dont pertes liées à la modification de l'activation des pertes fiscales</i>	451	420
✓ - Impôt sur plus-value	916	297
✓ - Ajustement de l'impôt sur exercice antérieur	34	134
✓ - Autres (y compris différences permanentes)	207	<237>
✓ Impôt comptabilisé	678	649

Les impôts différés sont détaillés au paragraphe 2.3.10.

2.3.17 NOTE SUR LE COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

La **contribution nette** des branches d'activité au coût de l'endettement financier net du Groupe est la suivante :

Chiffres exprimés en k€	2005				2006			
	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes Consolidés Groupe	Branche Automotive	Branche Télécommunications	Non affecté	Comptes Consolidés Groupe
Produits de trésorerie et équivalents	0	99	14	113	4	18	3	25
Intérêts et charges financières	<2.708>	<756>	183	<3.281>	<3.396>	<425>	211	<3.609>
<i>Dont intérêts sur dettes financières</i>	<2.708>	<756>	183	<3.297>	<3.396>	<690>	211	<3.875>
Autres produits et charges financiers	137	1	11	149	218	14	965	1.197
<i>Dont intérêts perçus</i>	0	0	0	0	218	7	15	240
<i>Dont dividendes reçus</i>	136	0	0	136	0	0	0	0
<i>Dont produit financier sur BSA *</i>	0	0	0	0	0	0	950	950
Autres charges financières	11	<7>	<16>	<12>	<39>	<7>	<12>	<58>
Coût de l'endettement financier net	<2.560>	<663>	192	<3.030>	<3.212>	<400>	1.167	<2.445>

* Une explication plus détaillée sur le produit financier comptabilisé sur les BSA est donnée au paragraphe 2.3.11 - Dettes financières.

2.3.18 OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Le détail des opérations réalisées au cours de l'exercice 2006 avec les parties liées au Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES est donné ci-dessous :

2.3.18.1 La Société holding : LP2C S.A.

La **nature des relations** avec LP2C est définie dans la nouvelle convention signée entre les deux sociétés le 23 octobre 2006. Cette nouvelle convention annule et remplace la précédente convention du 31 mars 1994. Les prestations confiées à LP2C sont de deux natures :

- Missions permanentes :
 - ✓ une assistance dans le domaine de la direction et du management,
 - ✓ une assistance dans le domaine de l'animation des activités,
 - ✓ une assistance dans le domaine de la communication,
 - ✓ une assistance de caractère comptable, juridique et administrative,
 - ✓ une assistance de caractère financier.
- Missions exceptionnelles :
 - ✓ LP2C pourra exécuter, à la demande de la société ACTIELEC TECHNOLOGIES et pour son compte, des missions spécifiques nettement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées ci-dessus.

Les **éléments chiffrés** sont les suivants :

Chiffres exprimés en k€	2005	2006
Montant de la transaction nette (<Charge>)	<1.687>	<1.616>
Soldes au bilan (<Passif>)	324	<909>
Conditions de règlement	-	-
Provisions pour créances douteuses	0	0

2.3.18.2 Les sociétés mises en équivalence

Il s'agit de deux sociétés civiles immobilières, la SCI Los Olivos et la SCI Les Coteaux de Pouvoirville.

Les relations entre ces deux SCI et le Groupe sont de **nature immobilière** :

- La SCI Los Olivos possède un terrain et un bâtiment à Getafe (Espagne) qui sont loués à la Société ACTIA Videobus,
- La SCI Les Coteaux de Pouvoirville a un contrat de lease-back avec la Société CMCIC Lease et sous-loue ces terrains et bâtiments situés à Toulouse (31) à ACTIELEC TECHNOLOGIES et ACTIA au prorata de la surface utilisée.

Les **éléments chiffrés** sont les suivants :

<i>Chiffres exprimés en k€</i>	2005	2006
Montant de la transaction (<Charge>)	824	829
Soldes au bilan (<Passif>)	0	0
Conditions de règlement	Immédiat	Immédiat
Provisions pour créances douteuses	0	0

2.3.18.3 Les filiales

Il s'agit des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe (cf. § 2.3.2).

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différente nature :

- Achat ou vente de biens et de services,
- Location de locaux,
- Transfert de recherche et développement,
- Achat ou vente d'actifs immobilisés,
- Contrat de licence,
- Comptes courants,
- Prêts,
- Management fees ...

2.3.18.4 Les membres des organes de direction

Il s'agit des personnes ayant des **mandats sociaux** :

- Dans la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES : Membres du Directoire et Membres du Conseil de Surveillance,
- Dans la Société contrôlante LP2C : Membres du Directoire et Membres du Conseil de Surveillance,
- Dans les Sociétés contrôlées Filiales du Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES.

Le **détail des rémunérations versées** au titre des exercices 2005 et 2006 est le suivant :

<i>Chiffres exprimés en k€</i>	2005	2006
Rémunérations		
Fixe	581	473
Variable	119	97
Exceptionnelle	0	45
Jetons de présence	0	0
Avantages en nature	8	7
Total	708	622

2.3.18.5 Les autres parties liées

➤ GIE PERENEO

Le Groupe, par l'intermédiaire de sa filiale PILGRIM avait un contrat de consultant avec le GIE PERENEO, détenu à 50 % par la Société ACTIA. Dans le cadre de ce contrat échu le 31/08/2006, PERENEO confiait à PILGRIM la mission de le conseiller et de l'assister auprès des clients en vue de lui permettre de répondre à des offres de services de MCO (Maintien en Condition Opérationnelle) ou de pérennisation des systèmes électroniques.

Les éléments chiffrés sont les suivants :

Chiffres exprimés en k€	2005	2006
Montant de la transaction (<Charge>)	180	120
Soldes au bilan (<Passif>)	30	48
Conditions de règlement	Immédiat	Immédiat
Provisions pour créances douteuses	0	0

➤ IDE INGÉNIERIE

En 2006, le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES a confié à la société IDE INGÉNIERIE (Filiale du Groupe LP2C) la mise à jour et l'hébergement du site Internet du Groupe. Le montant de la transaction s'est élevé à ce titre à 6 k€.

2.3.19 RÉMUNÉRATION AUX MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION

Le Président du Directoire et le Président du Conseil de Surveillance d'ACTIELEC TECHNOLOGIES SA ne sont pas rémunérés par ACTIELEC TECHNOLOGIES. Un seul membre du Directoire a été rémunéré dans le cadre d'un contrat de travail jusqu'au 30 juin 2006 et a perçu pour cette période un salaire brut de 35 k€.

2.3.20 EFFECTIF

Effectif au 31 décembre par zone géographique	2005	2006
France	1.016	1.001
Étranger	1.105	1.122
Total	2.121	2.123

La ventilation de l'effectif au 31 décembre 2006 par branche est la suivante :

	Cadres	TAM	Ouvriers Employés	Total
Automotive	455	687	645	1.787
Télécommunications	154	118	57	329
Autres (dont Holding)	6		1	7
Total	615	805	703	2.123

2.3.21 ENGAGEMENT HORS BILAN

Les Engagements Hors Bilan se décomposent comme suit :

<i>Chiffres exprimés en k€</i>	31/12/05	31/12/06
Engagements reçus		
Cautions Bancaires	317	589
Total des Engagements reçus	317	589
Engagements donnés		
Prime sur contrat	366	0
Total des Engagements donnés	366	0

Les informations ci-dessus ne reprennent pas les encours de Crédit Bail qui sont traités au paragraphe 2.3.4.

2.3.22 GARANTIES SUR ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les Garanties sur éléments d'Actif correspondent aux éléments de l'Actif servant de garantie à des dettes constatées au Passif. Elles se décomposent comme suit :

<i>Chiffres exprimés en k€</i>	31/12/05	31/12/06
Nantissement de créances professionnelles *	9.963	8.900
Nantissement matériel	160	93
Nantissement CIR	435	672
Hypothèques	1.154	356
Total des Garanties sur Eléments d'Actif	11.712	10.021

* Dont Actia SA 1.309 k€ et Sodielec SA 7.591 k€ au 31/12/06 (respectivement 2.928 k€ et 7.035 k€ au 31/12/05)

2.3.23 POLITIQUE DE COUVERTURE DE RISQUE

Risque de Change : Le Groupe, dans les pays où les risques sur les monnaies sont les plus sensibles, pratique depuis 1999, des facturations en euros pour tous les flux intragroupes et limite la durée du Crédit Client sur les pays à monnaie fondante.

Au 31 décembre 2006, aucun contrat de change à terme n'a été souscrit.

Risque de Taux : Le Groupe a souscrit 39 % de ses crédits Moyen et Long Terme à taux fixe contre 61 % à taux variable (dont les encours sont garantis par des contrats de CAP 9 %).

Au 31 décembre 2006, les instruments financiers souscrits par le Groupe sont :

- Un CAP portant sur 700 k€ au taux maximum de 4,5% sur une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2003, souscrit par ACTIELEC TECHNOLOGIES SA,
- Un CAP portant sur 700 k€ au taux maximum de 4,25% sur une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2003 souscrit par ACTIA SA.

Le Groupe ACTIELEC TECHNOLOGIES comptabilise ses instruments de couverture de taux à la juste valeur par le compte de résultat.

Le détail des impacts de cette comptabilisation sur le résultat est détaillé dans le tableau suivant :

Chiffres exprimés en k€	31/12/05		31/12/06	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
Instruments financiers ACTIF				
CAP	1	<8>	1	0
Total des instruments financiers Actif	1	<8>	1	0

2.3.24 AUTRES INFORMATIONS

➤ **Dividendes proposés avant approbation de l'Assemblée : Néant.**

➤ **Contrats de location simple**

Ils concernent essentiellement des contrats de location de véhicule et de matériel de bureau.

➤ **Contrats de location financement**

Les paiements minimaux futurs au titre de la location s'élèvent à 12,9 M€ dont la ventilation par échéance est la suivante

✓ moins d'un an :	2,1 M€
✓ de 1 à 5 ans :	5,9 M€
✓ plus de 5 ans :	4,9 M€

2.3.25 ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE

Au cours du premier semestre 2007, la société ACTIA Corp. a engagé une discussion avec la Comerica Bank concernant les termes du découvert bancaire en cours (3.658 k\$ au 31 décembre 2006). Le non-respect de convenant au 31 décembre 2006 (ratio d'endettement sur fonds propres) est à l'origine de cette discussion qui doit aboutir à un remboursement partiel du découvert autorisé au cours de l'année 2007.

Aucun autre fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2006.

2.4 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé	2006	2005
<i>Chiffres exprimés en k€</i>		
Résultat net de la période	1.677	<1.557>
<i>Ajustements pour :</i>		
Amortissements et provisions	8.677	8.025
Résultat de cession d'immobilisations	<280>	39
Charges d'intérêts	3.871	3.281
Charge d'impôt courant (hors crédit impôt recherche)	1.702	1.530
Variation des impôts différés	377	383
Crédit impôt recherche	<1.430>	<1.259>
Autres charges et produits	<743>	<402>
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	<102>	<94>
<i>Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement</i>	<i>13.749</i>	<i>9.946</i>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	<6.260>	<8.276>
<i>Trésorerie provenant des activités opérationnelles</i>	<i>7.489</i>	<i>1.670</i>
Impôt sur le résultat payé (hors crédit impôt recherche)	<1.432>	<1.435>
Encaissement sur Crédit Impôt Recherche	87	203
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	6.144	438
Acquisitions d'immobilisations	<5.812>	<6.676>
Dividendes reçus des entreprises associées	0	990
Produit de cessions d'immobilisations	3.605	173
Entrée de périmètre	<18>	<15>
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	<2.225>	<5.528>
Dividendes payés	<25>	0
Augmentation de capital en numéraire	122	4.244
Nouveaux emprunts	7.296	9.927
Remboursement d'emprunts	<11.332>	<9.497>
Intérêts payés	<3.871>	<3.185>
Trésorerie nette provenant des activités de financement	<7.810>	1.489
Effet de la variation du taux de change	<15>	<183>
Trésorerie d'ouverture	<30.381>	<26.597>
Trésorerie de clôture	<34.287>	<30.381>
Variation de trésorerie	<3.906>	<3.784>
<i>Détail de la trésorerie d'ouverture :</i>		
Valeurs mobilières	115	113
Disponibilités	8.558	10.421
Concours bancaires (inclus dans le poste dettes financières à moins d'un an)	<39.054>	<37.131>
	<30.381>	<26.597>
<i>Détail de la trésorerie de clôture :</i>		
Valeurs mobilières	118	115
Disponibilités	10.674	8.558
Concours bancaires (inclus dans le poste dettes financières à moins d'un an)	<45.079>	<39.054>
	<34.287>	<30.381>

2.5 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Titres auto détenus	Primes	Réserves, RAN, résultat consolidés	Ecart de conversion	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<i>Chiffres exprimés en k€</i>								
Au 01/01/05 IFRS	14.271	<443>	13.792	23.385	<1.695>	49.310	3.504	52.814
Résultat consolidé				<1.632>		<1.632>	75	<1.557>
Variation des écarts de conversion					775	775		775
Sous total Charges et produits de la période enregistrés en capitaux propres	0	0	0	<1.632>	775	<857>	75	<782>
Distributions effectuées						0		0
Variation de capital	608		3.504			4.112		4.112
Autres				<11>		<11>	332	321
Au 31/12/05 IFRS	14.879	<443>	17.296	21.742	<920>	52.554	3.911	56.465
Résultat consolidé				1.598		1.598	79	1.677
Variation des écarts de conversion					<137>	<137>		<137>
Sous total Charges et produits de la période enregistrés en capitaux propres	0	0	0	1.598	<137>	1.461	79	1.540
Distributions effectuées						0		0
Variation de capital	16		<16>			0		0
Autres				<35>		<35>	174	139
Au 31/12/06 IFRS	14.895	<443>	17.280	23.305	<1.057>	53.980	4.164	58.144

2.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

kpmg

KPMG Audit
9, avenue Parmentier
B.P. 2398
31086 Toulouse Cedex 02
France

Eric Blache

14, rue Clapeyron
75008 Paris
France

Actielec Technologies S.A.

Siège social : 25, Chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse Cedex 04
Capital social : €14.894.955,75

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Actielec Technologies S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note I.7 aux états financiers fournit une information appropriée

La note I.5 aux états financiers expose la méthode de reconnaissance du revenu des contrats à long terme et des encours d'études s'échelonnant sur plusieurs exercices, qui implique une part d'estimations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables de la société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes de comptabilisation retenues, nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues.

La société procède systématiquement, chaque année, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note I.10 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.

Comme indiqué dans la note I.16 aux états financiers, la société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses relatives à l'évaluation et à la reconnaissance des impôts différés actifs. Nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation de ces actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Toulouse, le 27 mars 2007

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Saint-Pierre
Associé

Paris, le 27 mars 2007

Eric Blache

3 COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2006

3.1 BILAN

BILAN ACTIF en euros		31/12/06			31/12/25
<i>Rubriques</i>		<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Net</i>	<i>Net</i>
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires		39.352	39.352	0	4.466
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions		50.171	50.171		
Installations techniques, matériel, outillage					
Autres immobilisations corporelles		312.653	291.952	20.701	26.091
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations		43.864.425	2.572.049	41.292.376	41.292.312
Créances rattachées à des participations		19.258.986	306.724	18.952.262	15.679.342
Autres titres immobilisés		88.036		88.036	160.522
Prêts		689		689	689
Autres immobilisations financières		7.372		7.372	18.421
ACTIF IMMOBILISE		63.621.684	3.260.247	60.361.437	57.181.843
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises		87.757		87.757	
Avances et acomptes versés sur commandes		155.650		155.650	53.750
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés		1.026.382		1.026.382	2.243.716
Autres créances		354.222		354.222	366.843
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement		444.116	257.201	186.915	243.306
(dont actions propres : 443.306)					
Disponibilités		474.496	42.863	431.633	24.402
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance		68.756		68.756	88.647
ACTIF CIRCULANT		2.611.378	300.064	2.311.314	3.020.665
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
TOTAL GENERAL		66.233.062	3.560.311	62.672.751	60.202.508

BILAN PASSIF en euros	31/12/06	31/12/05
Capital social ou individuel (dont versé : 14.894.956)	14.894.956	14.879.024
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17.279.847	17.295.781
Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1.286.491	1.286.491
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	189.173	189.173
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	11.082.552	11.222.274
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	<786.417>	<139.722>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	43.946.602	44.733.021
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1.190.705	951.232
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1.190.705	951.232
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12.174.825	9.383.577
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	155.650	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.059.107	1.306.078
Dettes fiscales et sociales	326.767	371.609
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		374.290
Autres dettes	1.994.094	2.175.201
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	825.000	907.500
DETTES	17.535.443	14.518.255
Écarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	62.672.751	60.202.508

3.2 COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	FRANCE	EXPORTATION	31/12/06	31/12/05
Ventes de marchandises	95.304		95.304	2.659.806
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3.312.556		3.312.556	4.479.979
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3.407.860		3.407.860	7.139.786
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			109.463	701.761
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			3.517.323	7.841.546
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			183.061	2.241.695
Variation de stock (marchandises)			<87.757>	418.111
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3.245.847	3.400.978
Impôts, taxes et versements assimilés			61.031	69.379
Salaires et traitements			709.970	1.363.759
Charges sociales			302.099	338.289
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9.146	12.127
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				73.403
Pour risques et charges : dotations aux provisions			251.770	452.250
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			4.675.167	8.369.990
RESULTAT D'EXPLOITATION			<1.157.844>	<528.444>
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			831.488	709.609
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			140.093	121.807
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			9.846	57.956
Différences positives de change			2.066	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				8.273
PRODUITS FINANCIERS			983.494	897.645
Dotations financières aux amortissements et provisions			65.895	75.696
Intérêts et charges assimilées			529.393	423.218
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				6
CHARGES FINANCIERES			595.288	498.921
RESULTAT FINANCIER			388.206	398.724
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			<769.638>	<129.719>

RUBRIQUES	31/12/06	31/12/05
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8	5
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4.500	5.048
Reprises sur provisions et transferts de charges		5.110
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4.508	10.164
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5	5.118
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2.532	48
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2.537	5.166
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1.972	4.998
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	18.750	15.000
TOTAL DES PRODUITS	4.505.325	8.749.355
TOTAL DES CHARGES	5.291.741	8.889.077
BENEFICE OU PERTE	<786.417>	<139.722>

3.3 ANNEXES

3.3.1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La Société ACTIELEC TECHNOLOGIES a rempli son rôle de Holding animatrice de Groupe en 2006.

Le 20 mars 2006, la Société a procédé à une augmentation de capital sous forme de création de 21.242 actions nouvelles de 0,75 € de nominal (soit 15.931,50 €), chacune assortie d'une prime d'émission de 3,741 € (soit 79.466,38 €). Cette création d'actions nouvelles fait suite à l'exercice de 42.400 BSA fin 2005. Les conditions et modalités de cette augmentation sont détaillées au paragraphe 3.3.3.8.

3.3.2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2006 ont été établis sur la base des principes comptables appliqués conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels prévues par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général.

3.3.2.1 Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions sont amortis en linéaire sur deux ans.

3.3.2.2 Immobilisations corporelles

Les règlements CRC 2002-10 (relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs) et CRC 2004-06 (relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs) sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2005.

Ces règlements prévoient notamment que les actifs immobilisés doivent être décomposés et amortis sur leur propre durée d'utilité si celle-ci est différente de l'immobilisation principale. L'application de ces règlements en 2006 n'a eu aucune incidence le résultat de la Société.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition. Les éléments du coût comprennent :

- Le prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordés,
- Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif,
- Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et remise en état du site.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Lorsque des parties significatives d'immobilisations corporelles peuvent être déterminées et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, les amortissements sont comptabilisés par composant. A ce jour, aucune immobilisation ne fait l'objet d'un traitement par composant.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériels et outillages : sur 6 à 10 ans,
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

3.3.2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au Bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la situation nette de la Société détenue est inférieure au prix d'acquisition et si son évolution ne prévoit pas un rétablissement, une dépréciation peut être constituée, pour autant que la valeur d'utilité soit inférieure à la valeur comptable des titres détenus sur cette Société.

La valeur d'utilité est appréciée en utilisant, notamment, la méthode des flux futurs actualisés. Cette approche repose sur les perspectives d'activité et de rentabilité futures, qui sont apparues les plus probables à la date d'arrêt de ces comptes. A noter que cette approche qui comporte les aléas et incertitudes propres à toute démarche prévisionnelle, confirme l'absence de perte de valeur des titres concernés.

3.3.2.4 Engagements de retraite

Dans les Engagements Hors Bilan, les Engagements de Retraite représentent un montant de 65.760 €.

3.3.3 COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AUX BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Les comptes sont arrêtés au 31 décembre 2006 pour une période de douze mois.

3.3.3.1 Immobilisations incorporelles

Les valeurs brutes des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

Chiffres exprimés en €	31/12/05	Acquisitions	Cessions et mise au rebut	31/12/06
Frais d'établissement	0			0
Autres Immobilisations Incorporelles	45.459	0	6.107	39.352
Total	45.459	0	6.107	39.352

Et les amortissements :

Chiffres exprimés en €	31/12/05	Dotations	Reprises	31/12/06
Frais d'établissement	0			0
Autres Immobilisations Incorporelles	40.993	4.466	6.107	39.352
Total	40.993	4.466	6.107	39.352

3.3.3.2 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

Chiffres exprimés en €	31/12/05	Acquisitions	Cessions	31/12/06
Terrains	0			0
Constructions	50.171			50.171
Installations Tech., Matériel, Outil.	0			0
Autres	338.582	1.822	27.751	312.653
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Total	388.753	1.822	27.751	362.824

Et les **amortissements** :

Chiffres exprimés en €	31/12/05	Dotations	Reprises	31/12/06
Terrains	0			0
Constructions	50.171			50.171
Installations Tech., Matériel, Outil.	0			0
Autres	312.491	4.680	25.220	291.951
Total	362.662	4.680	25.220	342.122

3.3.3.3 Immobilisations financières

Elles ont évolué de la manière suivante :

	Montants des Titres au Bilan				Détection au 31/12/06 (en %)	Capitaux Propres avant affectation de l'exercice au 31/12/06	Chiffre d'affaires HT 2006	Résultats Nets au 31/12/06
	31/12/05		31/12/06					
	Valeurs Brutes	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Valeurs Nettes				
<i>Chiffres exprimés en €</i>								
TITRES DE PARTICIPATIONS								
Filiales et Participations > 10%								
ACTIA	17.974.013	17.974.013	17.974.013	17.974.013	99,97 %	26.078.727	82.054.419	1.364.655
SODIELEC	23.005.370	23.005.370	23.005.434	23.005.434	91,10 %	36.268.715	37.548.315	<598.991>
PILGRIM	2.515.743	0	2.515.743	0	99,99 %	28.327	120.000	13.081
MORS INC	0	0	0	0	100,00 %	NC	NC	NC
CYT	33.494	0	33.494	0	15,00 %	NC	NC	NC
SCI ORATOIRE	199.098	199.098	199.098	199.098	86,00 %	400.431	315 600	285.303
SCI POUVOURVILLE	41.161	41.161	41.161	41.161	27,50 %	623.883	624.000	85.542
ARDIA	60.000	60.000	60.000	60.000	60,00 %	<28.579>	277.380	<125.350>
Filiales et Participations < 10%								
CIPI	10.138	10.138	10.138	10.138	0,20 %	1.462.330	5.144.443	51.135
Hors-Gruppe								
MPC	1.524	1.524	1.524	1.524	0,02 %	NC	NC	NC
CONTINENTALE	47	47	47	47	NS	NC	NC	NC
STEM	22.812	0	22.812	0	NS	NC	NC	NC
CGC	960	960	960	960	NS	NC	NC	NC
TOTAL	43.864.360	41.292.311	43.864.425	41.292.376				
AUTRES TITRES IMMOBILISES								
1 % Construction	15.550	15.550	15.550	15.550				
Obligations convertibles SODIELEC	144.972	144.972	72.486	72.486				
TOTAL	160.522	160.522	88.036	88.036				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Prêt	689	689	689	689				
Cautionnement	30	30	30	30				
Créances Diverses	18.391	18.391	7.342	7.342				
TOTAL	19.110	19.110	8.061	8.061				

N.S. : Non significatif

N.C. : Non Communiqué

3.3.3.4 Stocks

Dans le cadre du contrat avec la DGA, la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES procède à des achats à sa filiale SODIELEC. Selon les règles édictées par le contrat et du fait du décalage dans le temps de la facturation à la DGA, ACTIELEC TECHNOLOGIES peut être conduite à constater des stocks de marchandises au cours de la période. Au 31 décembre 2006, ces stocks de marchandises s'élevaient à 87.757 € (0 € au 31 décembre 2005).

3.3.3.5 Avances et acomptes versés sur commandes

Dans le cadre du contrat avec la DGA, la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES procède à des achats à sa filiale SODIELEC. Au 31 décembre 2006, le montant des avances versées sur commandes s'élève à 155.650 € (53.750 € au 31 décembre 2005), du fait du décalage dans le temps des livraisons et paiements, selon les règles édictées par le contrat.

3.3.3.6 Créances et comptes rattachés, Autres créances

<i>Chiffres exprimés en €</i>	Valeurs Brutes	Valeurs Nettes	Échéance < 1an	Échéance > 1an
Créances rattachées à des participations	19.258.986	18.952.262	1.200.000	17.752.262
Clients, Comptes rattachés	1.026.382	1.026.382	1.026.382	
Comptes courants rattachés à des participations	150.000	150.000	150.000	
Autres créances (y compris charges constatées d'avance)	272.977	272.977	272.977	
TOTAL	20.708.345	20.401.621	2.649.359	17.752.262

3.3.3.7 Actions Propres

Le programme de rachat d'actions propres a été initialement autorisé par la COB le 14 décembre 2000 sous le VISA n° 00-2041 puis le 11 avril 2002 sous le VISA n° 02-357. Trois nouveaux programmes de rachat d'actions propres successifs ont été autorisés par les Assemblées Générales du 9 mai 2003, du 30 avril 2004 et du 9 mai 2006 pour des durées respectives de 18 mois. Ces nouveaux programmes n'ont pas nécessité d'autorisation préalable de l'AMF car la possibilité d'annuler les actions rachetées (prévue dans les deux premiers programmes) a été supprimée. Nous rappelons que ces programmes sont conformes aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce et que l'objectif de ce programme est la régularisation des cours en fonction des situations de marché.

Depuis l'origine du programme et jusqu'au 31 décembre 2006, ACTIELEC TECHNOLOGIES SA a racheté 61.996 actions propres et transféré 35 actions propres à un actionnaire lors de la transformation de 70 BSA en 2005. Au cours de l'exercice 2006, aucune opération d'acquisition ou de cession n'a été effectuée sur le titre ACTIELEC TECHNOLOGIES. Au 31 décembre 2006, ACTIELEC TECHNOLOGIES SA détient, depuis l'origine du programme, 61.961 actions comptabilisées à l'actif circulant pour une valeur de 290.154 €, soit un prix moyen de 4,68 €.

Hors programme de rachat, ACTIELEC TECHNOLOGIES détient également 1.400 actions propres comptabilisées pour une valeur brute de 153.152 €. Ces actions étaient détenues par MORS SA au moment de la fusion.

Une provision sur ces actions est effectuée en fonction du cours de clôture, soit au 31 Décembre 2006 une provision totale de 256.391 € pour un cours de 2,95 €.

3.3.3.8 Capitaux Propres

Lors de l'augmentation de capital du 16 octobre 2004, la Société ACTIELEC TECHNOLOGIES a émis 1.875.000 BSA (ISIN FR0010121061). Au 31 décembre 2006, 42.470 BSA ont été exercés et ont donné lieu à :

- Une augmentation de Capital en date du 20 mars 2006 suite à la transformation de 42.400 BSA en 2005. Cette augmentation de capital a porté le nombre d'actions à 19.859.941 actions de 0,75 € chacune, soit un Capital Social de 14.894.955,75 €. La société a créé 21.242 actions nouvelles de 0,75 € de nominal et 3,741 € de prime d'émission.
- Un transfert de 35 actions propres (cf. paragraphe 3.3.3.7) suite à la transformation de 70 BSA en 2005, sans effet sur le capital social de la société en 2006.

Au 31 décembre 2006, il reste 1.832.530 BSA (ISIN FR 0010121061) en circulation. Les caractéristiques des bons de souscription ou d'achat d'actions sont les suivantes :

- Droit attaché aux bons : souscrire ou acquérir contre paiement du prix d'exercice des actions de la Société à émettre ou existantes,
- Parité d'exercice : fixée initialement à deux bons pour une action de la Société, est désormais égale à 1,002,
- Prix d'exercice : 4,50 euros,
- Le titulaire de bons a la faculté d'exercer les bons à tout moment à partir du 15 octobre 2004 jusqu'au 14 octobre 2007. Passé ce délai de trois ans, les bons qui n'auront pas été exercés deviendront caducs,
- En cas d'augmentation de Capital ou d'émission de valeurs mobilières donnant accès directement ou indirectement au capital, de fusion, de scission et d'autres opérations financières comportant un droit préférentiel de souscription ou réservant une période de souscription prioritaire au profit des Actionnaires de la Société, la Société se réserve le droit de suspendre l'exercice des bons pendant un délai qui ne pourra excéder trois mois,
- Les bons font l'objet d'une cotation indépendante de la cotation des actions d'origine sur le marché Euronext Paris (Code ISIN FR0010121061) Eurolist C. Au 31 décembre 2006, le cours unitaire était fixé à 0,22 €.

Au cours de l'exercice 2006, aucun BSA n'a été exercé.

La situation nette a par conséquent évolué comme suit pendant l'exercice :

Chiffres exprimés en €	Solde au 31/12/05 avant affectation	Affectation du résultat 2005		Transformation de BSA	Augmentation de Capital Social	Solde au 31/12/06 avant affectation proposée
		Réserves RAN	Dividendes			
Capital	14.879.024				15.932	14.894.956
Prime d'émission	14.333.378				79.466	14.412.844
Prime de fusion	2.867.003					2.867.003
Bons de souscription d'actions	95.400				<95.400>	0
Réserves Légales	1.286.491					1.286.491
Réserves indisponibles	189.173					189.173
Report à nouveau	11.222.274	<139.722>				11.082.552
Résultat Exercice 2005	<139.722>	139.722				0
Résultat Exercice 2006	0				2	<786.417>
Situation nette (avant affectation du résultat)	44.733.021	0			0	43.946.602

Un plan d'option de souscription ou d'achat d'actions a été consenti en 2003 au profit de mandataires sociaux, au titre des mandats exercés. Ce plan d'option de souscription ou d'achat d'actions porte sur l'option de souscription de 240.000 actions au prix unitaire de 1,92 € et l'option d'achat de 60.000 actions au prix unitaire de 3,76 €. La date d'échéance a été fixée au 31 août 2008. Au 31 décembre 2006, aucune option n'a été exercée.

Excepté ce plan, il n'existe aucun autre plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société.

3.3.3.9 Provision pour charges

La provision pour charges est exclusivement constituée par une provision pour rupture de contrat.

3.3.3.10 Dettes

Les dettes par nature et par échéance se répartissent de la façon suivante à la clôture de l'exercice :

Chiffres exprimés en €	Échéances			Total
	< 31/12/07	> 01/01/08 < 31/12/11	> 01/01/12	
Emprunts & dettes établis. crédit dont :	9.694.174	2.480.651		12.174.825
* Emprunts MLT	3.794.220	2.480.651		6.274.871
* Billets très. et concours bancaires CT	5.873.551			5.873.551
* Intérêts courus sur dettes financières	26.403			26.403
Av. et acomptes reçus sur commandes	155.650			155.650
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	2.059.107			2.059.107
Dettes fiscales & sociales	326.767			326.767
Autres dettes (y compris produits constatés d'avance)	2.819.094			2.819.094
Total	15.054.792	2.480.651		17.535.443

Le détail des emprunts à moyen et long terme est le suivant :

Chiffres exprimés en €	Montant initial	Date de souscription	Durée	Capital restant dû au 31/12/06
Crédit Agricole	424.000	2004	2 ans	18.265
Crédit Agricole	400.000	2006	2 ans	400.000
Banque Populaire Occitane	1.000.000	2002	5 ans	213.752
Banque Populaire Occitane	1.000.000	2006	4 ans	1.000.000
Société Bordelaise de CIC	400.000	2002	5 ans	80.000
Société Bordelaise de CIC	1.000.000	2006	3 ans	1.000.000
LCL	1.524.490	2000	7 ans	380.741
LCL	3.048.980	2001	6 ans	653.353
Société Générale	3.048.980	2001	7 ans	653.760
BESV	1.500.000	2005	3 ans	875.000
CEMP	1.000.000	2006	1 ans	1.000.000
Total				6.274.871

3.3.3.11 Résultat Financier

Dans les produits financiers, les éléments les plus significatifs sont :

- Les intérêts sur comptes courants des filiales : 748.988,47 €
- Les dividendes reçus des filiales : 82.500,00 €
- Les revenus des Engagements Hors Bilan en faveur des filiales : 125.003,26 €

Les charges financières sont principalement constituées :

- Des intérêts et charges assimilées liées aux dettes financières auprès des établissements de crédit : 434.423,03 €

3.3.3.12 Résultat Exceptionnel

Aucun élément exceptionnel significatif n'est à signaler au cours de l'exercice 2006.

3.3.3.13 Engagements financiers et sûretés réelles donnés

Les sûretés délivrées par ACTIELEC TECHNOLOGIES pour le compte de ses filiales en faveur des Banques s'élèvent à 9.308.448 € au 31 décembre 2006.

Les garanties délivrées par ACTIELEC TECHNOLOGIES pour le compte de ses filiales en faveur des tiers non bancaires s'élèvent à 82.826.500 € et se décomposent de la façon suivante :

- Garanties clients : 80.000.000 € ⁽¹⁾
- Garanties sur remboursement avance conditionnée : 800.000 €
- Garantie sur paiement de loyers : 2.026.500 €

⁽¹⁾ Cette garantie est couverte par une assurance prise directement par la filiale concernée.

Par ailleurs, ACTIELEC TECHNOLOGIES s'est engagée à racheter, à compter du 1^{er} janvier 2008 jusqu'au 11 juin 2011, les BSA émis par ACTIA SA et entièrement souscrits par l'ANVAR (1,6 M€), dès la première demande de cette dernière. Le prix de rachat de ces BSA par ACTIELEC TECHNOLOGIES dépendrait alors de la valeur du titre ACTIELEC TECHNOLOGIES au moment du rachat.

Enfin, ACTIELEC TECHNOLOGIES a donné en garantie de prêts bancaires 275.000 titres de sa filiale SODIELEC et 3.984 titres de sa filiale ACTIA.

3.3.4 AUTRES INFORMATIONS

3.3.4.1 Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2006, la situation fiscale latente se décompose de la façon suivante :

- Déficits restant à reporter 886.243 €

Les déficits reportables au titre des moins-values long terme, qui s'élevaient au 31 décembre 2005 à 2.076.442 € et qui n'ont pas été utilisés au 31 décembre 2006, ne sont plus imputables sur des plus-values long terme futures.

3.3.4.2 Effectifs en fin d'année

	2005	2006
Cadres et agents de maîtrise	7	6
Employés	1	1
Stagiaires		
Ouvriers		
Total	8	7

3.3.4.3 Opérations avec les Entreprises Liées

Montants concernant les entreprises au 31/12/06 (chiffres exprimés en €)	Société Mère	Filiales	Autres entreprises liées
Bilan ACTIF			
Créances rattachées à des participations		19.258.986	
Provisions sur créances rattachées à des participations		<306.724>	
Autres titres immobilisés		72.486	
Autres immobilisations financières		2.769	
Stocks de marchandises (Contrat DGA)		87.757	
Av. et acomptes versés sur commandes		155.650	
Créances clients et comptes rattachés	43.435	28.793	
Autres créances		2.073.372	
Bilan PASSIF			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	952.709	927.584	1.704
Compte de résultat			
Charges d'exploitation	1.652.766	1.381.089	6.860
Charges financières		83.205	
Charges exceptionnelles	2.532		
Produits d'exploitation	37.008	2.260.456	
Produits financiers		971.788	
Produits exceptionnels	3.000		

3.3.4.4 Politique de couverture de risque

ACTIELEC TECHNOLOGIES a souscrit un CAP le 11 juillet 2002 sur 4,1 M€ d'emprunts au taux de 4,5% sur une période de 5 ans à compter du 1er janvier 2003. L'encours au 31 décembre 2006 s'élève à 700 k€.

3.3.4.5 Rémunération aux membres de l'organe de direction

Le Président du Directoire et le Président du Conseil de Surveillance d'ACTIELEC TECHNOLOGIES SA ne sont pas rémunérés par ACTIELEC TECHNOLOGIES. Un seul membre du Directoire, salarié d'ACTIELEC TECHNOLOGIES jusqu'au 30 juin 2006, a été rémunéré dans le cadre d'un contrat de travail et a perçu pour le premier semestre 2006 un salaire brut de 35.000 €.

3.3.4.6 Société consolidante

S.A. **LP2C** au capital de € 5.876.400
 Siège Social : 25, Chemin de Pouvoirville
 31400 TOULOUSE
 R.C.S. : Toulouse B 384 043 352

3.4 RAPPORT GENERAL ET RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG

Eric Blache

KPMG Audit

9, avenue Parmentier
B.P. 2398
31086 Toulouse Cedex 02
France

14, rue Clapeyron

75008 Paris
France

Actielec Technologies S.A.

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 Toulouse Cedex 04
Capital social : €14.894.955,75

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

le contrôle des comptes annuels de la société Actielec Technologies S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la justification de nos appréciations ;

les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note II.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'utilité des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Par ailleurs, votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à des ruptures de contrats, telles que décrites en note III.9 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

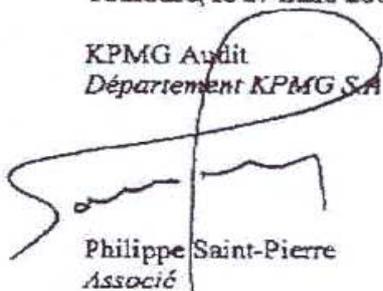
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

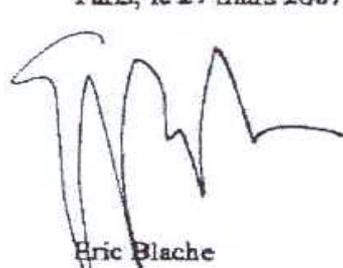
la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,

la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Toulouse, le 27 mars 2007
KPMG Audit
Département KPMG S.A.

Philippe Saint-Pierre
Associé

Paris, le 27 mars 2007

Eric Blache

KPMG**Eric Blache**

KPMG Audit

9, avenue Parmentier
B.P. 2398
31086 Toulouse Cedex 02
France

14, rue Clapeyron

75008 Paris
FRANCE**Actielec Technologies S.A.**Siège social : 25, Chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31423 Toulouse Cedex 4
Capital social : €. 14.894.955,75**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés*****Exercice clos le 31 décembre 2006***

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

AVEC LA SOCIÉTÉ LP2C S.A.

- Personnes concernées :
 - Louis Pech
 - Pierre Calmels
 - Catherine Mallet
 - Marine Candelon - Bonnemaïson

- **Nature et objet : Convention de groupe**

La société LP2C S.A. dispose des compétences lui permettant d'assurer directement ou indirectement des prestations dans les domaines relevant de la gestion des activités de ses filiales. A ce titre, la société LP2C S.A. s'est engagée à fournir ces prestations au profit de votre société.

L'ancienne convention a fait l'objet d'une refonte au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006. La nouvelle convention a pour objet de préciser la nature des prestations accomplies par LP2C S.A. et le mode de détermination des redevances devant être versées en rémunération.

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2006 et reconduite d'année en année par tacite reconduction.

- Modalités :

- a) Missions permanentes

La société LP2C S.A. effectue pour votre société les prestations suivantes :

- assistance en matière de Direction Générale,
- assistance dans le domaine de management stratégique et international,
- assistance dans le domaine des ressources humaines, qualité et systèmes d'informations,
- assistance dans le domaine de l'administration, des finances, du juridique et du contrôle de gestion.

La facturation est effectuée sur la base des coûts engagés par LP2C S.A, majorés d'une marge de 15 %, d'une part, et sur la base des temps passés au taux journalier de €. 3.000 H.T., pour les prestations de management stratégique et international et de communication, d'autre part. Un budget établi en début d'année permet des facturations périodiques, ajustées en fin d'exercice en fonction des coûts réels.

La charge de l'exercice 2006 pour votre société s'élève à €. 1.652.766 H.T.

b) Missions exceptionnelles

La société LP2C S.A. peut mettre en place des garanties au profit de votre société et consentir à des tiers sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par votre société.

La société LP2C S.A. exécute à la demande de votre société des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations permanentes.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte tenant compte des frais particuliers engagés par LP2C S.A.

Cette partie de convention n'a eu aucune incidence sur l'exercice clos le 31 décembre 2006.

AVEC LA SOCIÉTÉ ACTIA S.A.

• Personnes concernées :

- Actielec Technologies S.A. représentée par Jean-Louis Pech
- Pierre Calmels
- Christian Desmoulins
- Marine Candelon - Bonnemaïson
- Louis Pech
- Alain Costes

• **Nature et objet : caution**

• Modalités :

Dans le cadre de cette convention, en matière de prestations spécifiques, la société Actia S.A. bénéficie de toutes garanties données par votre société à hauteur de €. 5.000.000 maximum. Ces garanties s'inscrivent dans le cadre d'emprunts qu'Actia S.A. devra contracter, à hauteur de €. 5.000.000 maximum. Elles font l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

Au titre de l'exercice 2006, Actia S.A. a bénéficié de la part de votre société :

- d'une garantie bancaire dans le cadre d'un emprunt de €. 1.200.000.

L'encours de cet emprunt chez Actia S.A. est de €.985.277 au 31 décembre 2006.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 2.767 H.T.

- d'une garantie bancaire dans le cadre d'un emprunt de €. 1.000.000.

L'encours de cet emprunt chez Actia S.A. est de €.1.000.000 au 31 décembre 2006.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 2.222 H.T.

*Actielec Technologies S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes
le 27 mars 2007*

- d'une garantie bancaire dans le cadre d'un emprunt de €. 300.000.

L'encours de cet emprunt chez Actia S.A. est de €.294.295 au 31 décembre 2006.

Aucune facturation n'a été émise par votre société.

AVEC LA SOCIÉTÉ ACTIA MULLER SERVICES S.A.

- Personnes concernées :

- Louis Pech
- Pierre Calmels

- **Nature et objet : Extension de garantie à 1^{ère} demande dans le cadre du règlement du loyer**

- Modalités : caution

Votre société s'est portée caution solidaire de la société Actia Muller Services S.A. dans le cadre d'un contrat de bail visant les locaux de Lucé. Cet engagement d'une durée irrévocable de 6 ans restera valable tant que la société Actia Muller Services S.A. occupera ces locaux.

Les loyers restant à payer par la société Actia Muller Services S.A. au 31 décembre 2006 s'élèvent à € 250.000 H.T.

AVEC LA SOCIÉTÉ ARDIA

- Personnes concernées :

- Actielec Technologies représentée par Christian Desmoulins
- Louis Pech
- Pierre Calmels
- Christian Desmoulins

- **Nature et objet : Augmentation de caution solidaire**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale Ardia dans le cadre d'une sous location de matériels informatiques.

Le montant de la caution au 31 décembre 2006 est porté à €. 200.000.

Aucune facturation n'a été effectuée au cours de l'exercice.

AVEC LA SOCIÉTÉ SODIELEC S.A.

- Personnes concernées :
 - Actielec Technologies S.A. représentée par Louis Pech
 - Pierre Calmels
 - Christian Desmoulins

- **Nature et objet : Lettre de confort**

- Modalités :

Votre société a signé au bénéfice de la société Sodielec S.A. une lettre de confort envers une banque dans le cadre d'un emprunt pour un montant de €. 105.000. Cette lettre d'intention est rémunérée au taux de 1 % du montant des sommes dues par la société Sodielec S.A. en début de chaque trimestre.

L'encours de cet emprunt chez Sodielec S.A. est de €. 92.802 au 31 décembre 2006.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 664 H.T.

AVEC LES FILIALES ACTIA S.A. ET SODIELEC S.A.

- Personnes concernées :
 - Actielec Technologies représentée par Louis Pech et Jean-Louis Pech
 - Pierre Calmels
 - Marine Candelon
 - Christian Desmoulins,
 - Alain Costes,

- **Nature et objet : Convention de groupe**

Votre société dispose des compétences lui permettant d'assurer directement ou indirectement des prestations dans les domaines relevant de la gestion des activités de ses filiales. A ce titre, votre société s'est engagée à fournir ces prestations au profit de ses filiales.

L'ancienne convention a fait l'objet d'une refonte au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006. La nouvelle convention a pour objet de préciser la nature des prestations accomplies par votre société et le mode de détermination des redevances devant être versées en rémunération.

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2006 et reconduite d'année en année par tacite reconduction.

- Modalités :

- a) Missions permanentes

Votre société effectue pour ses filiales Actia S.A. et Sodielec S.A. les prestations suivantes :

- assistance en matière de Direction Générale,
- assistance dans le domaine de management stratégique et international,
- assistance dans le domaine des ressources humaines, qualité et systèmes d'informations,
- assistance dans le domaine de l'administration, des finances, du juridique et du contrôle de gestion.

La facturation est effectuée sur la base des coûts engagés par votre société, majorés d'une marge de 15 %. Un budget établi en début d'année permet des facturations périodiques, ajustées en fin d'exercice en fonction des coûts réels.

Le produit de l'exercice 2006 perçu par votre société s'élève globalement à €. 1.595.439 H.T. répartie la façon suivante :

- part facturée à Actia S.A. : €. 1.230.146 H.T.
- part facturée à Sodielec S.A. : €. 365.293 H.T.

- b) Missions exceptionnelles

Votre société peut mettre en place des garanties au profit de ses filiales et consentir à des tiers sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par ses filiales.

Votre société exécute à la demande de votre société des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations permanentes.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte tenant compte des frais particuliers engagés par votre société.

Cette partie de convention n'a eu aucune incidence sur l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la société SCI L'Oratoire

- **Nature et objet : Convention de trésorerie**

- **Modalités :**

Votre société a conclu une convention de trésorerie avec la SCI de L'Oratoire dans le cadre de la cession bail de ses immeubles afin de rétribuer la mise à disposition de €. 2.000.000 par la SCI L'Oratoire.

L'avance effectuée au profit de votre société au 31 décembre 2006 s'élève à €. 1.923.372.

Le montant des intérêts comptabilisés en charges par votre société au 31 décembre 2006 s'élève à €. 83.205.

- **Nature et objet : Autorisation de nantissement de parts**

- **Modalités :**

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de 3 M€ sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI L'Oratoire qu'elle détient pour la durée de l'opération.

Avec la société Sodielec S.A.

- **Nature et objet : lettre de confort**

- **Modalités :**

Dans le cadre de la cession bail des immeubles de Puy-Sainte-Réparate, votre société a accordé une lettre de confort en faveur d'une banque en vue de garantir le paiement des échéances de crédit-bail contracté au cours de la période par Sodielec S.A. Elle fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

Au 31 décembre 2006, le montant des redevances de crédit-bail restant à payer par Sodielec S.A. s'élève à €. 2.518.911 H.T.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 26.396 H.T.

- **Nature et objet : Autorisation de nantissement de parts**

- Modalités :

Votre société a autorisé le nantissement de 125.000 titres Sodielec en garantie d'un emprunt de €. 1.250.000 et 224.110 titres de la même société en garantie d'un deuxième emprunt de €. 1.000.000. Ces deux emprunts ont été souscrits par votre société.

- **Nature et objet : Lettre d'intention en faveur d'une banque**

- Modalités :

Votre société a accordé une lettre d'intention en faveur d'une banque en vue de conforter le remboursement d'un emprunt de €. 2.286.735 contracté par la société Sodielec S.A. Elle fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours de cet emprunt s'élève à €. 572.235 au 31 décembre 2006.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 7.953 H.T.

- **Nature et objet : Lettre d'intention en faveur d'une banque**

- Modalités :

Votre société a accordé une lettre d'intention en faveur d'une banque en vue de conforter le remboursement d'un emprunt de €. 762.245 contracté par la société Sodielec S.A. Elle fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours de cet emprunt est soldé au 31 décembre 2006.

Le montant des frais d'engagement perçus par votre société s'élève à €. 326 H.T.

- **Nature et objet : Lettre d'intention en faveur d'une banque**

- Modalités :

Votre société a accordé une lettre d'intention en faveur d'une banque, en vue de garantir un emprunt de €. 500.000 d'une durée de 5 ans accordée à la société Sodielec S.A. Elle fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

Le capital restant dû au 31 décembre 2006 s'élève à €. 300.000.

Le montant des commissions perçues par votre société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'élève à €. 3.500 H.T. conformément aux conditions habituelles au sein du groupe.

- **Nature et objet : Convention de groupe**

- Modalités :

La convention de groupe avec votre filiale a donné lieu au titre de l'exercice aux prestations et rémunérations suivantes :

- Prestations de Direction Générale :

Votre société met à disposition de sa filiale Sodielec S.A. du personnel de management. Cette prestation est facturée à prix coûtant, charges sociales comprises (y compris provision congés payés).

Au titre de l'exercice 2006, le montant perçu par votre société s'élève à €. 502.649 H.T.

- Prestations financières :

Votre société perçoit des intérêts sur avances en compte courant rémunérées au taux moyen de la ressource plus un point.

Le solde du compte courant s'élève à €. 431.398 au 31 décembre 2006.

Les intérêts perçus au titre de l'exercice s'élèvent à €. 5.372.

Avec la société Ardia

- **Nature et objet : Avance de trésorerie**

- Modalités :

Votre société a signé une convention de trésorerie dans le cadre d'avances à la filiale Ardia.

Le montant de l'avance au 31 décembre 2006 s'élève à €. 150.000.

Le montant des frais perçus par votre société s'élève à €. 3.589 H.T.

Avec la société SCI Les Coteaux de Pouvourville

- **Nature et objet : Contrat de sous location**

- Modalités :

Selon un contrat de sous location, la SCI Pouvourville loue à votre société des locaux sis chemin de Pouvourville à Toulouse avec refacturation de la taxe foncière.

Le montant des loyers versés sur l'exercice s'élève à €. 64.000 H.T.

Le montant de la taxe foncière refacturée sur l'exercice s'élève à €. 5.681 H.T.

- **Nature et objet : Autorisation de nantissement de parts**
- Modalités :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de 4,5 M€ sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI Les Coteaux de Pouvoirville qu'elle détient pour la durée de l'opération.

Avec la société LP2C S.A.

- **Nature et objet : Prestations comptables et financières**
- Modalités :

Votre société a effectué des prestations comptables et financières pour la société LP2C.

La facturation de l'exercice effectuée par votre société s'élève à €. 36.316 H.T au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

- **Nature et objet : Avance en compte courant**
- Modalités :

Une convention d'avance en compte courant a été conclue avec la société LP2C.

Aucune avance n'a été effectuée au titre de l'exercice 2006.

Avec la société Actia S.A.

- **Nature et objet : Caution solidaire**
- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de votre filiale Actia S.A. dans le cadre d'un prêt moyen terme de €. 1.500.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

Le capital restant dû au 31 décembre 2006 s'élève à €. 262.784.

Le montant des commissions versées par votre société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'élève à €. 4.972 H.T.

- **Nature et objet : Caution solidaire**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire de votre filiale Actia S.A. dans le cadre d'un prêt moyen terme de €. 900.000. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

Le capital restant dû au 31 décembre 2006 s'élève à €. 691.695.

Le montant des commissions perçues par votre société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'élève à €. 7.969 H.T.

- **Nature et objet : Caution solidaire**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire en faveur de votre filiale Actia S.A. au profit d'Airbus dans le cadre de la signature d'un contrat pour la fabrication, la pérennisation et la réparation d'équipements avioniques relatifs aux programmes ATR et AIRBUS.

Aucune facturation de commission n'a été réalisée sur l'exercice.

- **Nature et objet : Lettre d'intention en faveur d'une banque**

- Modalités :

Votre société a accordé une lettre d'intention en faveur d'une banque, en vue de garantir la convention de crédit de €. 500.000 accordée à la société Actia S.A. Ce crédit a été souscrit par la société Actia S.A. afin de financer son besoin en fonds de roulement. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours du crédit de trésorerie est soldé au 31 décembre 2006. Le montant des frais d'engagement perçus par votre société s'élève à €. 750 H.T. au titre de l'exercice 2006.

- **Nature et objet : Caution solidaire auprès d'une banque**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire afin de garantir l'emprunt de €. 1.000.000 contracté par la société Actia S.A. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours de cet emprunt s'élève à €. 285.720 au 31 décembre 2006.

Le montant des frais d'engagement perçus par votre société sur l'exercice 2006 s'élève à €. 3.750 H.T.

- **Nature et objet : Caution solidaire auprès de l'ANVAR**

- Modalités :

L'ANVAR a consenti à votre filiale Actia S.A. une avance remboursable de €. 1.200.000, dans le cadre de l'aide à l'innovation, liée à une partie du programme de développement et d'industrialisation du chronotachygraphe digital sécurisé. Votre société s'est portée caution solidaire afin de garantir l'avance remboursable de €. 1.200.000 contractée par la société Actia S.A. auprès de l'ANVAR. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours de cette avance au 31 décembre 2006 s'élève à €. 800.000.

Le montant des frais d'engagement perçus par votre société s'élève à €. 9.200 H.T.

- **Nature et objet : Caution solidaire en faveur de deux banques**

- Modalités :

Votre société s'est portée caution solidaire afin de garantir l'emprunt de €. 4.000.000 contracté par la société Actia S.A. Cet emprunt a été contracté dans le but de financer une partie des dépenses de recherche et développement déjà engagées dans le projet du chronotachygraphe. Cette caution fait l'objet d'une facturation de commissions aux conditions habituelles appliquées aux filiales (1 % de l'engagement).

L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2006 s'élève à €. 2.600.000.

Le montant des frais d'engagement perçus par votre société s'élève à €. 31.000 H.T.

- **Nature et objet : Convention de groupe**

- Modalités :

La convention de groupe avec votre filiale a donné lieu au titre de l'exercice aux prestations et rémunérations suivantes :

- Prestations de direction générale :

Votre société met à disposition de sa filiale Actia S.A. du personnel de management. Cette prestation est facturée à prix coûtant, charges sociales comprises (y compris provision congés payés).

Au titre de l'exercice 2006, le montant perçu par votre société s'élève à €. 147.730 H.T.

- Prestations financières :

Votre société perçoit des intérêts sur avances en compte courant rémunérées au taux moyen de la ressource plus un point.

L'avance effectuée par votre société au 31 décembre 2006 est de €. 18.520.864.

Les intérêts perçus au titre de l'exercice s'élèvent à €. 740.027.

*Actielec Technologies S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes
le 27 mars 2007*

Avec la société Actia Muller Services S.A.

- **Nature et objet : Caution solidaire en faveur de la SCI Luce Investissement**
- Modalités :

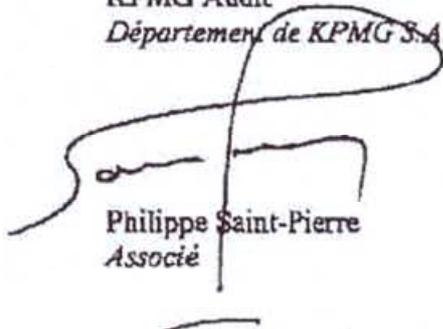
Votre société s'est portée caution solidaire afin de garantir le parfait règlement du loyer, charges et accessoires du bail consenti par la société Luce Investissement à votre filiale AMS.

L'encours de cet engagement est de €. 1.639.000 au 31 décembre 2006.

Le montant des frais d'engagement perçus par votre société s'élève à €. 18.252 H.T.

Toulouse, le 27 mars 2007

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé

Paris, le 27 mars 2007



Eric Blache

4 ORDRE DU JOUR & RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 MAI 2007

4.1 ORDRE DU JOUR

4.1.1 DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Rapport de gestion du Directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2006, incluant le rapport de gestion du Groupe,
- Rapport du Directoire sur l'utilisation des délégations consenties en matière d'augmentation de capital,
- Rapport du Directoire sur les options de souscription et achats d'actions prévu à l'article L.225-184 du Code de Commerce,
- Rapport du Conseil de Surveillance,
- Rapport du Président du Conseil de Surveillance visé à l'article L.225-68 du Code de Commerce,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne,
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce,
- Approbation des comptes sociaux annuels et de ces Conventions,
- Approbation des comptes consolidés,
- Affectation du Résultat,
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes titulaire en raison du non-renouvellement de Eric BLACHE,
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes suppléant en raison du non-renouvellement de Jean FONTA.

4.1.2 DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Délégation de pouvoirs à donner au Directoire à l'effet de procéder à l'augmentation du Capital Social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise établis en application des articles L.443-1 et suivants du Code du Travail,
- Mise en harmonie des statuts avec les dispositions issues du décret du 11 décembre 2006, modification de l'article 31 des statuts,
- Pouvoirs à conférer.

4.2 RESOLUTIONS

4.2.1 DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2006, approuve les comptes sociaux annuels arrêtés à cette date tels qu'ils ont été présentés, se soldant par une perte nette de <786.416,78 €> Euros.

Elle approuve également les opérations traduites sur ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice aux Directoire et Conseil de Surveillance.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'Impôt sur les Sociétés, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts qui s'élèvent à 2.186,29 €, correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

DEUXIEME RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire (incluant le rapport de gestion du Groupe), du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice de consolidation clos le 31 décembre 2006, approuve les comptes consolidés arrêtés à cette date, tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un Résultat Net Part du Groupe de 1.676.816 €.

TROISIEME RESOLUTION - CONVENTIONS DES ARTICLES L.225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce sont applicables, l'Assemblée Générale approuve les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Directoire, l'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation de résultat suivante :

Origine

Report à Nouveau « solde créditeur »	11.082.552,14 €
Résultat de l'exercice : perte de	<786.416,78 €>

Affectation

Compte « Report à Nouveau » qui s'établira à	10.296.135,36 €	
TOTAUX	10.296.135,36 €	10.296.135,36 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelée que la Société n'a pas procédé à de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

CINQUIEME RESOLUTION : CONSTATATION DU NON RENOUELEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE DE ERIC BLACHE ET NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

L'Assemblée Générale prend acte que conformément aux dispositions de l'article L.822-14 du Code de Commerce, Éric BLACHE ne peut être renouvelé dans l'exercice de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire puisqu'il a certifié les comptes sociaux et consolidés de la Société durant six exercices consécutifs.

Par conséquent et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale nomme en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire :

➤ Éric SEYVOS - 14, rue Clapeyron - 75008 PARIS,

Pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui devra se tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Éric SEYVOS qui n'a vérifié aucune opération d'apport ou de fusion dans la Société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce au cours des deux derniers exercices, a déclaré accepter ces fonctions.

SIXIEME RESOLUTION : CONSTATATION DU NON DU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT DE JEAN FONTA ET NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale nomme en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant :

➤ Nathalie PELTIER - 15, avenue de la Mairie - 31600 EAUNES,

Pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui devra se tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Nathalie PELTIER qui n'a vérifié aucune opération d'apport ou de fusion dans la Société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce au cours des deux derniers exercices, a déclaré accepter ces fonctions.

4.2.2 DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

SEPTIEME RESOLUTION – AUTORISATION DE PROCEDER A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX ADHERENTS D'UN P.E.E.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, statuant en application des articles L.225-129-6 et L.225-138-1 du Code de Commerce et L.443-5 du Code du Travail :

1. Autorise le Directoire, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le Capital Social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés et Dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce, adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise,
2. Supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente autorisation,
3. Fixe à vingt six mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de cette autorisation,

4. Limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 3 % du montant du Capital Social atteint lors de la décision du Directoire de réalisation de cette augmentation,
5. Décide que le prix des actions à émettre, en application de l'alinéa 1 de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20 %, ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application de l'article L.443-6 est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Directoire relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne,
6. Confère tous pouvoirs au Directoire pour mettre en œuvre la présente autorisation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

HUITIEME RESOLUTION : MISE EN HARMONIE DES STATUTS AVEC LE DECRET DU 11 DECEMBRE 2006

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, décide :

- De mettre en conformité les statuts de la Société avec les dispositions du décret du 11 décembre 2006 modifiant le décret du 23 mars 1967 ;
- De modifier en conséquence et comme suit l'article 31 des statuts :

Article 31 : ASSISTANCE ET REPRESENTATION AUX ASSEMBLEES

Les deux premiers paragraphes sont remplacés par le texte ci-après :

« Tout Actionnaire peut participer ou se faire représenter aux Assemblées, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles, sur justification de son identité et de la propriété des actions sous la forme :

- *Soit d'une inscription nominative à son nom,*
- *Soit d'un certificat de l'intermédiaire habilité prévu par le décret n° 83.359 du 2 mai 1983 constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.*

Ces formalités doivent être accomplies avant le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

NEUVIEME RESOLUTION : POUVOIRS A CONFERER

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la Loi.

5 CONTACTS

Pour nous contacter

ACTIELEC TECHNOLOGIES

Société Anonyme au Capital de 14.894.955,75 €
Immatriculée au RCS TOULOUSE : 542 080 791 – NAF : 741J

25, Chemin de Pouvoirville
B.P.74215
31432 TOULOUSE Cedex 4

Tél. : 05.61.17.61.98
Fax : 05.61.55.42.31

Par email : contact@actielec.com

Informations actionnaires :
Catherine MALLET : catherine.mallet@actia.fr

Notre site internet :

www.actielec.com